ACTES DU COLLOQUE ÉTUDIANT 2018 SUR LA RECHERCHE PARTENARIALE

Défis et enjeux de la recherche partenariale pour les jeunes chercheur.e.s

Vendredi 16 mars 2018

Université du Québec à Montréal

UQÀM Université du Québec à Montréal

Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Présentation du 3e colloque étudiant sur la recherche partenariale

En mars 2018, la Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale tenait son troisième colloque étudiant sur la recherche partenariale[1].

Les étudiant.e.s des cycles supérieurs ayant vécu une ou des expériences de recherche partenariale, soit en tant qu'auxiliaire de recherche ou dans le cadre de leur mémoire de maîtrise ou de leur thèse de doctorat, étaient invité.e.s à soumettre une proposition de communication. Les étudiant.e.s dont le projet de mémoire ou de thèse vise à documenter certains aspects de la recherche partenariale étaient aussi visé.e.s par cet appel.

Défis et enjeux de la recherche partenariale pour les jeunes chercheur.e.s

Les communications soumises devaient aborder certains défis ou enjeux relatifs à la recherche partenariale, c'est-à-dire des questionnements que des étudiant.e.s ont pu identifier en faisant l'expérience de ce type de recherche : recherche-action, recherche collaborative ou participative. Cette stratégie de recherche exige une mise en proximité et une mobilisation des chercheur.e.s et des praticien.ne.s de façon à combiner leurs savoirs, leurs méthodes et leurs ressources afin de réaliser des activités de recherche qui seront autant pertinentes pour le milieu universitaire que pour le milieu de la pratique.

Conférence d'ouverture

Pour cette troisième édition du colloque étudiant sur la recherche partenariale, la conférence d'ouverture, intitulée : « La recherche partenariale : d'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances », a été donnée par monsieur Denis Bussières. Celui-ci détient un doctorat en sociologie de l'Université du Québec à Montréal et est agent de recherche au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Sa thèse de doctorat porte sur la recherche partenariale.

[1] Par recherche partenariale, nous entendons une posture théorique et une approche méthodologique fondées sur le croisement des savoirs et la coconstruction des connaissances.

Moment d'échange entre jeunes chercheur.e.s

Tout au long de la journée du colloque, des périodes d'échange ont permis aux jeunes chercheur.e.s de discuter en plénière des enjeux, des défis et des apports de la recherche partenariale, notamment au sein de leur parcours académique.

Prix « Donna Mergler et Karen Messing »

Un prix a été accordé aux trois meilleures communications présentées dans le cadre de ce colloque.

Le 1er prix, une bourse de 500 dollars, a été décerné à Roxane Meilleur, étudiante au doctorat en recherche et intervention en psychologie organisationnelle (Université de Sherbrooke).

Le 2e prix, une bourse de 300 dollars, a été remis à Marilou Vinet-Saint-Pierre, étudiante à la maîtrise en travail social (Université de Montréal), et à Julie Deslandes Leduc, étudiante à la maîtrise en sociologie (Université du Québec à Montréal).

Le 3e prix, une bourse de 200 dollars, a été accordé à Danaël Lambert, étudiant au doctorat en administration (Université de Sherbrooke). Il est également auxiliaire de recherche à l'École de travail social (Université de Sherbrooke).

Remerciements

Nous remercions les membres du comité d'évaluation des meilleures communications présentées à ce colloque:

- Mélanie Pelletier, conseillère en transfert, Territoires innovants en économie sociale et solidaire - Organisme de liaison et de transfert (TIESS-OLTIS)
- Denis Bussières, agent de recherche, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et titulaire d'un doctorat en sociologie, UQAM
- Jean-Marc Fontan, professeur, département de sociologie, UQAM

Nous remercions les membres du comité de révision des actes du colloque :

- Houssine Dridi, professeur, département d'éducation et pédagogie, UQAM
- Lucie Dumais, professeure, département de l'école de travail social, UQAM
- Denis Bussières, agent de recherche, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et titulaire d'un doctorat en sociologie, UQAM
- Jean-Marc Fontan, professeur, département de sociologie, UQAM
- Marlène Pominville-Racette, auxiliaire de recherche, Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale

Nous tenons également à souligner la contribution des membres du Comité de direction de la Chaire :

- Denis Bussières, agent de recherche, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et titulaire d'un doctorat en sociologie, UQAM
- Houssine Dridi, professeur, département d'éducation et pédagogie, UQAM
- Jean-Marc Fontan, professeur, département de sociologie, UQAM
- Joanne Burgess, professeure, département d'histoire, UQAM
- Josée S. Lafond, doyenne de la faculté des sciences humaines, UQAM
- Karen Messing, professeure émérite, département des sciences biologiques, UQAM
- Mélanie Pelletier, conseillère en transfert, Territoires innovants en économie sociale et solidaire - Organisme de liaison et de transfert (TIESS-OLTIS)
- Marcel Simoneau, directeur, Service aux collectivités de l'UQAM
- Nathalie Lafranchise, professeure, département de communication sociale et publique, UQAM
- Stéphanie Bernstein, professeure, département des sciences juridiques, UQAM
- Claire Sabourin, agente de recherche et de planification, faculté des sciences humaines, représentante de Josée S. Lafond, doyenne de la Faculté des sciences humaines

Enfin, pour avoir présidé le colloque étudiant sur la recherche partenariale, nous remercions :

- Jean-Marc Fontan, professeur, département de sociologie, UQAM

Table des matières

Présentation du 3e colloque étudiant sur la recherche partenariale 1
Défis et enjeux de la recherche partenariale pour les jeunes chercheur.e.s 1
Conférence d'ouverture 1
Moment d'échange entre jeunes chercheur.e.s 2
Prix « Donna Mergler et Karen Messing » 2
Remerciements 2
Table des matières 4
Liste des sigles et acronymes 7
La recherche partenariale : d'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances 8
1. Une définition de la recherche partenariale 8
2. Le contexte socioéconomique 9
3. Le terrain de recherche et la méthodologie 11
4. Les résultats de la recherche 11
4.1 Les apports des partenaires 11
4.2 Les rôles 13
4.3 Les éléments qui assurent le liant des relations 15
5. Conclusion 17
Bibliographie 19
Briguer les intérêts méthodologiques et politiques des chercheurs universitaires et de l'industrie de la recherche commerciale et du sondage d'opinion: La validation de deux techniques de détections des erreurs de réponse dans les sondages avec panels Web 21
1. Introduction 21
2. Problématique 21
3. Enjeux politiques et méthodologiques d'une recherche partenariale 22
4. Cadre théorique 24
4.1 Le rejet des questionnaires affichant un schème linéaire 24
4.2 Le rejet de questionnaires pour le motif du temps d'achèvement du questionnaire 25
4.3 Rejet pour motifs d'avoir échoué à un test de logique 26
5. Question de recherche et propositions 27
6. Cadre opératoire 28
7. Résultats préliminaires 29
7.1 Évaluation de la validité du lien entre les schèmes linéaires et les erreurs de réponse 30
7.2 Évaluation de la validité du lien entre le temps de complétion et les erreurs de réponse 31
8. Conclusion 32
Bibliographie 33
Recherche participative : entre collaboration et partenariat 35
1. Le projet, en bref 35
2. Définir la recherche partenariale 36
3. L'authenticité partenariale 37

4. Situer l'authenticité partenariale du projet 38
5. La symétrie relationnelle 38
6. Les processus décisionnels 39
7. Les rôles au sein de l'équipe 40
8. L'objectif du projet 41
9. Susciter un dialogue sur la connaissance 42
10. Constats et conclusions 43
Bibliographie 44
« *On voit qu'ils ont des idées climatisées!* » : la confusion des rôles et la diffusion des responsabilités dans un partenariat en santé mondiale au Burkina Faso 46
1. Préambule 46
2. Le cas des indigents au Burkina Faso : une politique d'exemption du paiement des soins de santé primaire 47
3. Un aperçu de nos observations sur le terrain 48
4. Partenariats multiples et tensions entre les acteurs 50
5. Collaboration entre l'équipe de recherche et une ONG de consultance locale 51
5.1 Collaborations entre les structures sanitaires 52
6. Conclusion 54
Bibliographie 55
Défis de l'engagement des acteurs dans une recherche collaborative : réflexions épistémologiques issues d'une étude qualitative en milieu HLM Familles 58
1. Présentation de l'étude 59
2. Réflexions épistémologiques 61
2.1 Le postpositivisme 61
2.2 Universalité du savoir 62
2.3 Hiérarchisation des savoirs 64
2.4 Certitude et logique de la preuve 65
2.5 Linéarité du processus de recherche 65
3. Discussion 66
Références 68
Réaliser une recherche-action provinciale en collaboration avec des partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation : enjeux et défis rencontrés 73
1. Introduction 73
2. Le projet de recherche-action 73
2.1 Le contexte de réalisation de la recherche : Les ÉIJ et les acteurs clés qui en assurent la coordination 73
3. Enjeux liés à l'implication des partenaires 76
4. Avantages, limites et enjeux éthiques associés à l'implication des partenaires 79
5. Recommandations pratiques 80
6. Conclusion 81
Bibliographie 81
Le projet Volet 2-B – Besoins décisionnels et prise de décision partagée interprofessionnelle, un projet démonstration sur la recherche axée sur le patient 85
1. Introduction 85

2. Le projet Volet 2-B – Besoins décisionnels et prise de décision partagée interprofessionnelle 86
3. La vision de l'équipe de recherche sur la RAP 88
4. Les défis de la RAP 88
5. Les retombées de la RAP 90
6. Réflexions sur la RAP 90
Références 92
Co-curating Queer Stories: An autoethnography on the creation of the exhibition *Témoigner pour agir* 94
1. How did I get here? 94
2. What does curator mean? 95
3. The twist 95
4. Co-curating 96
5. *Témoigner pour agir* 97
6. The Exhibition's Objectives and Actors 97
7. My research-intervention 98
8. Understanding Changing Roles 99
9. What are some of the downsides to this way of working? 100
10. What are the benefits? 100
11. What makes the art we have chosen make our point? 100
Bibliography 101
De la théorie à la mise en place de recherches partenariales : Quatre exemples de projet de recherche en psychologie communautaire 103
1. Introduction 103
2. La psychologie communautaire et les approches « participative » et « partenariale » 104
3. L'importance du contexte dans le projet Savoirs partagés 105
3.1 Description du projet Savoirs partagés 105
3.2 La notion de contexte 106
3.3 Le contexte dans le projet Savoirs partagés 107
4. La temporalité dans le projet Flash sur mon quartier! 108
4.1 Description du projet Flash sur mon quartier! 108
4.2 La temporalité en recherche partenariale 109
4.3 Rôle du locataire-chercheur 110
4.4 Rythme du projet 110
5. La pérennité du partenariat dans le projet l'Activité physique des aînés en HLM 111
5.1 Description de l'étude 111
5.2 La notion de volonté 111
5.3 La volonté de participer à un comité aviseur 111
5.4 Comment rattraper et pérenniser le partenariat pour améliorer l'utilisation des connaissances? 112
6. La notion de négociation dans un projet sur la parentalité et le handicap physique 113
6.1 La notion de négociation et d'exigences parallèles 114
6.2 Discussion et conclusion 115
Références 115

Liste des sigles et acronymes

ARIM	Association pour la recherche et l'intelligence marketing
ARUC	Alliances de recherche universités-communautés
CE	Comité d'encadrement
CÉR	Comité éthique de la recherche
CFC	Condition féminine Canada
CISSS	Centres intégrés de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CS	Le comité des Sages
CSPS	Centres de santé et de promotion sociale
DBA	Doctorat en administration des affaires
ÉIJ	Équipes d'intervention jeunesse
GMÉ	Groupe des médias étudiants
HIV	Human immunodeficiency virus
HLM	Habitation à loyer modique
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
ONG	Organisation non gouvernementale
OH	Office d'habitation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSI	Plan de services individualisés
PSII	Plan de services individualisés et intersectoriels
RAP	Recherche axée sur le patient
RÉIJQ	Regroupement des équipes d'intervention jeunesse du Québec
RSS	Réseau de la santé et des services sociaux
SAC	Service aux collectivités de l'UQAM
SMA	Santé mentale adulte
SRAP	Soutien sur la recherche axée sur le patient
TCGFBSL	Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent
TCGFM	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
TCMFM	Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
UQÀM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

La recherche partenariale : d'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances

Denis Bussières
Titulaire d'un doctorat en sociologie
Professionnel de recherche
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)-UQAM

Cet article résume notre travail doctoral (2018). Il comprend quatre parties et une conclusion qui soulève à la fois les limites d'un tel travail et les pistes de recherche qui s'en dégagent. Dans la première partie, nous présentons la définition de la recherche partenariale que nous avons adoptée et les questions qui ont inspiré notre enquête. La deuxième partie porte sur le contexte social qui explique l'essor que connaît la recherche partenariale depuis le tournant du siècle. Dans la troisième partie, nous présentons la méthodologie que nous avons utilisée et décrivons rapidement notre terrain de recherche. Enfin, la quatrième partie présente les résultats de notre analyse.

1. Une définition de la recherche partenariale

Les recherches réalisées conjointement entre des chercheurs et des non-chercheurs se présentent sous différents vocables tant en français qu'en anglais. En français, il est question de recherche-action, de recherche collaborative, de recherche en partenariat, de recherche participative, en anglais les termes utilisés sont *community-based research*, *research partnership*, *community-based participatory research*… Cette profusion lexicale témoigne de l'effervescence de cette pratique de recherche.

Pour les besoins de notre travail, nous avons opté pour la définition proposée par Linda Silka. Par recherche partenariale, nous entendons « une façon de faire de la recherche dans laquelle un ou plusieurs chercheurs se réunissent avec d'autres (par exemple, une organisation, une communauté ou une nation autochtone) pour réaliser un programme de recherche conjoint (notre traduction) » (2009, p. 338). Dans ces recherches, « les partenaires tentent de réaliser toutes les étapes de la recherche dans le cadre d'un arrangement équitable de partage du pouvoir (notre traduction) » (*Ibid.*). Au fondement d'une recherche partenariale, on observe la constitution d'une relation entre chercheur et non-chercheur, une relation qui se maintiendra tout au long du processus de recherche. Puisque l'on parle de recherche, cette alliance a comme objectif premier la coconstruction de nouveaux savoirs ou la confirmation de savoirs existants.

Cette forme de recherche a des effets tant sur le chercheur que sur le non-chercheur. Pour le chercheur, celui-ci ne peut plus adopter une position en surplomb qui le place à distance de son objet de recherche. Pour sa part, le praticien ne peut plus se limiter à une posture de consommateur de recherche, il est invité à mettre la main à la pâte et à participer au processus de recherche. Ce mode de production de connaissances qui implique des changements dans le rôle des différents partenaires de recherche fait surgir naturellement différentes questions.

La question principale peut se résumer à : comment ces partenariats fonctionnent-ils ? Cette question centrale se décline en trois sous-questions qui ont guidé notre travail de recherche.

- Qu'est-ce que les partenaires investissent dans cette relation ?
- Quels rôles y jouent-ils ?
- Quels éléments assurent le liant, c'est-à-dire la fluidité des relations entre les partenaires ?

Les réponses à ces trois questions nous permettront de mieux comprendre la mécanique de ce type de recherche et de présenter les composantes de l'espace partenarial de recherche que nous appelons l'espace de production cognitive.

2. Le contexte socioéconomique

La recherche partenariale a connu un essor important au cours des vingt dernières années, comme en témoigne la mise en place par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), en 2000, du programme des alliances de recherche universités-communautés (ARUC)[2]. Trois facteurs sociopolitiques se sont conjugués pour constituer un contexte, un terreau social qui a permis à la recherche partenariale et ses différentes manifestations de se développer lors des trente dernières années.

Le premier facteur renvoie à la transformation du modèle fordiste de développement. Ce modèle a caractérisé la période de 1945 à 1975, celle que l'on a appelée les Trente glorieuses. Mais à partir des années 1970, ce modèle a été perturbé par la crise pétrolière (Boltanski et Chiapello, 2011), ce qui a eu des répercussions sur l'emploi par un bouleversement des méthodes de production (Klein *et al.*, 2009). Concurrencées par les pays émergents, les économies du Nord se tournent vers de nouvelles formes de production. La production de savoirs, particulièrement de savoirs technologiques, devient

[2] Voir : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/cura-aruc-fra.aspx?pedisable=true

l'assise sur laquelle se transforme la production industrielle des pays du Nord. La mise en place d'une économie fondée sur le savoir a été une réponse à la crise du fordisme.

Au Québec, cette réponse a pris une expression singulière sous la forme d'un modèle de régulation économique et sociale entre les acteurs de la société civile, du patronat et de l'État. Au trinôme État-Marché-Syndicat qui caractérisait le modèle fordisme se substitut un modèle basé sur le trinôme État-Marché-Société civile (Bouchard *et al.*, 2005). Un mouvement de collaboration se met en place qui autorise la constitution d'un discours et de pratiques concrètes de coopération qui se renforcent mutuellement entre les divers acteurs sociaux.

Le deuxième facteur se situe dans les transformations que traverse la production scientifique, conceptualisées comme le passage du Mode 1 au Mode 2 de production des connaissances (Gibbons *et al.*, 1994). Dans le Mode 1, les questions de recherche relevaient avant tout des disciplines scientifiques qui formaient un sous-système social possédant une certaine autonomie vis-à-vis entre autres du système politique et du système de production (Bourdieu, 2001). Avec l'avènement du Mode 2, les questions de recherche n'émergent pas exclusivement du monde scientifique, elles proviennent aussi de demandes sociales portées par la société civile et ses différentes organisations.

Ainsi, la science n'est plus la chasse gardée des seuls chercheurs, ceux-ci doivent maintenant porter attention aux attentes et parfois aux espoirs des autres membres de la société lorsqu'ils planifient leur programme de recherche (Nowotny *et al.*, 2003). Le développement de la recherche partenariale correspond bien à l'idée du Mode 2 de production de connaissances avec l'arrivée d'un nouvel acteur dans le processus même de la recherche.

Enfin, le troisième facteur fait appel aux concepts d'économie du savoir et de société du savoir. Sous sa forme plus économique dans le concept d'« économie du savoir » (Banque Mondiale, 2003) ou sous celle plus étendue dans celui de « société du savoir » (UNESCO, 2005), ces deux visions du développement des sociétés mettent de l'avant l'importance de la production scientifique comme élément fondamental pour assurer à la fois la croissance économique et sociale des sociétés. À cette dimension de production du savoir s'ajoute la composante de la diffusion ou du transfert des connaissances vers les différents acteurs sociaux. Le développement des connaissances devient ainsi la nouvelle matière première qui nous assurera une économie prospère, et dans sa vision plus sociale permettra aussi le plein épanouissement des citoyens et citoyennes.

Ces trois facteurs, par un effet d'accumulation et d'amalgame, ont permis, d'une part, la constitution d'un terreau sémantique, et, d'autre part, la mise en place de pratiques de

collaboration qui viennent tous les deux se conjuguer pour soutenir l'essor de la recherche partenariale.

3. Le terrain de recherche et la méthodologie

Comme terrain de recherche, nous avons choisi le Service aux collectivités de l'UQAM[3] (SAC) qui a une pratique de recherche partenariale de plus de 30 ans et qui a inspiré la mise en place du programme des ARUC du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous avons privilégié l'étude de cas à partir d'expériences exemplaires en termes de réussite, car celles-ci nous permettent de dégager des conclusions qui peuvent servir de points de référence pour l'étude d'autres expériences de recherche partenariale. C'est une méthode qui est souvent utilisée dans l'industrie ou le monde du sport pour améliorer la performance, l'idée étant de s'inspirer des meilleurs. Dans le monde industriel, cette technique s'apparente au *benchmarking*.

Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de 23 personnes : chercheurs, praticiens, étudiants, professionnelles du SAC. Nous avons aussi ajouté à notre corpus deux entrevues qui nous ont servi à tester pour notre questionnaire, entrevues réalisées auprès d'un chercheur et d'une praticienne. Pour analyser l'ensemble des verbatims, nous avons utilisé le logiciel NVivo.

4. Les résultats de la recherche

Rappelons que trois questions guidaient notre travail :

- Qu'est-ce que les partenaires investissent dans une recherche partenariale ?
- Quels rôles y jouent-ils ?
- Quels éléments assurent la fluidité des relations ?

Les réponses à ces questions nous permettront de présenter les composantes de l'espace de production cognitive.

4.1 Les apports des partenaires

Notre premier niveau d'analyse a été de nous interroger sur les apports respectifs des chercheurs et des praticiens dans le processus de recherche. La recherche partenariale est souvent présentée comme la rencontre de deux types de connaissances, les connaissances théoriques portées par le chercheur et les connaissances pratiques qui sont le propre des praticiens. Cette idée que les chercheurs apportent des connaissances théoriques et les

[3] Voir : https://sac.uqam.ca/

praticiens des connaissances pratiques est très présente lorsque l'on traite de la recherche partenariale (Otis *et al*., 2015).

Notre analyse fait ressortir une situation beaucoup plus complexe, les apports des partenaires ne se limitent pas au binôme connaissances théoriques et connaissances pratiques. De plus, dans les cas étudiés, un troisième joueur, les professionnelles du SAC, participe à la dynamique chercheur-praticien en offrant à la fois un encadrement institutionnel et relationnel à la rencontre chercheur-praticien.

Le schéma suivant nous permet de synthétiser les différents apports tant des chercheurs, des praticiens que des professionnelles du SAC

Schéma no. 1 : Les apports des partenaires

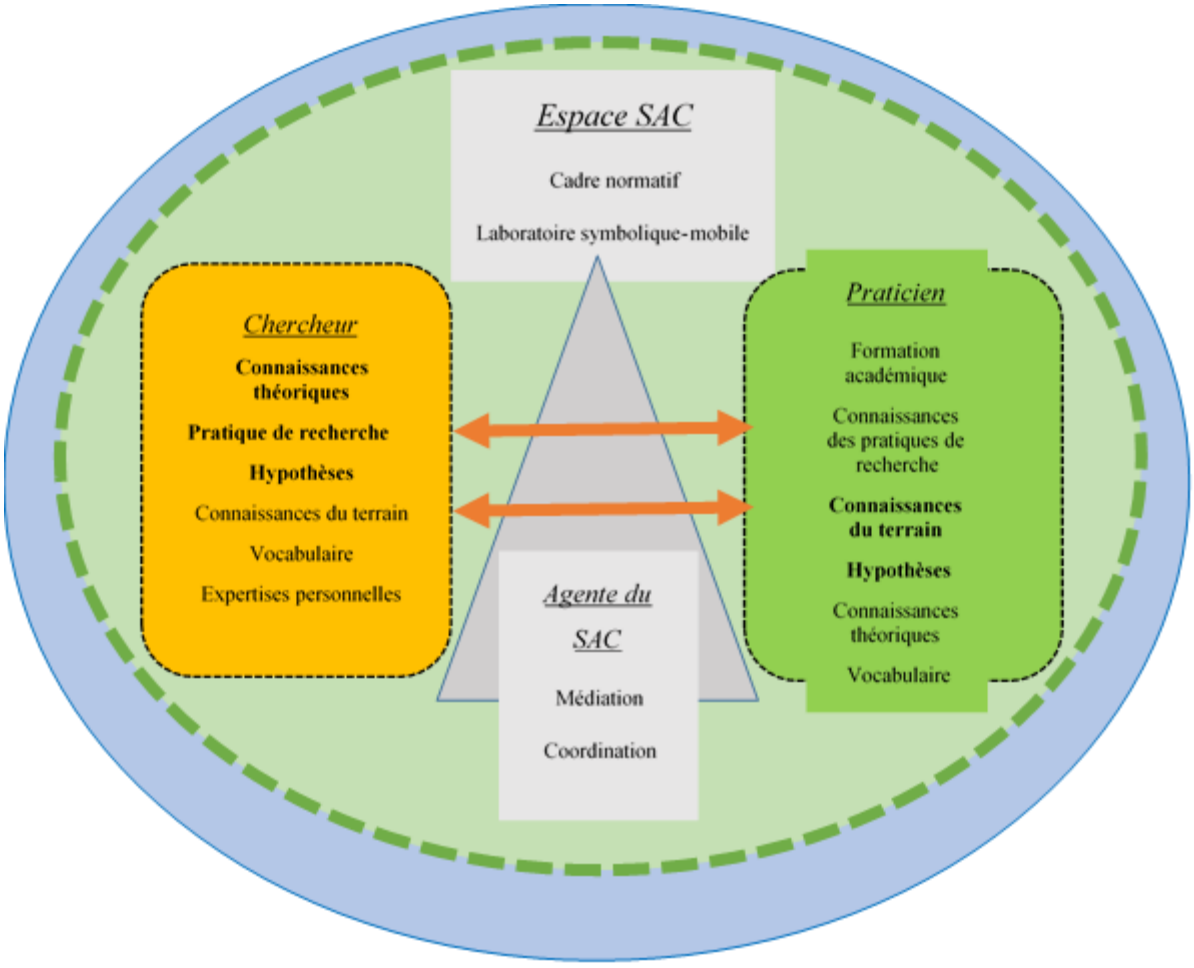

Nous avons donc un espace de production cognitive représenté par le grand cercle, cet espace est balisé par un cadre normatif institué par la présence du SAC représenté par le cercle au contour hachuré. Le SAC apporte un cadre normatif, mais c'est aussi, par la

présence de ces professionnelles, la constitution de ce que nous appelons un laboratoire symbolique-mobile. Ce laboratoire est symbolique parce qu'il repose essentiellement sur la professionnelle du SAC, elle en est l'incarnation et il est mobile parce qu'il n'est pas inscrit dans un lieu précis à l'opposé de la majorité des laboratoires, se déplaçant selon les besoins des rencontres.

Si nous regardons les contributions des chercheurs, nous constatons que ce sont principalement leurs connaissances théoriques, leurs connaissances pratiques de la recherche et leurs hypothèses qui émergent en premier. Mais souvent les chercheurs ont aussi une bonne connaissance du terrain de recherche, un vocabulaire pour nommer les choses et parfois aussi des expertises personnelles sur la problématique étudiée. Par exemple, un des chercheurs interviewés qui a participé à un des cas de notre étude portant sur la sécurité alimentaire avait lui-même, lorsqu'il était étudiant, travaillé dans ce secteur d'intervention.

Pour les praticiens, leurs contributions essentielles portent sur la connaissance du terrain de recherche et leurs hypothèses concernant les pistes de recherche : mais il faut également souligner leur formation académique, pour certains leurs connaissances des pratiques de recherche, de même que leurs connaissances théoriques qui viennent de leur formation, leurs lectures, leurs participations à des colloques. Il arrive aussi qu'ils partagent avec les chercheurs un vocabulaire pour nommer leur pratique.

Enfin, nous devons considérer la contribution des professionnelles du SAC. La présence des professionnelles de ce service ne se limite pas au cadre normatif; elles jouent un rôle essentiel de coordination dans la préparation et le suivi des rencontres, elles assurent de même une fonction de médiation qui permet entre autres de gérer les tensions qui peuvent naître entre les partenaires.

Notre analyse révèle donc toute la complexité et l'étendue des contributions mises en jeu par les partenaires des recherches. Ces apports ne peuvent se réduire au constat simplificateur selon lequel les chercheurs sont porteurs de connaissances théoriques et les praticiens de connaissances pratiques. Ce que nous réalisons, c'est que la recherche partenariale fait appel à différentes « compétences réflexives » présentes tant chez les chercheurs que les praticiens.

4.2 Les rôles

Un regard à partir de chacune des étapes d'un processus de recherche nous permettra de traiter des rôles joués tant par les praticiens que par les chercheurs.

Étape 1 : Rédaction du devis de recherche

Lors de cette étape, on constate la place centrale qu'occupent les professionnelles du SAC dans la coordination de cette étape, le SAC apporte entre autres un encadrement institutionnel, par exemple dans la production du devis de recherche qui doit répondre à certaines normes. On note de plus que les chercheurs jouent un rôle important dans la rédaction du devis, une tâche qui fait partie de leur travail habituel puisqu'ils sont mandatés régulièrement pour écrire des demandes de recherche.

Étape 2 : Collecte des données

Les chercheurs tiennent une place prépondérante lors de cette étape, car les pratiques de recherche font partie de leur domaine de compétences. Comme le soulignait une praticienne dans une entrevue, c'est pour leur savoir-faire en recherche que l'on fait appel à leur service. Ceci n'empêche pas, comme on l'a remarqué dans certaines recherches, que des praticiens puissent participer à cette étape du processus par la cueillette d'échantillons, l'identification de personnes à interviewer ou la rédaction de verbatim.

Étape 3 : Analyse des données

Même si les chercheurs rédigent souvent les premières analyses ou encore des schémas ou diagrammes qui font la synthèse des résultats, c'est lors de cette phase que les capacités d'analyse des praticiens sont mises à profit. Ces premiers éléments d'analyse qu'ils soient sous forme de textes ou de schémas sont retravaillés par les praticiens. Cette étape avec la suivante nous apparaît comme le moment central de la coconstruction des connaissances. C'est lors de cette étape qu'il y aura entente sur les nouvelles connaissances qui émergent des données recueillies.

Étape 4 : Rédaction du rapport de recherche

Les chercheurs retrouvent ici une place importante due encore une fois au fait qu'ils sont appelés par leur travail à rédiger différents textes. Mais ces rapports et les autres productions sont lus et commentés par les praticiens qui suggèrent souvent des modifications. Encore ici, la coconstruction des connaissances s'exerce pleinement, car les écrits et les divers outils de diffusion font foi de l'accord entre les partenaires sur les nouvelles connaissances produites par la recherche.

Étape 5 : Diffusion et transfert des connaissances

On voit réapparaître une division des rôles plus traditionnelle, les praticiens seront appelés à défendre les résultats devant différents publics parfois avec l'appui des

chercheurs. Pour sa part, la diffusion scientifique par des articles ou des présentations lors de colloques relève principalement des chercheurs, même si occasionnellement des praticiens contribuent à ces présentations.

Selon nos observations, la coconstruction des connaissances se réalise principalement aux étapes 3 et 4 du processus de recherche, là où chercheurs et praticiens confrontent leur analyse des données et s'entendent sur la rédaction et la présentation des résultats de recherche.

4.3 Les éléments qui assurent le liant des relations

Nous avons constaté qu'au-delà des compétences réflexives investies par les partenaires, le processus de recherche est influencé par des éléments diffus qui ne sont pas présents, par exemple, dans le devis de recherche qui définit les rôles des différents partenaires. Ils sont aussi absents des différents textes ou outils qui peuvent servir à la diffusion et au transfert des résultats. Pour les repérer, il faut interroger directement les partenaires des recherches.

Ces éléments composent un socle commun sur lequel reposent les relations entre partenaires. Ils sont de trois ordres. Premièrement, des valeurs sociales partagées par les partenaires. Dans les recherches que nous avons étudiées, ces valeurs touchaient entre autres le changement social, la justice sociale, le développement durable.

Deuxièmement, les partenaires ont aussi en commun des aptitudes relationnelles qui facilitent leur collaboration. Soulignons trois éléments centraux : le respect, l'écoute et l'ouverture. Enfin, un troisième facteur concerne la dimension épistémologique de toute recherche. Nous entendons ici par épistémologie « l'étude de la constitution des connaissances valables » (Berthelot, 2000, p. 8). Nous avons aussi constaté que les partenaires s'entendent sur ce que constitue un énoncé ou une connaissance valable. Sans cette entente, il ne peut y avoir de production de nouvelles connaissances et de diffusion de celles-ci.

Cet accord épistémologique repose aussi sur l'adhésion des chercheurs au fait que les praticiens sont porteurs de connaissances et que celles-ci sont utiles dans l'ensemble du processus de recherche. En intégrant ces éléments diffus, nous pouvons ainsi avoir une image encore plus précise de ce qui meuble l'espace de la recherche partenariale :

Schéma 2 : L'espace partenarial de recherche

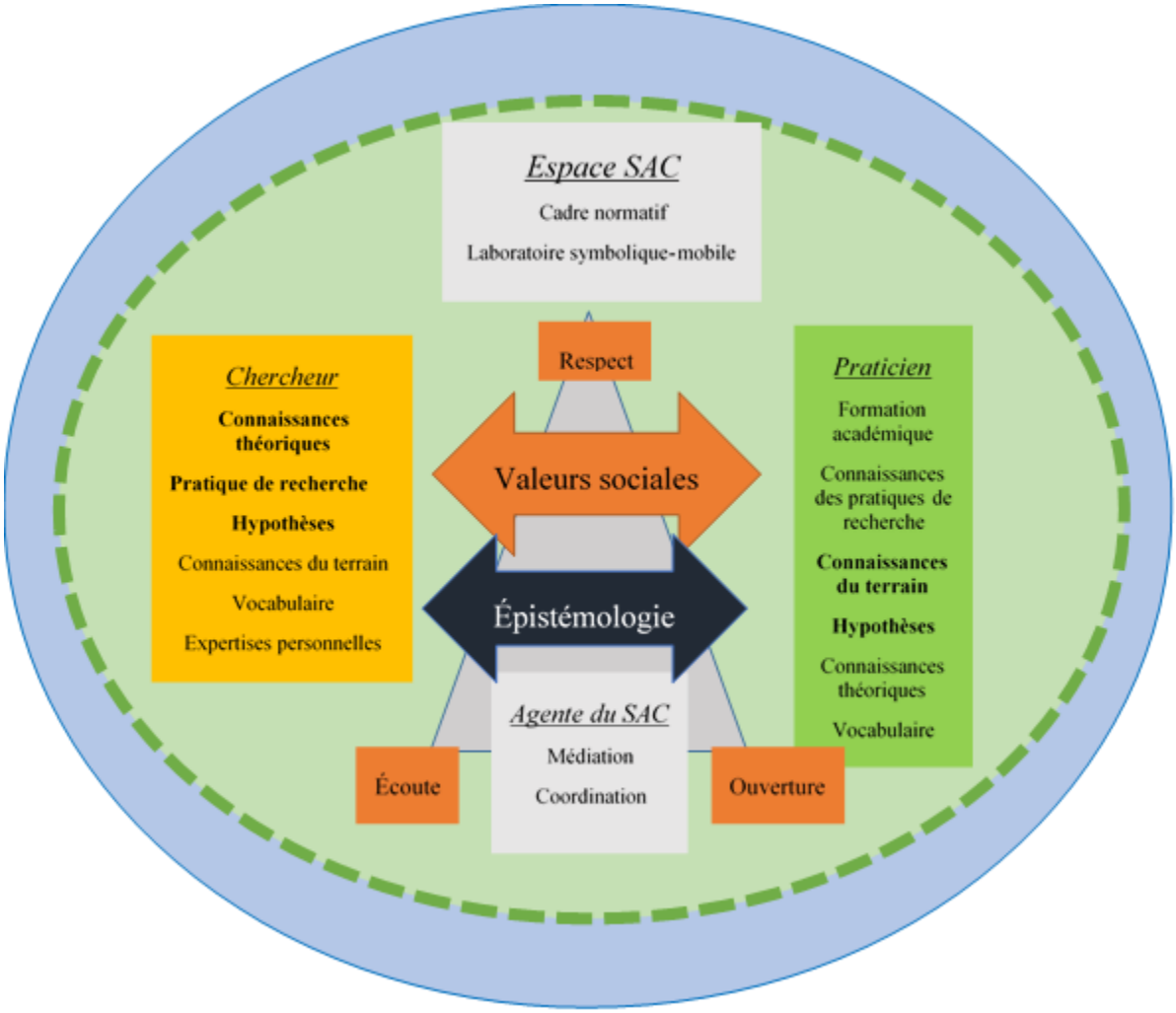

Cet espace est constitué par : un cadre normatif porté par le SAC et différentes compétences réflexives tant de la part des chercheurs que des praticiens, compétences réflexives qui dépassent le binôme connaissances théoriques et connaissances pratiques, les connaissances des uns et des autres n'étant qu'une dimension de ces compétences réflexives. À ces composantes s'ajoutent des éléments plus diffus : des valeurs sociales, des capacités relationnelles et une entente épistémique. Sans oublier les rôles de coordination et de médiation assurés tout au long du processus par les professionnelles du SAC.

Une façon plus schématique de présenter cet espace de production cognitive, c'est de montrer qu'elle est composée de quatre éléments constitutifs :

Schéma 3 : Les éléments constitutifs de l'espace de production cognitive

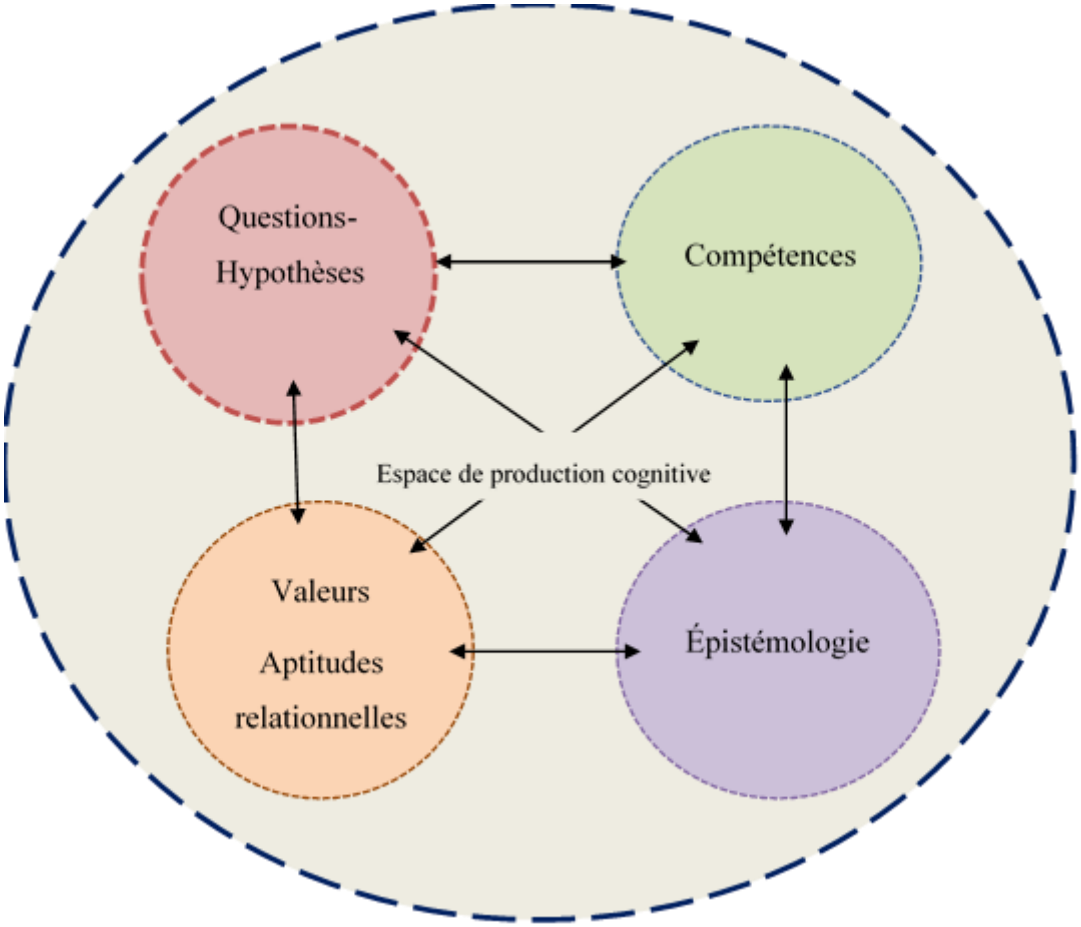

Ces éléments sont constitués; A : des questions et hypothèses qui proviennent tant des chercheurs que des praticiens, les questions et hypothèses étant à la base de toute recherche. B : des compétences réflexives qui sont les apports des partenaires. C : des valeurs sociales et aptitudes relationnelles et D : d'une entente épistémologique; les éléments C et D assurant le liant et un socle commun sur lequel se construit la relation partenariale. L'ensemble de ces éléments sont constamment sollicités tout au long du processus de recherche. Comprendre la dynamique partenariale de recherche, c'est avant tout porter attention à ces quatre éléments et à leur interaction.

5. Conclusion

Toutes les recherches comportent des limites, particulièrement dues aux choix méthodologiques qui guident le chercheur. En ce qui nous concerne, nous avons restreint notre terrain à des recherches réalisées au sein du SAC, nous concentrant sur l'étude exhaustive de cinq cas, toutes des expériences de recherches réussies. En élargissant notre

terrain de recherche, peut-être aurions-nous identifié d'autres éléments au sein de l'espace de production cognitive.

La limite principale de notre enquête touche aux relations de pouvoir qui se jouent entre chercheurs, praticiens et médiateurs, ces relations de pouvoir sont des éléments très subtils qui nécessitent pour les mettre au jour des outils de recherche plus élaborés que ceux que nous avons utilisés : on pense ici à l'observation des rencontres entre partenaires, ou encore à une analyse des courriels et échanges téléphoniques. Mais soulignons tout de même que les composantes que nous avons trouvées concordent avec notre expérience de coordonnateur de recherche dans le cadre d'ARUC. Elles correspondent aussi à ce que nous avons pu remarquer dans les interactions entre chercheur et praticien au sein d'un organisme de liaison et transfert avec lequel nous collaborons.

Une recherche ouvre aussi de nouveaux champs d'interrogations, nous en identifions quelques-uns pour clore ce texte. Le modèle que nous présentons mériterait d'être testé sur d'autres expériences de recherche partenariale. Nous pensons ici aux recherches réalisées avec des partenaires de communautés autochtones. Il y a lieu de s'intéresser de plus près au rôle des médiateurs, certains les présentent comme des *gatekeeper*, des portiers qui donnent accès aux communautés, leur présence apparaît souvent essentielle pour rejoindre certaines populations, mais nous pouvons nous interroger sur leur représentativité comme porte-parole des communautés (Reeves, 2010) et (McKenna et Main, 2013).

Des questions éthiques sont soulevées par la recherche partenariale, les règles éthiques qui s'appliquent à la recherche partenariale étant copiées sur celles qui nous proviennent des recherches plus traditionnelles où les chercheurs y jouent un rôle central. Or la participation des praticiens dans les activités de recherche suscite par exemple des questions concernant la confidentialité des données. Enfin, des questions épistémologiques touchant entre autres le dialogue entre différentes épistémologies présentes en recherche partenariale. On peut penser ici aux épistémologies féministes où celles portées par des peuples autochtones se poseront de plus en plus avec le développement de la recherche partenariale.

Bibliographie

Banque Mondiale. (2003). *Construire les sociétés du savoir: nouveaux défis pour l'enseignement supérieur*. Washington, D.C.; Canada : World Bank ; Les Presses de l'Université Laval.

Berthelot, J.-M. (2000). *Sociologie: épistémologie d'une discipline: textes fondamentaux*. Bruxelles : De Boeck Université.

Boltanski, L. et Chiapello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme postface inédite*. Paris : Gallimard.

Bouchard, M. J., St-Pierre, J. et Lévesque, B. (2005). *Modèle québécois de développement et gouvernance entre le partenariat et le néolibéralisme?* Montréal : Alliance de recherche universités-communautés : Réseau québécois de recherche partenariale. Récupéré de http://site.ebrary.com/id/10238042

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France, 2000-2001*. Paris : Raisons d'agir.

Bussières, D. (2018). *La recherche partenariale : d'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances*. Montréal: UQAM.

Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P. et Trow, M. (1994). *The new production of knowledge: the dynamics of science and research in contemporary societies*. London ; Thousand Oaks, Calif : SAGE Publications.

Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2009). *L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation*. (ET0907). Montréal : CRISES.

McKenna, S. A. et Main, D. S. (2013, 1 juin). The role and influence of key informants in community-engaged research: A critical perspective. *Action Research*, *11*(2), 113‑124. doi : 10.1177/1476750312473342

Nowotny, H., Scott, P. et Gibbons, M. (2003). *Repenser la science: savoir et société à l'ère de l'incertitude*. Paris : Débats Belin.

Otis, J., Lévy, J. J. et Bernier, M. (dir.). (2015). *La recherche communautaire VIH/sida: des savoirs engagés*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Reeves, C. L. (2010, 1 juin). A difficult negotiation: fieldwork relations with gatekeepers. *Qualitative Research*, *10*(3), 315‑331. doi : 10.1177/1468794109360150

Silka, L. (2009). Partnership Ethics. Dans *The handbook of social research ethics*. Los Angeles : Sage.

UNESCO. (2005). *Vers les sociétés du savoir*. Paris : Éditions UNESCO.

Briguer les intérêts méthodologiques et politiques des chercheurs universitaires et de l'industrie de la recherche commerciale et du sondage d'opinion: La validation de deux techniques de détections des erreurs de réponse dans les sondages avec panels Web

Stéphane Goyette[4]
Doctorant en administration des affaires (DBA)
Université de Sherbrooke

Jean-François Guertin, Ph. D.
Professeur agrégé, École de gestion
Université de Sherbrooke

Alain Villeneuve, DBA
Professeur agrégé, École de gestion
Université de Sherbrooke

1. Introduction

Le lecteur trouvera ici après le fruit des réflexions sur les enjeux méthodologiques et politiques émanant d'une recherche partenariale effectuée dans le cadre du programme de doctorat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke.

Nous adoptons une définition relationnelle de la recherche partenariale dans le sens ou les praticiens participent activement à la recherche (Bonny, 2017). Cette approche se distingue de la recherche académique traditionnelle ou le chercheur est perçu comme un professionnel de la recherche (*Ibid.)*. Notre projet se distingue également par le fait que les praticiens sont également des chercheurs professionnels, car il s'effectue avec différentes sociétés de l'industrie de la recherche commerciale et du sondage d'opinion.

2. Problématique

Notre problématique porte sur les erreurs de réponse dans les sondages effectués avec des panels Web. Le sondage utilisant un panel Web est devenu la norme pour l'industrie de la recherche commerciale à cause de son habileté à rejoindre de grands échantillons,

[4] Étude réalisée grâce à une bourse Mitacs.

rapidement et à faibles coûts. Un panéliste est un répondant qui s'inscrit auprès d'une firme de recherche pour compléter des sondages moyennant une rétribution. Cette dernière peut prendre la forme de points échangeables pour des prix, des loteries ou une somme monétaire.

La professionnalisation des répondants qui résulte de l'emploi des panels Web accroit l'intérêt pour le contrôle des erreurs de réponse. Cela est en partie tributaire au fait que les sociétés de recherche craignent que les panélistes n'évaluent pas avec vigilance les questions des sondages dans le simple but d'obtenir rapidement les rétributions associées à ces derniers.

Puisque la formation universitaire n'aborde pas clairement la gestion des panels, les praticiens ont développé des techniques de détections des erreurs de réponse pour combler ce vide. À ce titre, notre résidence doctorale révèle que jusqu'à 25% des questionnaires sont rejetés pour d'apparents motifs d'erreurs de réponse (Goyette *et al.*, 2018). Cela représente un épineux problème, car il entraine des coûts et des délais pour remplacer les questionnaires rejetés.

3. Enjeux politiques et méthodologiques d'une recherche partenariale

La nature relationnelle d'une recherche partenariale implique un partage des responsabilités dans la conduite de la recherche. Certains enjeux politiques et méthodologiques peuvent s'immiscer dans ce partage. En accord avec le programme de DBA de l'Université de Sherbrooke, une résidence en entreprise est déployée pour cerner, entre autres choses, ces enjeux pour s'assurer de la pertinence de la problématique managériale auprès des praticiens.

Notre activité de résidence consiste à une série d'entrevues semi structurées auprès de hauts cadres de sociétés de la recherche commerciale ainsi que de l'Association pour la recherche et l'intelligence marketing (ARIM). Six sociétés de différentes tailles et régions sont retenues pour capturer un éventail des objectifs et préoccupations de l'industrie de la recherche commerciale.

L'analyse révèle d'importantes différences entre les objectifs de l'industrie de la recherche commerciale et de la communauté de la recherche universitaire. Les universitaires se préoccupent de l'avancement de la science et la diffusion du savoir qui en résulte. En contrepartie, l'industrie de la recherche commerciale se soucie de la réduction de l'incertitude entourant d'importantes décisions managériales (Crawford, 1997) et cela dans le cadre de la protection des secrets commerciaux et industriels qui en

découlent. La diffusion du savoir est donc un enjeu de taille dans notre recherche partenariale.

Ces importantes distinctions entrainent des conséquences dans les déploiements méthodologiques. La rigueur imposée par une application méthodique d'une démarche scientifique permet aux chercheurs universitaires de bien cerner la complexité des problématiques. Toutefois, cette dernière représente une lourdeur relative pour la communauté des praticiens afin de répondre aux exigences de ses clients qui cherchent à exploiter des opportunités dans un court horizon de temps.

La différence dans les objectifs se reflète également dans les préoccupations méthodologiques des deux communautés. D'une part, les universitaires sont préoccupés par la validité et la fiabilité des construits qu'ils disséminent. D'autre part, les praticiens se préoccupent du contrôle des erreurs de réponse des répondants. Puisque le contrôle des erreurs de réponse est une composante de la validité et de la fiabilité, il y a donc lieu de conclure à une apparente complémentarité dans les préoccupations méthodologiques des deux communautés de chercheurs.

L'industrie de la recherche commerciale soulève également que la formation universitaire est mal adaptée à ses besoins. En effet, malgré que le panel Web représente d'emblée la méthode la plus déployée, la formation universitaire mise principalement sur les techniques d'échantillonnage probabilistes. Les panels ne permettent pas toutefois de faire appel à l'inférence statistique pour généraliser les résultats (ARIM, 2007). En effet, le biais d'auto sélection des panélistes contrevient au critère de sélection aléatoire des répondants associé aux techniques probabilistes.

Au parcours des différences, des intérêts communs émergent qui facilitent la conciliation de la problématique managériale. D'une part, les chercheurs universitaires font un usage croissant des panels Web et ont avantage à en maitriser les forces et faiblesses. Cette exploration permettra également d'en diffuser le savoir qui à son tour, s'immiscera dans la formation universitaire destinée aux praticiens de la recherche commerciale qui en affichent un besoin.

Par conséquent, la problématique managériale conjointe des deux communautés s'articule plus précisément autour du souci de réduire les erreurs de réponse qui entrainent le rejet de questionnaires dans les sondages effectués avec des panels Web.

4. Cadre théorique

Ayant défini la problématique managériale, les chercheurs universitaires ont entamé une revue de la littérature scientifique pour mieux cerner cette dernière. Ce partage résulte des outils disponibles à ces derniers ainsi que le temps disponible pour effectuer cette tâche. Il est toutefois convenu que les résultats seront partagés avec les praticiens et les implications seront analysées par les deux parties.

À l'instar de Sudman et Bradburn (1973), nous définissons une erreur de réponse comme étant la marque d'un écart entre la réponse du répondant captée dans le sondage et la vraie réponse. Force est de constater qu'identifier cet écart n'est pas une chose facile. Dans une question de nature comportementale, il est parfois possible de contrôler la réponse via un audit (ex. : contrôler le nombre de transactions bancaires rapportées par le répondant via un audit auprès de ladite institution) (*Ibid.*). Toutefois, les sondages regorgent de mesures abstraites comme les besoins, valeurs, motivations et attitudes pour lesquelles il s'avère difficile d'identifier la vraie réponse.

Puisqu'il est virtuellement impossible de contrôler toutes les réponses d'un répondant dans un sondage, le rejet d'un questionnaire repose sur le jugement du chercheur. À ce titre, nous définissons le rejet comme « un jugement qui entraine l'exclusion du questionnaire d'un panéliste sur la base de mesures ponctuelles d'erreurs de réponse qui soulèvent des doutes quant à la validité interne de l'ensemble des réponses capturées dans ledit questionnaire » (Goyette *et al.*, 2018).

Les techniques de détection d'erreurs de réponse les plus fréquemment déployées sont les schèmes linéaires, le temps d'achèvement du sondage et les tests de logiques (*Ibid.*). Un schème linéaire se détecte lorsqu'un panéliste sélectionne systématiquement la même réponse dans une série d'échelles de mesure. Cette technique repose sur l'hypothèse que ces panélistes n'évaluent pas avec vigilance les questions. De façon similaire, un temps d'achèvement très rapide soulève des doutes sur la validité des réponses. Pour leur part, les tests de logique permettent de contraster la réponse du panéliste avec une mesure objective pour conclure à la présence d'une erreur de réponse.

4.1 Le rejet des questionnaires affichant un schème linéaire

Le schème linéaire est facilement observable dans les blocs de questions reposant sur une échelle de mesure du type Likert. La théorie de la réponse satisfaisante de Krosnick (1991, 1996) supporte l'hypothèse que les schèmes linéaires résulteraient d'un manque d'effort de la part du répondant. Cette théorie s'inspire des travaux de Simon (1955, 1979) sur la rationalité limitée qui proposent qu'une personne soit limitée dans ses capacités à résoudre des problématiques et arrêtera ses délibérations une fois une réponse

satisfaisante trouvée. Krosnick (1991) reconnaît toutefois qu'il est également possible que le schème linéaire puisse également refléter les vraies réponses du répondant. L'ambiguïté qui en résulte suggère un possible problème de validité interne pour justifier le rejet d'un questionnaire.

Une revue attentive de la littérature scientifique révèle des biais qui pourraient également se manifester comme des schèmes linéaires. À cet égard, notons qu'un effet de halo se caractérise par des corrélations élevées entre des variables apparemment non reliées (Thorndike, 1920). Au premier regard, la définition de l'effet de halo semble épouser la définition d'une erreur de réponse. Toutefois, la collaboration avec les praticiens révèle une autre interprétation qui jette des doutes sur cette conclusion. Notons que dans l'arène du marketing, les programmes de communications ont pour objectifs de créer une image de marque qui transcende toutes les dimensions de l'expérience du client. Par conséquent, les praticiens argumentent que les programmes de communication marketing ont comme objectif de créer un effet de halo. Il semblerait donc erroné de rejeter des questionnaires pour un schème linéaire qui reflète l'objectif de ladite campagne de communication.

D'autres biais cognitifs peuvent également se manifester comme des schèmes linéaires. Certains répondants ont une prédisposition marquée à être cléments ou sévères dans leurs évaluations des objets (Nunnally et Bersntein, 1994 ; Wetzel *et al*., 2016). La réduction de la variance qui en résulte pourrait prendre la forme d'un schème linéaire. De façon similaire, certains répondants affichent une prédisposition marquée à ne pas vouloir prendre position sur des sujets (Saal *et al.*, 1980). Cela est facilement observable chez les répondants qui sélectionnent le point milieu dans une échelle du type Likert. En effet, ce dernier reflète être « ni en accord ou en désaccord » avec les énoncés. Puisque les biais cognitifs sévères, cléments et à tendances centrales sont typiquement stables dans le temps (Wetzel *et al*., 2016), il semblerait erroné de rejeter ces questionnaires, car ils reflètent les vraies réponses des répondants.

La littérature sur les schèmes linéaires procure à la fois une théorie qui supporte le rejet de questionnaires et d'autre part des biais cognitifs qui soulèvent des ambiguïtés sur ce jugement. Il y a donc un important vide dans la littérature sur les conditions dans lesquelles les schèmes linéaires méritent un rejet ou non. Cela suggère un problème de validité discriminante entre les erreurs de réponse résultant d'un apparent manque d'effort et les biais cognitifs qui reflètent les vraies réponses des répondants.

4.2 Le rejet de questionnaires pour le motif du temps d'achèvement du questionnaire

Notre activité de résidence doctorale révèle que le temps d'achèvement est un critère amplement utilisé dans l'industrie de la recherche commerciale. Le rejet de

questionnaires pour ce motif réside sur l'hypothèse qu'un répondant qui complète le sondage significativement plus rapidement que la moyenne des répondants n'évalue pas avec vigilance les questions. Certes, lorsqu'un questionnaire est rempli en 30 secondes alors que la durée moyenne est de 30 minutes, cela soulève des doutes sur la qualité des réponses. Toutefois, la détermination du seuil sous lequel un questionnaire doit être rejeté représente un enjeu. En effet, notre analyse révèle que les seuils de rejets diffèrent d'une société à l'autre. Certaines firmes rejettent systématiquement un pourcentage des questionnaires complétés les plus rapidement alors que d'autres utilisent une mesure d'écart à la moyenne (ex. : questionnaires complétés 50% plus rapidement que la moyenne) (Goyette *et al.,* 2018). La variabilité dans les seuils de rejet représente un enjeu méthodologique, car certaines firmes rejettent des questionnaires que d'autres conserveraient.

Notre revue de la littérature offre des perspectives divergentes sur l'hypothèse de la relation entre le temps d'achèvement et les erreurs de réponse. D'une part, une étude sur les connaissances générales des répondants révèle que les répondants avec des erreurs de réponse prennent plus de temps pour achever l'étude que les répondants avec les bonnes réponses (Heerwegh, 2003). D'autre part, dans le champ d'études de la gestion des opérations et de la production on reconnaît généralement le concept de la courbe d'apprentissage. Cette dernière stipule que le temps d'achèvement d'une tâche accélère au gré de l'expérience (Yelle, L.E., 1979). Compte tenu de la professionnalisation des panélistes, l'expérience cumulée pourrait accélérer le temps d'achèvement des sondages grâce à une familiarité accrue avec les formes de questions et les échelles de mesure.

La revue de la littérature scientifique suggère de potentiels problèmes de validité à la relation entre le temps d'achèvement et les erreurs de réponse. A priori, il n'y a pas de préoccupations pour les répondants plus lents. Secundo, à présent, aucune étude scientifique n'évalue le lien entre l'expérience des répondants et la qualité des réponses. Ces constats représentent d'importants vides dans la littérature scientifique.

4.3 Rejet pour motifs d'avoir échoué à un test de logique

Un test de logique consiste à questionner les répondants sur une question dont la vraie réponse est connue du chercheur. Cela pourrait prendre la forme d'un énoncé invitant le répondant à sélectionner une réponse spécifique dans une échelle de mesure. Puisque la vraie réponse est connue du chercheur, cette technique de détection d'erreurs épouse bien la définition d'une erreur de réponse. Toutefois, puisque la durée des sondages est un enjeu, cette technique est moins déployée, car elle nécessite l'ajout de questions.

5. Question de recherche et propositions

La revue de la littérature scientifique évoque de potentiels problèmes de validité sur les hypothèses derrière les techniques de détections d'erreurs de réponse pour justifier le rejet des questionnaires.

Notons que le rejet des questionnaires avec des schèmes linéaires repose sur l'hypothèse que les répondants n'évaluent pas avec vigilance les questions avant de répondre. Toutefois, nous avons illustré que certains biais cognitifs comme : l'effet de halo, les répondants cléments, sévères et à tendances centrales pourraient également prendre la forme de schèmes linéaires sans que cela représente une erreur de réponse.

De façon similaire, le rejet des questionnaires par la technique de détection du temps d'achèvement repose sur l'hypothèse que les questionnaires rapidement complétés sont erronés. Toutefois, cette technique ne prend pas en considération le niveau d'expérience des panélistes qui pourrait également influencer le temps d'achèvement. De surcroit, cette technique ne porte aucune attention aux questionnaires complétés plus lentement que la moyenne qui pourraient également contenir des erreurs de réponse.

Devant ces constats, nous jugeons que nous devons nous questionner sur la validité des hypothèses derrière les techniques de détections des schèmes linéaires et du temps d'achèvement des questionnaires.

P1 : Puisque les schèmes linéaires peuvent résulter de biais cognitifs qui ne se traduisent pas en erreurs de réponse nous proposons que la technique de détections des schèmes linéaires surestime significativement la présence d'erreurs de réponse dans les sondages effectués avec des panels Web.

P2 : Puisque le niveau d'expérience des répondants pourrait accélérer le temps d'achèvement sans que cela se traduise en erreurs de réponse, nous proposons que la technique de rejet par le temps d'achèvement surestime significativement la présence d'erreurs de réponse dans les sondages effectués avec des panels Web.

P3 : Puisque la technique de rejet des répondants par temps d'achèvement ne porte pas attention aux questionnaires complétés significativement plus lentement que la moyenne, nous proposons que cette technique sous-estime significativement les erreurs de réponse parmi ces répondants.

6. Cadre opératoire

Puisqu'un panel Web est un artéfact de l'homme, nous adoptons une position épistémologie de la science de l'artificiel pour résoudre la question de recherche (Avenier et Gavard-Perret, 2012). Notre position ontologique reconnaît toutefois une certaine dualité à la définition des erreurs de réponse. D'une part, comme mentionné précédemment, il est difficile de contrôler l'ensemble des erreurs de réponse. En effet, la validation des erreurs de réponse sur des questions de natures attitudinales nécessite une interaction entre le chercheur et le répondant pour en construire le sens. D'autre part, les tests de logique offrent une mesure externe au chercheur.

Puisque nous souhaitons résoudre une problématique managériale pertinente pour les praticiens, nous adoptons un paradigme pragmatique (Robson, 2011) pour définir notre design méthodologique. Ce dernier influence à son tour la façon d'adresser la dualité ontologique évoquée ci-haut. Puisque l'industrie de la recherche commerciale est confrontée à des impératifs de temps et de coûts qui ne permettent pas de construire le sens des réponses de chacun des répondants pour identifier la présence d'erreurs de réponse, des mesures externes et objectives sont donc nécessaires. Pour ce faire, nous proposons utiliser des tests de logique pour corroborer la présence d'erreurs de réponse dans les schèmes linéaires et dans les questionnaires complétés rapidement.

À ce titre, un répondant qui affiche un schème linéaire et échoue au test de logique dans ledit bloc de questions procure une mesure externe de la présence d'une erreur de réponse. Toutefois, cette approche ne permet pas d'identifier la nature des biais cognitifs (cléments, sévères, tendances centrales et effet de halo) du schème linéaire des répondants qui n'échouent pas au test de logique. Cela dit, dans un paradigme pragmatique cette limite est raisonnable, car elle permet de distinguer les schèmes linéaires comportant des erreurs de réponse qui méritent d'être rejetés des réponses valides à conserver dans le sondage.

De façon similaire, les tests de logique permettent de corroborer la présence d'erreurs de réponse en fonction du temps d'achèvement du questionnaire.

Afin de répondre à notre question de recherche et résoudre notre problématique managériale, nous proposons deux designs de recherche. A priori, l'activité de résidence représente de facto un design exploratoire qui a permis de définir la problématique managériale et les propositions susmentionnées. Dans un second temps, nous proposons une étude confirmatoire descriptive via le déploiement de tests de logique pour corroborer la présence d'erreurs de réponse afin d'évaluer la validité des hypothèses de présence d'erreurs de réponse dans les techniques de détection des schèmes linéaires et du temps d'achèvement des sondages.

7. Résultats préliminaires

Les présents résultats proviennent de tests pilotes qui sont le fruit d'une collaboration avec trois firmes de recherches commerciales.

Puisque notre question de recherche porte sur la validation des hypothèses des liens entre les schèmes linéaires, le temps d'achèvement et les erreurs de réponse, nous jugeons pertinent de rappeler au lecteur les concepts des erreurs de type 1 et type 2 dans les tests d'hypothèse.

Un test d'hypothèse consiste à estimer à partir des données d'un échantillon les paramètres de la population. Plus précisément, en assumant que l'hypothèse nulle est vraie, quelles sont les probabilités d'obtenir les résultats observés dans l'étude par le simple fruit du hasard (Cortina et Landis, 2010, p. 335)? Puisque le rejet d'un questionnaire est analogue à juger la culpabilité de ce dernier, nous utilisons une analogie avec l'administration de la justice pour illustrer les quatre cadrans de l'interprétation d'un test d'hypothèse.

Dans la réalité, un répondant peut soit ne pas avoir d'erreur de réponse ou a contrario avoir une erreur de réponse. Par analogie, il est soit coupable ou non-coupable. En accord avec la présomption d'innocence, l'hypothèse nulle (H0) assume que le répondant est non coupable. Pour sa part, l'hypothèse alternative (H1) propose que le répondant soit coupable. Toutefois, puisque le test d'hypothèse repose typiquement sur un échantillon, il est possible que l'interprétation du test soit erronée. À ce titre, lorsqu'un test d'hypothèse rejette l'hypothèse nulle (déclare coupable un répondant qui est en réalité innocent), nous effectuons une erreur de type 1 (Rogers, 2016). À l'opposé, lorsque le test d'hypothèse ne rejette pas l'hypothèse nulle (un répondant qui est en réalité coupable), cela se traduit par une erreur de type 2 (*Ibid.*).

Figure 1 : Interprétation d'un test d'hypothèse

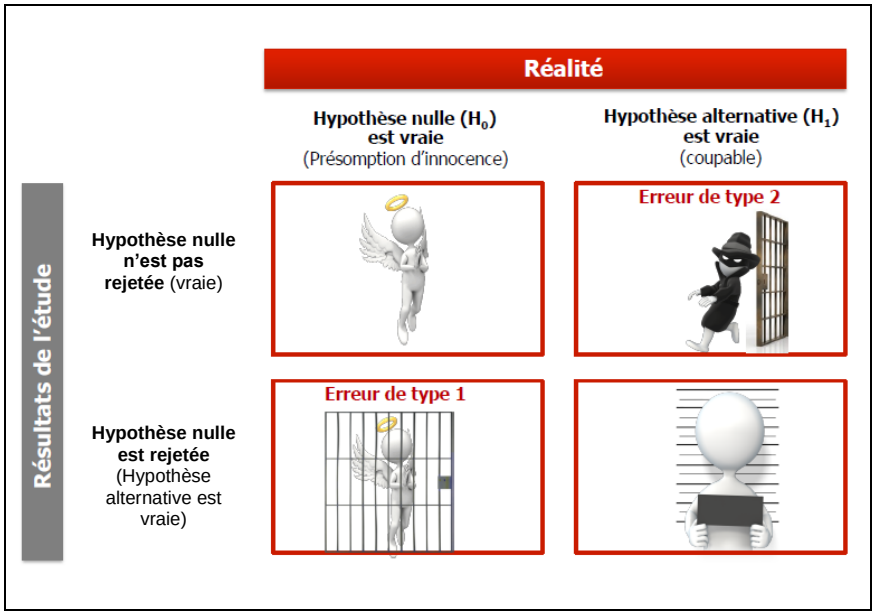

Illustrations : Presenter Media

7.1 Évaluation de la validité du lien entre les schèmes linéaires et les erreurs de réponse

Une étude évaluant les attitudes envers une société de service est déployée pour évaluer la validité de l'hypothèse du lien entre les schèmes linéaires et les erreurs de réponse auprès de 1309 répondants.

A priori, 13% des répondants affichent un schème linéaire dans le premier bloc de question. Toutefois, la vaste majorité de ceux-ci (10%/13%) n'ont pas échoué au test de logique. Nous inférons de cette situation que la majorité des schèmes linéaires résulte de biais cognitifs. Puisque l'hypothèse de la technique de détection des schèmes linéaires assume qu'un schème linéaire est une manifestation d'une erreur de réponse, 10% des répondants sont donc injustement rejetés. En somme, l'erreur de type 1 est plus de trois fois plus élevée que les schèmes linéaires validés par un échec au test de logique (10% vs 3%). Par conséquent, cela confirme notre proposition 1, voulant que cette technique surestime significativement les erreurs de réponse et entraine des rejets injustifiés de questionnaires.

Fait intéressant, l'analyse révèle également que 6,3% des répondants qui n'affichent pas un schème linéaire ont échoué au test de logique. Cela se traduit par un fort taux d'erreurs de type 2. Par conséquent, la technique de détection des schèmes linéaires sous-estime également la présence d'erreurs de réponse.

7.2 Évaluation de la validité du lien entre le temps de complétion et les erreurs de réponse

Une seconde étude portant sur les pratiques de consommation est déployée auprès de 1002 répondants pour évaluer la validité du lien entre le temps d'achèvement des questions et les erreurs de réponse.

Puisque les seuils de rejet du temps d'achèvement diffèrent d'une société de recherche à l'autre, nous présentons une évaluation de l'hypothèse selon deux seuils différents. Un des seuils les plus couramment employés est de rejeter les 5% des questionnaires complétés les plus rapidement. Selon ce seuil, moins de la moitié de ceux-ci (2,2%/5%) a échoué au test de logique. Cela supporte donc notre proposition 2 alléguant que la technique de rejet par temps de complétion surestime les erreurs de réponse et entraine des rejets injustifiés de questionnaires.

De surcroit, la très vaste majorité (10,4% /12,6%) des échecs aux tests de logique sont effectués par des répondants plus lents que le seuil de rejet. Ce constat supporte notre troisième proposition alléguant que la technique de détection par temps d'achèvement sous-estime les erreurs de réponse chez les répondants plus lents.

En somme, les erreurs de type 1 et type 2 sont plus de 6 fois plus élevées que les erreurs de réponse correctement détectées. Cet accablant constat soulève d'importants doutes sur la validité de cette technique de détection des erreurs de réponse.

Figure 2 : Résultats des tests d'hypothèse sur le temps d'achèvement

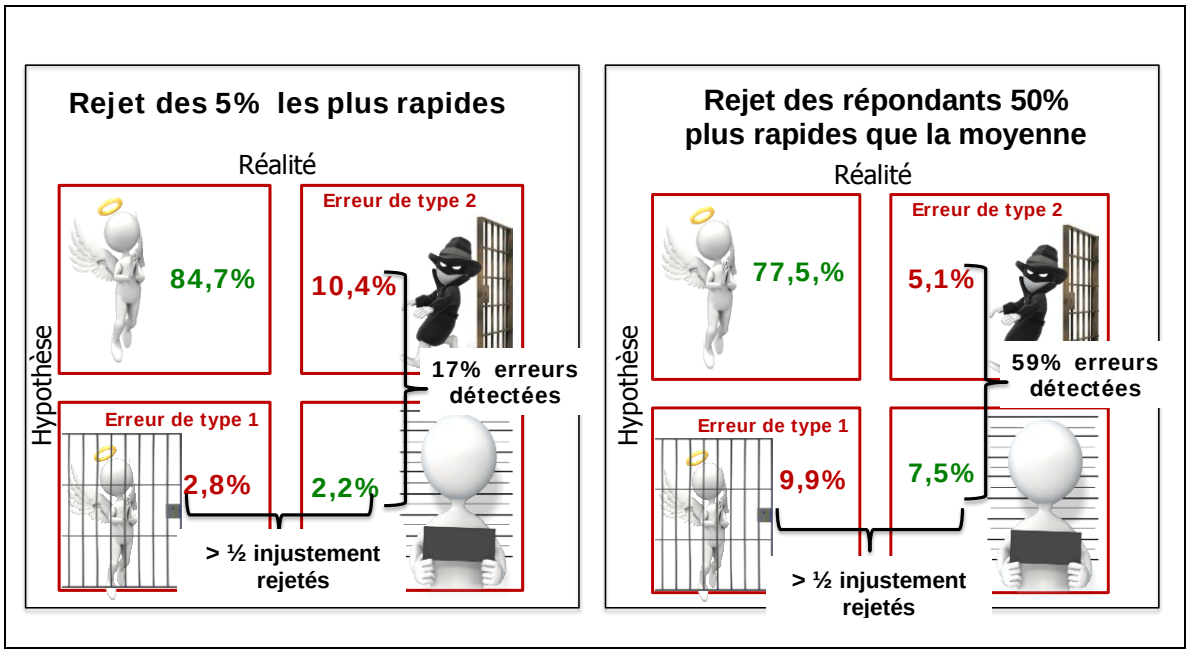

Illustrations : Présenter Media

Une analyse du seuil de rejet des questionnaires complétés 50% plus rapidement que la moyenne du sondage peint un tableau similaire. À nouveau, cette technique surestime le niveau d'erreurs de réponse. En effet, ce seuil rejetterait 17,4% (9,9% + 7,5%) des répondants alors que seulement 7,5% de ceux-ci sont corroborés par un échec au test de logique. À nouveau, la somme des erreurs de type 1 et type 2 (5,1% + 9,9%) est plus élevée que les erreurs correctement détectées (7,5%). On doit donc rejeter l'hypothèse que le temps d'achèvement permet de bien estimer les erreurs de réponse.

8. Conclusion

Notre projet de recherche partenariale met en interaction deux importantes communautés de chercheurs soit les chercheurs universitaires et les praticiens de la recherche commerciale.

Notre initiative révèle l'importance de bien cerner les enjeux politiques et méthodologiques des partenaires de la recherche afin de déployer une méthodologie adaptée aux besoins des toutes les parties. Nous avons misé sur une problématique permettant à la communauté des chercheurs universitaires de mieux appréhender les enjeux méthodologiques de la gestion des panels Web tout en respectant les enjeux de confidentialité des méthodes des membres de l'industrie de la recherche commerciale.

Les résultats préliminaires de notre collaboration révèlent que les hypothèses de liens entre les schèmes linéaires, le temps d'achèvement des questionnaires et les erreurs de réponse sont en grandes parties erronées et entrainent un nombre élevé de rejets injustifiés de questionnaires.

Nous escomptons à présent intégrer ces constats dans les cours de méthodologie de la recherche marketing et du sondage d'opinion et en diffuser les consignes dans des rues scientifiques et professionnelles. Les deux communautés de chercheurs bénéficient ainsi de la diffusion des nouvelles connaissances.

Bibliographie

ARIM/MRIA. (2007). *Code de déontologie et règles de pratique des membres de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing*. Toronto.

Avenier, M.-J. et Gavard-Perret, M.-L. (2012). Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique. Dans M.-L. Gavard-Perret, D. Gotteland, C. Haon et A. Jolibert (dir.), *Méthodologie de la recherche en science de la gestion : Réussir son mémoire ou sa thèse en science de la gestion* (p.11-62). Paris: Pearson Éducation.

Bonny, Y. (2017). Les recherches partenariales participatives: Élément d'analyse et de typologie. Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Recherches partenariales et collaboratives* (p. 24-44). Presses universitaires de Rennes.

Cortina, J. M. et Landis, R. S. (2010). The earth is not round (p=.00). *Organizational Research Methods, 14*(2), 332-349.

Crawford, I. M. (1997). *Marketing Research and Information Systems*. Rome: FOA United Nations.

Goyette, S., Guertin, J.-F. et Villeneuve, A. (2018). Distinguer les biais des erreurs de réponse: Coûts et conséquences, *Survey Magazine*. Avril 2018, 74-78.

Heerwegh, R. (2003). Explaining response latencies and changing answers using client-side paradata from a web survey. *Social Science Computer Review, 21*(3), 360-373.

Krosnick, J. (1991). Response strategies for coping with the cognitive demands of attitude measures in surveys. *Applied Cognitive Psychology,* 5, 213-236.

Krosnick, J. A., Narayan, S. et Smith, W. R. (1996). Satisficing in surveys: Initial evidence. *New directions for evaluation*. *1996*(70), 29-44.

Nunnally, J. C. et Bernstein, I. H. (1994). *Psychometric theory* (3e éd.). New York: McGraw-Hill.

Robson, C. (2011). *Real world research* (3e éd.). West Sussex: John Wiley et Sons.

Rogers, T. (2016). Type I and type II errors: Making Mistakes in the justice system. Dans *Amazing applications of probability and statistics*. Récupéré de http://www.intuitor.com/statistics/T1T2Errors.html

Saal, F. E., Downey, R. G. et Lahey, M. A. (1980). Rating the ratings: Assessing the Psychometric quality of rating data. *Psychological Bulletins, 88*(2), 413-428.

Simon, H. A. (1955). A behavioral model of rational choice. *The Quarterly Journal of Economics, 69*(1), 99-118.

Simon, H. A. (1979). Rational decision making in business organizations. *The American Economic Review, 69*(4), 494-513.

Sudman, S. et Bradburn, N. (1973). *Response effects in surveys* (National Opinion Research Center). Chicago: Aldine Publishing Company.

Thorndike, E. L. (1920). A constant error in psychological ratings. *Journal of applied psychology, 4,* 25-29.

Wetzel, E., Lüdtke, O., Zettler, I. et Böhnke, J. R. (2016). The stability of extreme response style and acquiescence over 8 years. *Assessment, 23*(3), 279-291.

Yelle, L. E. (1979). The learning curve: Historical review and comprehensive survey. *Decision Sciences, 10*(2), 302-328.

Recherche participative : entre collaboration et partenariat

Marianne Théberge-Guyon
Étudiante à la maîtrise en communication,
concentration internationale et interculturelle
Université du Québec à Montréal

Laurence Morin
Étudiante à la maîtrise en sociologie
Université du Québec à Montréal

1. Le projet, en bref

Depuis la fin août 2017, nous avons l'opportunité de contribuer à un projet de recherche relatif à la représentation médiatique des femmes en politique municipale. Plus spécifiquement, le projet s'attarde à l'image médiatique des candidates aux mairies et aux conseils, lors des élections municipales québécoises de l'automne 2017, à travers l'analyse d'articles issus de journaux écrits francophones.

En mai 2017, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) a approché le Service aux collectivités de l'UQÀM (SAC) dans le but de bâtir un projet partenarial avec l'Université. Le SAC a alors sollicité la contribution de Caterine Bourassa-Dansereau, professeure au Département de communication sociale et publique, qui nous a par la suite recrutées comme auxiliaires de recherche.

L'étude sur laquelle nous travaillons s'inscrit comme l'un des volets du projet *Plus de femmes en politique? Les médias et les instances municipales, des acteurs clés!*, mené conjointement par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM), la TCGFM, la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent (TCGFBSL) et le Groupe des médias étudiants (GMÉ) de l'UQTR, grâce au financement de Condition féminine Canada (CFC). L'objectif de ce projet plus vaste est de mieux comprendre les obstacles à la participation des femmes à la vie politique.

Aussi, face à cette expérience de recherche que nous qualifions de partenariale, il convient de s'attarder à quelques éléments de définition. Par la suite, notre réflexion portera sur cinq aspects de l'authenticité partenariale que nous mettrons en relation avec le déroulement de l'étude. Nous discuterons donc, de manière théorique et pratique, les questions 1) de la symétrie relationnelle entre les membres de l'équipe, 2) du processus décisionnel, 3) du rôle de chacun, 4) de l'établissement d'objectifs pour le projet et 5) de sa capacité à engager un dialogue sur la connaissance entre les partenaires.

2. Définir la recherche partenariale

Si la large diversité des types de partenariats existants n'est plus à démontrer (Bonny, 2017), nous limiterons notre regard aux partenariats universitaires. Ceux-ci, tout comme la recherche dont ce texte fait l'objet, se situent davantage sur l'axe des partenariats sociaux aux retombées non lucratives, par contraste aux partenariats industriels ou économiques, aux aboutissements généralement lucratifs (Dumais, 2011).

Un premier point d'ancrage de la recherche partenariale universitaire prend place au sein des départements axés sur la formation professionnelle. Elle se rapporte donc à la recherche appliquée qui, par opposition à la recherche fondamentale, s'oriente vers la pratique (Huberman et Gather Thurler, 1991). Ainsi, la recherche partenariale en tire une considération particulière pour chacune des étapes du processus de recherche, au lieu de s'intéresser seulement à la résultante. Elle s'ancre aussi dans les milieux du travail social, de l'éducation populaire et de l'organisation communautaire, desquels elle tire une visée d'émancipation sociale et d'action collective (Dumais, 2011).

Aujourd'hui, la recherche partenariale s'est institutionnalisée, grâce à l'implantation d'« acteurs de liaison » comme le SAC de l'UQAM et aux possibilités de financement gouvernemental (Gillet et Tremblay, 2017). Elle n'en demeure pas moins minoritaire parmi les types de recherches pratiquées au sein des universités québécoises (Dumais, 2011). Ceci dit, le financement duquel la recherche partenariale dépend souvent contribue également à modeler les objectifs de la recherche et les retombées sociales escomptées. En ce qui a trait au projet *Plus de femmes en politique? Les médias et les instances municipales, des acteurs clés!*, le financement accordé par CFC a engendré l'ajout d'une dimension comparative selon les sexes, impliquant l'emploi d'une méthodologie de recherche mixte plutôt que qualitative, résultant en la collecte, le codage et l'analyse d'articles associés aux hommes candidats aux élections municipales.

Ainsi, la recherche partenariale s'inscrit comme l'une des formes que peut prendre la recherche participative, par opposition à la recherche traditionnelle, permettant de contribuer à donner aux acteurs d'un milieu une certaine forme de pouvoir d'agir sur celui-ci et sur leur vie, mais également sur les savoirs produits dans leur domaine d'expertise (Bonny, 2017). Ainsi, si la recherche participative implique le rapprochement et la collaboration entre chercheurs et acteurs non académiques, qu'il s'agisse des praticiens ou des groupes sociaux visés par l'étude, la recherche partenariale, quant à elle, nécessiterait une intensité de collaboration élevée, invitant les interlocuteurs non chercheurs à « être actifs à toutes les phases de recherche : sa conception, sa réalisation, sa diffusion » (Dumais, 2011, para 13). Bien qu'il n'existe pas de typologie figée pour désigner les liens entretenus entre les champs de la recherche et de la pratique (Groulx, 1994), nous nous référons à la définition du partenariat émise par le *Center for Research*

on Violence against Women and Children, qui établit clairement la distinction entre collaboration et partenariat (Clément *et al*., 1995). Celui-ci admet qu'« il est question de collaboration lorsqu'il y a coopération à une étape ou à plusieurs étapes de la recherche, et ce, le plus souvent à un stade avancé de celle-ci, alors que le partenariat comprend au contraire une coopération à toutes les étapes de la recherche » (*Ibid*., p.149).

Par conséquent, nous situons l'expérience partenariale à laquelle nous prenons part en regard de la coopération plus instituée, impliquant la contribution du SAC que nous, l'équipe de recherche de l'UQÀM, menons avec la TCGFM. Ceci dit, le projet a également fait surgir d'autres formes de coopération de type collaboratif qui se sont parallèlement développées pour la réalisation de certaines dimensions du partenariat, et qui ont influencé son processus. Nous pouvons penser à la collaboration établie entre nous, auxiliaires de recherche issues de disciplines distinctes, lors des étapes de collecte des articles, de conception des grilles d'analyse et de codage des données. Nous pouvons également évoquer la relation d'encadrement entre la professeure et chercheuse Caterine Bourassa-Dansereau et nous-mêmes à chacune des étapes que les membres du partenariat auront déléguées à son pendant universitaire. De même, les actions spécifiquement portées par les actrices de la TCGFM engagées dans le projet (la directrice générale et l'agente de projet de l'organisation) ont nécessité leur coopération. Nous évoquerons aussi la coordination entre chacune des sections du projet plus large duquel découle notre partenariat. Si nous y prenons part de manière ponctuelle lors des rencontres du Comité de suivi de projet dans le cadre de la recherche, auprès de la TCGFM, de la TCMFM, de la TCGFBSL et du GMÉ de l'UQTR, les agentes de projet des trois tables de concertation assurent entre les différentes instances une collaboration plus constante.

C'est en ce sens que nous nous attacherons au concept d'authenticité partenariale afin de déterminer pourquoi, comment et dans quelle mesure notre démarche de recherche présente une forme plus ou moins authentique de partenariat.

3. L'authenticité partenariale

Comme le souligne Lucie Dumais (2011, para 14), « ce n'est pas parce qu'en recherche sociale il y a absence de motivations commerciales et que des chercheurs ou des partenaires sociaux leur substituent des finalités d'un autre ordre (politique ou thérapeutique) qu'il y a forcément présence de relations « authentiquement » partenariales […] ». En effet, pour que le partenariat soit authentique, celui-ci se doit d'impliquer la construction d'une forme d'alliance soutenue entre les parties, à travers leur présence du début à la fin de la recherche (Clément *et al*., 1995).

Aussi, plusieurs éléments interreliés permettent de jauger le caractère authentique d'un partenariat, les propriétés véritablement partenariales d'une forme de coopération sociale. D'abord, la recherche partenariale authentique implique une forme de symétrie relationnelle, nécessitant la création et le maintien de rapports égalitaires et complémentaires entre ses acteurs (*Ibid.*). Ensuite, elle implique la collaboration des partenaires au processus décisionnel, à travers l'établissement conjoint d'orientations pour le projet et pour la diffusion des résultats de la recherche (Dumais, 2011; Clément *et al.*, 1995). De plus, elle nécessite une complémentarité des rôles et mandats de chaque participant, en congruence avec les exigences de réalisation du projet, celles des milieux de la recherche et celles des réalités des milieux de pratiques partenaires (Clément *et al.*, 1995). Les partenaires se doivent également de se constituer une préoccupation commune pour l'objectif de la recherche quant à lui, émergeant du milieu de la pratique. Ainsi, à travers le partage de buts communs, « tous les collaborateurs partagent les succès et les échecs tout au long de la réalisation du projet » (*Ibid.*, p.154). Finalement, le projet partenarial authentique doit également permettre aux chercheurs et aux acteurs du milieu d'engager un dialogue sur la connaissance (Dumais, 2011). En d'autres termes, le projet doit être à même de promouvoir l'apprentissage commun et la mise en débats des méthodes mobilisées et des savoirs produits autour de la thématique de recherche et amener les acteurs du milieu à jouer un rôle dans la construction de la connaissance à tous les paliers de la recherche.

4. Situer l'authenticité partenariale du projet

En regard de ces cinq dimensions transversales et mutuellement inclusives, nous aborderons avec réflexivité la recherche à laquelle nous avons participé afin de questionner l'authenticité de son caractère partenarial.

5. La symétrie relationnelle

La symétrie relationnelle « […] repose en très grande partie sur les qualités des personnes engagées dans une telle démarche [et sur] la qualité de relation s'établissant entre les différents partenaires... » (Clément *et al.*, 1995, 157). Elle se traduirait concrètement par le respect entre les partenaires, l'écoute et l'ouverture, mais aussi la reconnaissance mutuelle des contributions respectives de chacun (Adams *et al.*, 1995 ; Dumais, 2011 ; Caillouette et Soussi, 2017).

C'est bien la question du rapport réciproque entre les acteurs engagés dans un partenariat qu'il s'agit d'assurer via la symétrie relationnelle. Bien que celle-ci « dépende beaucoup des personnes en présence » (Dumais, 2011, para. 50), elle relève aussi des enjeux de pouvoir qui structurent la recherche et la société dans son ensemble. La symétrie relationnelle vise ainsi à neutraliser au maximum les différents rapports de pouvoir entre

les acteurs engagés dans une recherche de type partenarial. Historiquement, la légitimité et la reconnaissance accordées au statut, aux ressources et aux connaissances scientifiques des chercheurs en comparaison de celles des praticiens ont eu tendance à privilégier les chercheurs dans ce rapport de force (Clément *et al*., 1995 ; Dumais, 2011 ; Gillet et Tremblay, 2017).

Ainsi, en mettant au centre des préoccupations la nécessité d'établir des liens d'intégration favorisant l'émergence d'un espace partenarial « habité » positivement (Caillouette et Soussi, 2017, p. 132), la symétrie relationnelle contribue à assurer la participation égalitaire et la reconnaissance de tous les partenaires de manière transversale, soit à toutes les étapes de la recherche (Clément *et al*., 1995).

Dans le cas de notre expérience de partenariat de recherche avec la TCGFM, la symétrie relationnelle nous semble avoir été atteinte. D'abord, au niveau interpersonnel, la relation de partenariat a été marquée par le respect, l'écoute et l'ouverture d'esprit de chaque partie. Il est évident que la facilité avec laquelle nous nous sommes accordées dépendait de la compatibilité de nos personnalités respectives, mais des facteurs plus pragmatiques ont permis des rapports réciproques. En effet, les rencontres fréquentes du Comité d'encadrement, les suivis minutieux par courriels de l'avancement de la recherche, des difficultés rencontrées, etc., ont assuré la transparence et la cohésion entre nous.

Également, la présence d'une représentante du SAC a permis de maintenir un pont constant entre les praticiennes et les chercheures. Enfin, un espace d'évaluation et de discussion était réservé à chacune des rencontres pour faire le point sur la recherche, mais également sur le partenariat, permettant de consolider la confiance et la transparence.

6. Les processus décisionnels

La question des processus décisionnels fait écho aux problématiques soulevées ci-haut relativement à la nécessité de limiter les rapports de pouvoir entre les partenaires. Le fait qu'il soit attribué au savoir scientifique un statut d'autorité et aux chercheurs, celui d'experts, peut mener, dans une recherche partenariale, à une inégale répartition des pouvoirs décisionnels (Dumais, 2011). Ainsi, comme le souligne Dumais, pour qu'une recherche puisse être « authentiquement partenariale », il faut éviter que l'un des partenaires soit réduit à exécuter les directives d'un autre. Les décisions doivent donc être prises de manière concertée et consensuelle et le pouvoir décisionnel doit être partagé à chaque étape de la recherche (Clément *et al*., 1995). Le fait de valoriser un partage et un équilibre dans la prise de décision contribue à la reconnaissance de chaque partenaire et de son savoir (*Ibid.*).

En regard de la littérature, différents moyens sont proposés pour garantir un partage équitable du pouvoir décisionnel, moyens que nous avons pu expérimenter à travers la recherche à laquelle nous avons pris part.

D'abord, bien que les attentes de chacune des partenaires n'aient pas été consignées par écrit dans un document officiel, les rencontres avec le comité d'encadrement ont permis de maintenir un dialogue ouvert sur les attentes de chacune vis-à-vis de la recherche et du partenariat. Par exemple, un différend sur la période de collecte des articles a fait l'objet d'une décision concertée. Les représentantes de la TCGFM prévoyaient inclure à la collecte des données les articles publiés durant la semaine suivant les élections afin de densifier le matériau de recherche. Or, après avoir entamé une portion de la collecte, nous nous sommes aperçues que le matériau était déjà très dense, et qu'il nous faudrait revoir le temps préalablement alloué à la collecte des données. Ainsi, suite à une discussion entre les partenaires, il a été conjointement décidé d'exclure ces données de la collecte. Les représentantes de la TCGFM ont été à l'écoute de nos besoins et un budget a été renégocié pour nous permettre de mener à bien la collecte des données sans retarder l'avancement de la recherche.

Ensuite, une « structure mixe » (Burnette et Weiner, 1995) sous la forme d'un comité d'encadrement et de l'inclusion d'une tierce partie, soit le SAC de l'UQÀM, a pu favoriser le partage du pouvoir décisionnel. Cette structure a servi d'« environnement interactif » (Gauthier, 1987) où chaque dimension du projet de recherche a pu être négociée, tout comme les attentes de chacune des partenaires. Également, la présence d'une représentante du SAC a facilité la communication au sein de l'équipe en assurant l'animation des rencontres et en maintenant des suivis du projet.

7. Les rôles au sein de l'équipe

Un autre des défis posés par la recherche partenariale concerne la complémentarité des rôles au sein d'une équipe. Comme l'indique Bonny (2017), les partenaires ne participeront pas également à chacun des impératifs de la recherche. Au contraire, les « […] parties ont des contributions différentes, mais jugées comme également essentielles » (Panet-Raymond et Bourque, 1991, p. 9-10).

Les savoirs, méthodes et ressources des partenaires mobilisés au cours de la recherche sont alors considérés comme distincts, mais pour assurer un partenariat « authentique », leurs valeurs et leur importance doivent être reconnus et également mobilisés (Dumais, 2011). Ainsi, chacun des partenaires engagés se voit attribuer différentes tâches selon ses compétences, mais aussi ses ressources, afin d'optimiser la production de savoirs et la qualité du partenariat. En filigrane, c'est la co-construction du protocole de recherche (en

amont) et des connaissances (en aval) qu'autorise la complémentarité des rôles (Bonny, 2017).

Dans le cadre de notre participation à un partenariat de recherche, les rôles ont été déterminés en tablant sur les compétences de chacune des partenaires en adéquation avec les impératifs de la recherche. D'abord, comme co-chercheures étudiantes, nous avons réalisé la collecte et le codage des données, tandis que l'une d'entre nous, en collaboration avec la chercheure principale, a été mandatée de réaliser l'analyse des résultats et la rédaction d'un rapport de recherche, ainsi qu'une portion de la diffusion des résultats. En termes de ressources financières, la TCGFM s'est chargée de gérer les budgets dédiés aux différents moments et aspects de la recherche. Aussi, les membres de la TCGFM se sont employées à réseauter, notamment dans le but de diffuser les résultats de la recherche au sein des milieux de pratiques. Elles se sont aussi chargées de maintenir le contact avec les autres partenaires engagés dans le projet plus large *Plus de femme en politiques?* Enfin, l'agente de développement du SAC a joué le rôle de médiatrice en veillant à la gestion des rencontres, des communications et à la rédaction d'une entente partenariale sur la propriété intellectuelle. Sa présence et son engagement dans la recherche ont facilité la rencontre entre les « deux mondes » évoquée dans la littérature (Caillouette et Soussi, 2017), en créant un pont constant entre les partenaires.

Enfin, chaque partenaire a partagé aux autres partenaires du projet l'état d'avancement des tâches qui lui avaient été assignées, assurant une fluidité entre les parties du projet et nous permettant de mieux comprendre et reconnaître l'implication des autres.

8. L'objectif du projet

De prime abord, il est intéressant de noter que l'objectif du projet a émergé du côté de la pratique en ce que la TCGFM a approché le SAC avec, en main, un devis de recherche et un résumé du projet, issus de problématiques rencontrées par les politiciennes relatives à leur représentation médiatique.

Aussi, l'un des défis de l'élaboration d'un projet de recherche à la fois pertinent pour les milieux universitaires et les milieux de la pratique réside dans les motivations souvent distinctes des partenaires à participer au projet (Dumais, 2011). Dans le cas de notre projet de recherche, les objectifs particuliers de chaque partie ne sont en aucun cas apparus comme incompatibles. Au contraire, ils se sont mutuellement renforcés et ont concouru à l'atteinte d'un objectif commun pour le projet.

Ainsi, la TCGFM a approché le SAC de l'UQÀM avec la volonté de mettre sur pied un projet ayant une incidence concrète sur la médiatisation des politiciennes. Quant à nous,

en tant que partenaires universitaires du projet et étudiantes, notre participation au projet avait été motivée par notre volonté d'acquérir une certaine expérience de recherche, et par le fait même, une forme de reconnaissance symbolique de la part de nos pairs face au développement de notre expertise.

Les motivations spécifiques du milieu universitaire et l'expertise des méthodes que celui-ci apportait au projet (méthode fiable d'enquête, analyse rigoureuse) (Dumais, Bussières et Béchard, 2011) ont permis de soutenir le savoir vécu et l'expertise terrain de nos partenaires de la TCGFM, en délimitant l'objectif de la recherche qu'elles avaient établi au départ afin d'en assurer la faisabilité.

De plus, deux éléments ont favorisé la recherche et l'atteinte d'objectifs communs. Le premier réside en la forte préoccupation commune de l'équipe recherche UQAM et de l'équipe de la TCGFM en regard des enjeux féministes déployés à travers le projet. Le second est relatif au respect et à la transparence de chaque partenaire face aux préoccupations des autres, ce qui a grandement été favorisé par le SAC de l'UQAM qui a permis l'établissement d'un dialogue constant entre les partenaires universitaires et les praticiennes.

Également, nous devons reconnaître que la présence de ressources financières suffisantes à la réalisation du projet, entièrement assumées par la TCGFM, a favorisé la poursuite des objectifs, en plus de contribuer, dans une certaine mesure, à maintenir une symétrie relationnelle entre les parties (Dumais, 2011).

9. Susciter un dialogue sur la connaissance

Il nous semble que le partenariat auquel nous avons contribué a réussi à établir, non sans embuches, une forme de dialogue sur la connaissance qui y a été produite, « en établissant conjointement les orientations du projet de recherche et de la diffusion des résultats » (Clément *et al*., 1995, p.161).

Très concrètement, tout au long du projet, tous les questionnements - émis par l'un ou l'autre des partenaires - affectant sa finalité ou son orientation ont fait l'objet de discussions ou minimalement, de l'approbation de l'ensemble des partenaires. En ce sens, qu'il s'agisse de l'établissement d'un cadre méthodologique, de la définition des concepts clés ou encore de la rédaction d'un rapport destiné en premier lieu aux acteurs des milieux politiques et médiatiques, l'intégration des savoirs scientifiques et pratiques a permis l'enrichissement de l'un et de l'autre, et la construction de savoirs communs (Dumais, 2011 ; Caillouette et Soussi, 2017). À titre d'exemple, l'ensemble de l'équipe avait, d'un commun accord, donné aux membres universitaires le mandat d'adapter et

d'enrichir le cadre théorique préexistant, tiré d'un autre projet. Le cadre théorique modifié a alors circulé via des échanges courriel. Les praticiennes ont tout de suite su pointer l'incompatibilité du vocabulaire utilisé avec la diffusion des résultats au sein des milieux politiques et médiatiques. Reconnaissant les compétences des travailleuses de la table, nous avons apporté les modifications souhaitées. Lors de notre passage subséquent devant le comité de suivi impliquant la TCMFM, la TCGFM, la TCGFBSL et le GMÉ de l'UQTR, nous avons pu informer les membres de l'avancement du projet à travers un vocabulaire leur permettant à leur tour d'engager un dialogue sur la connaissance.

Aussi, la phase de diffusion des résultats au sein des milieux de pratique sera l'occasion de poursuivre notre dialogue sur la connaissance puisqu'elle mettra à contribution une personne de l'équipe UQÀM et l'agente de projet de la TCGFM, dans une volonté de complémentarité partagée par les partenaires. De plus, elle permettra peut-être d'engendrer un dialogue sur la connaissance avec les politiciennes et journalistes constituant à la fois les sujets de la recherche et de diffusion des résultats.

Au final, la reconnaissance respective des compétences de chaque partie a figuré comme la condition première de l'établissement de discussions entourant la connaissance produite par le projet, ce que le SAC a favorisé en contribuant à maintenir un climat de travail collaboratif lors de nos rencontres.

10. Constats et conclusions

En conclusion et comme le soulignait Lucie Dumais : « […] les pratiques partenariales nécessitent que les chercheurs qui s'y engagent posent un regard systématique pouvant amener une description plus éclairante de leurs dynamiques et de leurs retombées » (Dumais, 2011, para. 1). C'est cette intention qui a motivé la présente contribution.

En regard des définitions mobilisées pour définir une recherche partenariale authentique (Clément *et al*, 1995 ; Dumais, 2011 ; Bonny, 2017) et de la manière dont les cinq dimensions identifiées – la symétrie relationnelle, le partage du pouvoir décisionnel, la complémentarité des rôles au sein de l'équipe, l'élaboration d'objectifs communs et l'engagement d'un dialogue sur la connaissance – ont été vécues dans notre expérience de recherche, il apparaît que celle-ci s'apparente davantage à un « partenariat authentique » qu'à une collaboration de recherche. En outre, il ne s'agit pas d'en conclure qu'aucun conflit ou qu'aucune difficulté ne se soient posés en cours de route. Justement, ceux-ci sont inhérents à la recherche partenariale et constituent des garants de l'authenticité partenariale dépendamment des stratégies mobilisées pour les dépasser (Clément *et al*., 1995 ; Dumais, 2011). Le contexte général de notre recherche a néanmoins pu faciliter l'authenticité de notre partenariat. En effet, le fait que les

partenaires praticiennes ou leurs pratiques professionnelles n'aient pas fait l'objet de nos questionnements et analyses a pu faciliter leur participation comme sujets de recherche à part entière, au même titre que les partenaires universitaires.

Ultérieurement, c'est la question de la diffusion des résultats – qui n'est à cette étape de la recherche que brièvement entamée – et de la publication des solutions concrètes auprès des journalistes et organes de presse concernés qu'il s'agira d'interroger et de questionner. Dans quelle mesure ces phases de la recherche peuvent-elles être mises en pratique de manière partenariale vis-à-vis des cinq aspects identifiés pour qualifier d'« authentique » une recherche partenariale?

Finalement, ce parcours critique sur nos pratiques partenariales constitue une réflexion éthique, épistémologique et politique. Éthique parce qu'elle questionne la manière dont s'est constitué le partenariat en adéquation avec des impératifs comme la reconnaissance, la concertation et la coopération. Épistémologique, parce que cette réflexion invite à reconsidérer la démarche scientifique de production des savoirs en questionnant les sujets et les objets de la connaissance. Elle incite à penser les praticiens non pas comme des objets, mais bien comme des sujets du savoir, qui sont porteurs d'une expérience légitime de la réalité. Politique enfin, parce qu'elle place au centre des préoccupations la question de la limitation des rapports de force entre les partenaires.

Bibliographie

Adams, B., Bell, B., Crawford, K., Elias-Henry, D., Hansen, C., Kytwayhat, … Woods, T. (1995). *The Provincial Partnership Committee on Family Violence: Final Report*. Regina : Family Violence Prevention Division, Health Canada.

Bonny, Y. (2017). Les recherches partenariales participatives : éléments d'analyse et de typologie. Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (p. 25-44). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Burnette, D. et Weiner, A. S. (1995). Intersecting the Parallel Worlds of Practice and Research. Dans P. McCartt Hess et E. J. Mullen (dir.), *Practitioner-Researcher Partnerships. Building Knowledge from, in, and for Practice* (p. 138-150). Washington: National Association of Social Workers.

Caillouette, J. et Soussi, S. A. (2017). L'espace partenarial de recherche et son rapport à l'action dans l'espace public. Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (p. 129-142). Québec: Les Presses de l'Université du Québec.

Clément, M., Ouellet, F., Coulombe, L., Côté, C. et Bélanger, L. (1995). Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. *Visages de la violence, 44*(2), 147-164.

Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS*, [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche. Récupéré de http://journals.openedition.org/sociologies/3747

Dumais, L., Bussières, D. et Béchard, A. (2011). *L'économie sociale à Montréal*. Montréal : Éditions Vie Économique.

Gauthier, F. (1987). *La recherche sociale effectuée en lien avec les milieux de pratique et d'intervention: conditions favorables à sa réalisation : quatre études de cas*. Québec : Conseil québécois de la recherche sociale.

Gillet, A et Tremblay, D.-G. (2017). D'une aventure collective et internationale à la constitution d'un objet de recherche. Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (p. 7-24). Québec: Les Presses de l'Université du Québec.

Groulx, L.-H. (1994). Liens recherche et pratique : les thèses en présence. *Nouvelles pratiques sociales, 7*(2), 35-49.

Huberman, M. et Gather Thurler, M. (1991). *De la Recherche à la pratique. Éléments de base.* Berne : Éditions Peter Lang.

Panet-Raymond, J. et Bourque, D. (1991). *Partenariat ou pater-nariat? La collaboration entre établissements publics et organismes communautaires œuvrant auprès des personnes âgées à domicile*. Montréal : Université de Montréal, Groupe de recherche en développement communautaire.

« *On voit qu'ils ont des idées climatisées!* » : la confusion des rôles et la diffusion des responsabilités dans un partenariat en santé mondiale au Burkina Faso

Émilie Pigeon-Gagné
Doctorante en psychologie
Université du Québec à Montréal

1. Préambule

Près d'un an après mon retour du terrain, je me propose de faire un exercice réflexif sur mon expérience en tant que co-chercheuse pour un projet de recherche s'insérant dans le domaine de la santé mondiale et ayant eu lieu au Burkina Faso. Le colloque étudiant sur la recherche partenariale m'a semblé un lieu par excellence pour entamer une réflexion sur la complexité des collaborations en santé mondiale et de leurs impacts sur l'implantation des programmes ainsi que sur les partenariats eux-mêmes.

La santé mondiale constitue un vaste champ disciplinaire pragmatique visant la réduction des inégalités de santé à l'échelle mondiale. Au sein de cette discipline, les pays du Sud - portant pour la plupart le poids de la colonisation - constituent les principaux bénéficiaires des initiatives mises en œuvre en collaboration avec des acteurs du Nord, dont les instances internationales, qui agissent comme bailleurs de fonds. Dans le cadre de cet article, je tenterai d'exposer les enjeux de la recherche partenariale dans des circonstances de grande précarité, d'écarts significatifs de pouvoir et d'inégalités sociales flagrantes; conditions fréquentes en santé mondiale.

La visée de cet article est d'illustrer les obstacles auxquels nous avons fait face lors d'une collecte de données (janvier à mai 2017) et qui reflètent des enjeux éthiques et épistémologiques propres à la santé mondiale. Pour ce faire, je décrirai sommairement les étapes du projet de recherche en question ainsi que le contexte au sein duquel s'est déployé ce projet. Je décrirai ensuite les principales difficultés rencontrées sur le terrain en m'appuyant sur mes observations, ainsi que sur les propos de certains intervenants rencontrés. Puis, une synthèse critique des points de tensions majeurs entre certains acteurs pouvant expliquer les résultats obtenus sera proposée afin de comprendre ces enjeux complexes du partenariat au sein de cette discipline.

2. Le cas des indigents au Burkina Faso : une politique d'exemption du paiement des soins de santé primaire

En 1987, lors de l'initiative de Bamako, l'urgence d'abolir le paiement des soins de santé primaire pour les personnes les plus démunies (par exemple, femmes enceintes, enfants de moins de cinq ans, personnes très pauvres) en Afrique subsaharienne – où les soins sont payants – fut soulignée par les grands acteurs de la santé mondiale. Dans des contextes de pénurie et de précarité où la couverture médicale universelle était impensable, les États portaient la responsabilité de mettre en place des mesures pour identifier les indigents, c'est-à-dire les personnes vivant dans des situations de pauvreté chroniques, afin de les soustraire au paiement des frais médicaux dans leur pays respectif (Ridde, 2004).

En 2004, au Burkina Faso où il est estimé que 9 % de la population vit sous le seuil d'extrême pauvreté (INSD, 2015), les critères permettant l'identification des personnes indigentes n'étaient toujours pas déterminés, rendant quelconque mesure d'exemption inapplicable. Dans ce pays ouest-africain classé 185/188 en fonction de l'indice de développement humain, où 40,1 % de la population vit sous le seuil de pauvreté national, les consultations médicales sont peu accessibles pour un grand pan de la population (PNUD, 2016). Dans ce contexte, notre équipe de recherche s'est engagée en 2007 dans un projet de recherche-action auprès de communautés en milieu rural afin d'identifier les personnes en situation de pauvreté extrême (Ridde *et al.*, 2010a).

Depuis les dix dernières années, une série d'initiatives impliquant de multiples partenaires menèrent à l'établissement de critères permettant de distinguer les personnes aux prises avec de profondes difficultés économiques des autres membres de leur communauté, puis à la coordination d'actions permettant la remise de cartes pouvant être présentées dans les structures sanitaires par les indigents afin d'être exemptés du paiement des soins de santé. En collaboration avec les structures étatiques burkinabés, ce processus fut élaboré et son efficacité à sélectionner les personnes les plus démunies fut évaluée dans une région avant d'être implantée dans neuf autres régions du pays (Ridde *et al.*, 2010b).

Une fois le processus de sélection mis à l'échelle, en 2015, une enquête fut effectuée dans quatre régions du pays lors de laquelle, des données furent obtenues concernant l'état de santé physique et mentale des indigents (n = 2000) ainsi que leur utilisation des services de santé. Quelques mois après la collecte de données, une carte fut remise aux indigents identifiés, leur permettant de bénéficier de l'exemption de paiement. En 2017, nous sommes retournés sur le terrain pour évaluer l'évolution de l'état de santé des indigents rencontrés en 2015 ainsi que l'impact de la mesure d'exemption sur leur utilisation des

services de santé ; c'est dans le cadre de cette deuxième série de collecte de données que s'insèrent les observations faisant l'objet du présent article.

3. Un aperçu de nos observations sur le terrain

Après plusieurs mois de conception des outils de mesure et de préparation logistique, après avoir formé des enquêteurs, traduit les questionnaires dans les principales langues locales, prétesté nos outils, apporté les modifications nécessaires aux outils et à la programmation des téléphones portables et avisé les autorités administratives de la tenue de notre travail d'enquête, nous nous sommes finalement rendus sur le terrain en février 2017. Quatre équipes d'enquêteurs se sont alors dispersées dans les quatre régions où nous devions enquêter, c'est-à-dire où nous devions retrouver les indigents interrogés deux ans plus tôt. Chacun sur sa moto, les enquêteurs partaient quotidiennement très tôt les matins dans les villages en ayant en main la liste des personnes à rencontrer ainsi que les coordonnées GPS correspondant à leur lieu de domicile.

C'est progressivement que chacune des équipes de travail a rencontré plusieurs obstacles inattendus. Dans un premier temps, les autorités administratives des structures sanitaires étaient approchées par les équipes pour obtenir une autorisation formelle à procéder au travail d'enquête. Celles-ci mentionnaient ne pas avoir été informées de la tenue de l'étude d'évaluation des effets de l'exemption et se montraient réticentes à la présence des équipes sur le terrain. Certaines équipes de travail ont d'ailleurs dû retarder de quelques jours le début de la collecte de données, puisqu'elles étaient en attente d'une confirmation officielle du ministère de la Santé. Ce type de réticences fut également observé auprès de certains agents de santé dans les Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) ainsi que de certains membres influents dans les villages.

Une fois la collecte de données débutée, les enquêteurs se rendirent rapidement compte qu'ils détenaient fréquemment des informations erronées, notamment en ce qui a trait au nom, à l'âge et/ou aux coordonnées GPS menant au ménage, concernant les personnes qu'ils devaient rencontrer. Il devenait ardu de retrouver plusieurs indigents alors que les coordonnées GPS menaient à un marché public, ou alors à une habitation où le nom de la personne était inconnu de la famille et du voisinage! Dans un village, cela était le cas pour presque 12 % des individus dont le nom figurait sur notre liste, allongeant nécessairement le travail à faire par les enquêteurs qui sillonnaient plusieurs kilomètres pendant parfois plus de 10 heures par jour à la recherche des indigents introuvables.

Parmi les personnes retrouvées, les enquêteurs prirent conscience qu'une proportion importante d'entre elles ne vivait vraisemblablement pas dans des conditions de pauvreté chronique. Des erreurs flagrantes dans le processus de sélection des indigents ainsi que

dans la qualité des informations détenues sur les personnes à rencontrer constituèrent un obstacle majeur à notre travail, mais suggéraient surtout des lacunes importantes dans le travail collaboratif ayant été mené préalablement.

Face à de telles observations, nous prîmes l'initiative de questionner des informateurs clés dans les différents villages et structures sanitaires, c'est-à-dire des personnes qui auraient été de près ou de loin impliquées dans les étapes précédentes du projet. Leurs propos étaient parfois très confus, contradictoires, vagues ou nous faisions tout simplement face à une fermeture évidente. Selon l'information que nous avons été en mesure d'obtenir, le processus de sélection des indigents semblait ne pas avoir été mené tel qu'il avait été conçu. Un agent de santé communautaire ayant participé à la sélection dans son village nous a dit à ce propos : « *La majorité des personnes sur la liste là, ce ne sont pas de vrais indigents! Comment le chef peut-il être un indigent? En tout cas… Nous, quand on a fini de faire la sélection, on a donné la liste, ils l'ont envoyé au ministère sans qu'on puisse la voir…* ».

Nous nous retrouvions face à un constat déconcertant : plusieurs « faux indigents » figuraient effectivement sur les listes des personnes reconnues comme indigentes et s'étant fait remettre des cartes les exemptant de payer les frais de consultation dans les CSPS. Un membre influant d'un village nous mentionna avec indignation : « *L'une des personnes responsables de faire la sélection a mis son nom et celui de ses femmes et ses enfants sur la liste, alors qu'ils sont bien portants*. ». Dans ce village, nous avons rencontré les autorités villageoises et avec elles, nous parcourûmes la liste de nom des personnes « indigentes ». Nous avons constaté que seulement 18 des 53 personnes étaient effectivement des personnes en situation de grande précarité. Le chef nous informa que certaines personnes très vulnérables qu'il considérait indigentes ne figuraient pas sur cette liste, ce qui était d'une grande incompréhension pour lui.

Parmi les gens ayant reçu une carte, nous avons pu constater que 22,3 % d'entre eux rapportaient ne pas connaître la fonction de ladite carte et donc ne jamais l'avoir utilisée pour accéder à des soins de santé auxquels ils ne savaient pas qu'ils avaient droit. Des piles de cartes neuves, jamais utilisées, étaient montrées aux enquêteurs par les personnes interrogées rapportant que ces cartes avaient été distribuées à l'ensemble de leur famille sans qu'aucune explication ne leur soit fournie. À l'inverse, nous avons pu constater que 24,2 % des personnes rencontrées n'avaient pas reçu leur carte d'exemption, ce qui a été mis en relation à deux facteurs par les informateurs clés. D'abord, il semblerait qu'en cas d'absence du domicile lors de la prise de photo ou lors de la distribution des cartes (qui se firent chacune sur une seule journée), la personne se voyait évincée du processus. Ensuite, lors de la remise des cartes, il semblerait qu'un montant de 100 francs était

parfois demandé aux indigents pour couvrir les frais de déplacement dans les villages, ce qui constituait nécessairement une barrière significative pour les plus démunis.

En questionnant le personnel soignant de certains CSPS, nous nous sommes rendu compte que l'utilisation des cartes assurant l'exonération des frais de santé avait été suspendue depuis plusieurs mois. Les agents de santé nous expliquaient ne pas recevoir les versements de la part des structures étatiques responsables de l'allocation des montants soutenant la politique d'exemption, rendant ainsi impossible d'assurer l'offre de soins gratuitement aux indigents. Dans certains CSPS, les agents de santé nous expliquaient ne pas tenir compte des cartes d'indigence, mais plutôt avoir établi des critères subjectifs en fonction de leurs connaissances de la communauté afin d'identifier les « vrais indigents ». Plusieurs agents de santé nous expliquèrent que la mesure d'exemption ne prenait en charge que le premier 1010 francs du montant de la consultation, ce qui leur paraissait comme étant aberrant : « *[…] ce n'est même pas assez pour traiter un cas de palu[disme] simple […] alors que c'est la première cause de consultation au pays.* ». Ils exprimaient d'ailleurs de nombreuses frustrations à l'égard de cette mesure d'exemption qui leur paraissait absurde et à l'égard d'une *fausse collaboration* entre les différentes instances impliquées dans le processus. Cela se reflète dans les propos de l'un d'entre eux : « *Ceux qui prennent les décisions avec leurs costumes dans les grandes salles de réunions climatisées à Ouaga[dougou] […] On voit qu'ils ont des ''idées climatisées''[…] Ça ne s'applique pas au terrain.* ».

Un survol rapide de nos données concernant l'utilisation des services de santé nous permet de nous rendre compte qu'à peine 36,5 % de l'échantillon a obtenu des soins de santé dans une structure sanitaire depuis la remise de la carte. Aussi, 40,1 % des gens ayant été malades n'auraient pas été consultés pour leurs problèmes de santé dans un centre de santé depuis la remise des cartes, alors que cette proportion était à 20,6 % en 2015, ce qui nous parait particulièrement alarmant. Ironiquement, la principale raison évoquée par ceux-ci était la barrière financière liée aux frais de consultation.

4. Partenariats multiples et tensions entre les acteurs

Ces observations me semblent démontrer clairement que dans un contexte de grande précarité où la grande majorité de la population vit dans des conditions difficiles, la sélection des personnes indigentes peut devenir sujette à la collusion, à l'instrumentalisation et à la reproduction de rapports de domination. Il me semble également que l'implantation massive de cette politique – n'ayant pas tenu compte des dynamiques sociales préexistantes – a créé des clivages entre les acteurs impliqués, nourri la confusion et la méfiance à l'égard des structures sanitaires et contribué à creuser les inégalités sociales de santé.

Plongée dans la réalité du terrain, l'impuissance et la frustration quotidiennement vécue par les personnes rencontrées m'amenaient à remettre en question - éthiquement voire moralement - mon désir d'être impliquée et associée à ce projet. C'est avec un an de recul que je suis en mesure de proposer une compréhension préliminaire de ces observations qui sera exposée dans les prochains paragraphes. Les deux points focaux choisis pour nourrir la réflexion sur les enjeux de la recherche partenariale en santé mondiale relèvent des tensions entre : 1) les chercheurs et les partenaires terrains responsables de la collecte des données et 2) les différentes structures sanitaires impliquées dans le processus de sélection des indigents.

5. Collaboration entre l'équipe de recherche et une ONG de consultance locale

La majorité des projets de recherche en santé mondiale sont conçus par des partenaires du Nord et mis en œuvre par d'autres au Sud, ce qui est loin d'être sans conséquences sur la nature des projets mis sur pied. Dans notre cas, des équipes de recherche au Canada et en Allemagne conceptualisaient et réfléchissaient sur les enjeux scientifiques, alors qu'une équipe de consultance à Ouagadougou fut contactée pour mener les activités de collecte des données sans que cette équipe ne soit intégrée dans les processus décisionnels. Selon Ridde et Capelle (2011), les partenariats Nord-Sud, souvent inévitables, engendrent d'importantes difficultés de communication ainsi qu'un décalage entre la réalité du terrain et la manière dont les projets sont élaborés. Des partenaires du Sud soulèvent d'ailleurs la présence de « faux partenariats » (Barankarina *et al*., 2017) dans lesquels des rapports de pouvoir disproportionnés sont en jeu ; ces derniers se disent instrumentalisés, alors que les partenaires du Nord déplorent un manque de rigueur dans les méthodes de travail (Ridde et Capelle, 2011).

L'inévitabilité des partenariats avec des équipes de consultance doit être mise en relation avec l'insuffisance des capacités de recherche au Sud. Comme le souligne Olivier de Sardan (2011), les conjonctures économiques et politiques des pays du Sud ont des répercussions majeures sur les (im)possibilités de développer des infrastructures de recherche ainsi que de soutenir des équipes universitaires faisant du travail de qualité et de profondeur, conditions nécessaires à l'instauration de partenariats réciproques à long terme. Dans ces contextes, les ONG faisant de la consultance deviennent des solutions alternatives attirantes et peu couteuses. Le recours à des consultants plutôt qu'à des équipes universitaires a préalablement été critiqué puisque bon nombre de consultants (souvent sous-payés) se montrent peu rigoureux dans le travail d'enquête, peu intéressés à comprendre en profondeur les objectifs des recherches (Ouattara et Ridde, 2013) et plus enclins à l'obtention de per diem (Ridde, 2010). Les ressources financières étant limitées et le temps compté, il devient très difficile d'offrir un espace réflexif sur le terrain pour se

pencher sur les enjeux épistémologiques et méthodologiques rencontrés afin de rectifier les stratégies d'enquête (Olivier de Sardan, 2011; Yaogo *et al*., 2012). Les mauvaises conditions de travail des enquêteurs dans le cadre de notre projet peuvent avoir eu un impact significatif sur leur motivation et conséquemment sur la qualité des informations recueillies sur le terrain (par exemple, les coordonnées GPS associées au lieu de domicile étant incohérentes pour environ 10 % de l'échantillon).

Comme l'évoque Olivier, Hunt et Ridde (2016), la recherche en collaboration avec des ONG locales engendre quatre enjeux particuliers pouvant être résumés par la présence : 1) de rapports de pouvoir asymétriques entre les acteurs impliqués dans le processus de recherche, 2) d'objectifs et d'approches divergentes, voire contradictoires dans certains cas, 3) d'un manque de reconnaissance de la contribution de chacun et 4) de transgressions au respect de certaines clauses des partenariats ou entre certains partenaires. Ces constats me semblent refléter avec justesse les frustrations vécues de part et d'autre dans le cas du présent projet. En tant que jeune chercheuse, la rigueur méthodologique représentait une priorité, alors que je devais travailler en collaboration avec une équipe pour qui les contraintes de temps et de ressources financières étaient centrales. Dans un contexte où les ressources étaient limitées, il devenait clair que les méthodes d'enquête en profondeur défendues par les sciences sociales étaient écartées au profit de méthodes permettant d'obtenir de l'information dans un court laps de temps. Or, je crois, comme plusieurs auteurs (Olivier de Sardan, 1995, 2011; Kleinman, 2010; Ouattara *et al*., 2012), qu'il devient crucial de se questionner éthiquement sur la place des sciences sociales dans de telles circonstances. Circonstances dans lesquelles - comme le démontrent certainement nos observations - les effets iatrogènes des programmes doivent être sondés et les acteurs questionnés afin de documenter les mécanismes facilitant/limitant l'implantation des dits programmes.

Pour plusieurs, il devient évident que le recours aux standards éthiques traditionnels est aberrant lorsque les équipes de recherche font face à de tels enjeux de partenariat. Certains diront que des standards éthiques spécifiques à la santé mondiale doivent être établis afin d'intégrer une réflexion autour des rapports de pouvoir, des enjeux géopolitiques, des difficultés émanant de la rencontre interculturelle et des ressources limitées (Harrison *et al*., 2016; Luyckx *et al*., 2017), sans quoi nous assisterons à une forme d'*impérialisme éthique* (Kekulawala et Johnson, 2018).

5.1 Collaborations entre les structures sanitaires

Malgré l'instauration de mécanismes assurant la validation du processus de sélection des indigents (Ridde *et al*., 2010b), nous observons sur le terrain que ce processus s'est montré défaillant. Les failles dans l'implantation de la mesure d'exemption peuvent être également constatées au travers des réticences de certains acteurs – ayant pourtant été

impliqués dans les étapes précédentes de ce projet « collaboratif » - de la suspension (ou l'application aléatoire) de la mesure d'exemption et de l'incompréhension des rôles des parties prenantes. Au-delà des enjeux du partenariat Nord-Sud, il devient évident, comme le soulève Navarro (2007), que d'autres facteurs en jeu permettent d'expliquer l'échec de la mise en œuvre de cette politique.

Dans le cadre de ce projet s'échelonnant sur une dizaine d'années lors desquelles une grande mobilité a pu être constatée dans les acteurs impliqués (autant au niveau politique, que dans les structures sanitaires que dans l'équipe de recherche), les collaborations ont nécessairement dû être continuellement renégociées de façon informelle (Yaogo *et al*., 2012). Il n'est donc pas étonnant qu'avec le passage du temps, les parties prenantes soient ignorantes de leurs rôles à jouer, démotivées, voire désinvesties du processus pour lequel elles ne saisissent pas la portée ou même complètement réticentes à collaborer (Ridde, 2011).

La mise à l'échelle de cette initiative, d'abord conçue comme un projet participatif communautaire, fut commandée par la Banque mondiale dans le cadre de la mise à l'échelle d'une intervention de financement basée sur les résultats dans les mêmes districts sanitaires (Ridde *et al*., 2014). Les districts où étaient appliquées ces interventions furent choisis aléatoirement plutôt qu'en fonction des besoins des populations, qui étaient pour la plupart ignorantes de la mise en place de cette mesure (Yaogo *et al*., 2012). Dans ce contexte, les structures sanitaires - considérées comme des partenaires - étaient les structures centrales et intermédiaires qui étaient impliquées dans les aspects administratifs et logistiques des politiques plutôt que les centres de santé où étaient appliquées les mesures. Or, il me semble que pour assurer l'efficacité et la pérennité de la mise à l'échelle d'un programme, il est primordial que l'initiative soit décentralisée et qu'une évaluation des processus d'implantation soit menée (Pluye *et al*., 2004; Yamey, 2011). Cette évaluation vise à questionner le niveau d'implication des parties prenantes et à mobiliser l'engagement des communautés et des acteurs indirectement touchés par ledit programme si nécessaire (Hanson *et al*., 2003; Shediac-Rizkallah et Bone, 1998). Dans le cas qui nous intéresse, une telle évaluation aurait pu mettre en lumière les tensions et les conflits d'intérêts préexistants, le manque de clarté et de compréhension dans les rôles de chacun, ainsi que les conditions à mettre préalablement en place avant l'implantation.

Malgré que cette mesure d'exemption ne soit pas une initiative verticale[5], celle-ci semble toutefois s'inscrire dans un cadre néolibéral de pratique de la santé mondiale (Steward,

[5] Une opposition est faite entre les programmes verticaux et horizontaux ; les premiers visent l'éradication d'une pathologie en apportant une mesure exogène et sont souvent qualifiés d' « approches en silo », alors que les seconds s'intéressent davantage à renforcer les capacités des systèmes de santé et à répondre aux besoins de santé de la population à travers ces systèmes.

Keusch et Kleinamn, 2010), approche essentiellement intéressée à modifier les comportements des bénéficiaires plutôt qu'à se pencher sur les structures sociales engendrant les inégalités sociales de santé. Dans le cas présent, la remise de cartes d'indigence visait à engendrer un changement dans le recours aux soins des personnes les plus démunies sans considération pour les nombreux facteurs socioculturels agissant comme barrières d'accès aux soins - et ayant pourtant été largement décrits précédemment (Gilson et Schneider, 2007; Mason *et al*., 2017). Exacerbation des inégalités et de la méfiance des populations envers les structures sanitaires, résignation, désinvestissements des acteurs peuvent être observés lorsque les mesures mises en place ne considèrent pas les enjeux structurels macrosystémiques sous-jacents (Taylor, 2018). Tel est le cas du présent projet.

Comme d'autres (Houéto, 2008; Pedersen, 2011), je considère que ce type d'approche dans le partenariat en santé mondiale nuit à l'instauration d'une culture centrée sur la promotion de la santé et sur les changements durables dans les rapports entre les communautés et les systèmes de soins. Ce type de partenariat axé sur la gestion financière et la production de livrables dans de courts délais imposés par les bailleurs de fonds peut d'ailleurs contribuer aux problèmes de gouvernance et affaiblir les systèmes de santé déjà aux prises avec d'importantes difficultés (Kerouedan, 2015).

6. Conclusion

Dans cet article, nous avons fait un survol des principales difficultés rencontrées dans le cadre d'un projet de recherche en santé mondiale au Burkina Faso ; difficultés liées à l'échec de l'implantation d'une politique d'exemption du paiement des soins de santé primaire pour les indigents (sélection des indigents, remises des cartes d'exemption et recours aux soins de santé). En tant que jeune chercheuse impliquée à la fois dans la conception de ce projet de recherche et dans la coordination des activités de collecte de données, je demeure sceptique et impuissante face aux constats ayant émergé du terrain. Certains questionnements persistent et me semblent devoir être partagés avec nos partenaires au Burkina Faso : aurait-il pu en être autrement considérant l'ampleur des facteurs systémiques nuisant à l'implantation au sein des structures sanitaires? La création de « faux partenariats » est-elle inévitable en présence d'asymétries de pouvoir qui n'est pas étrangère à l'histoire coloniale? Existe-t-il des mécanismes qui pourraient être mis en place pour réduire les conséquences négatives des partenariats déséquilibrés sur les communautés et sur les systèmes de santé? Je crains que ces questionnements restent sans réponses s'ils ne sont pas réintroduits dans une relation partenariale dans laquelle les parties prenantes peuvent se permettre de s'exprimer librement…

Bibliographie

Barankanira, E., Desclaux Sall, C., Guichet, E., Ky-Zerbo, O., Nana Djeunga, H. C., Ngom Gueye, N.F., … et Varloteaux, M. (2017). Éthique du partenariat dans la recherche en santé dans les pays du Sud : des doctorants-es en apprentissage. *Médecine et santé tropicales, 27*(2), 122-125.

Droz, Y. et Mayor, A. (2009). *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : Réflexions critique de Suisse et d'ailleurs*. Paris : Karthala.

Gilson, L. et Schneider, H. (2007). Understanding health service access : concepts and experience. *Global Forum Update on Research for Health*, *4*(1), 28-32.

Hanson, K., Ranson, M. K., Oliveira-Cruz, V. et Mills, A. (2003). Expanding access to priority health interventions : a framework for understanding the constraints to scaling-up. *Journal of International Development*, *15*(1), 1-14.

Harrison, J. D., Logar, T., Le, P. et Glass, M. (2016). What Are the Ethical Issues Facing Global-Health Trainees Working Overseas? A Multi-Professional Qualitative Study. *Healthcare*, *4*(3), 43.

Houéto, D. (2008). La promotion de la santé en Afrique subsaharienne : État actuel des connaissances et besoins d'actions. *Promotion et éducation*, *15*(1), 49-53.

Institut national de la Statistique et de la Démographie (2015). *Profil de pauvreté et d'inégalités. Rapport : Enquête multisectorielle continue 2014*. Récupéré de http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/Enq_EMC/Profil_de_pauvrete_et_d_inegalite_en_2014.pdf.

Kekulawala, M. et Johnson, T. R. (2018). Ethical issues in global health engagement. *Seminars in Fetal and Neonatal Medicine (Elsevier)*, 23(1), 59-63.

Kerouedan, D. (2015). Les bonnes pratiques de la Global Health. Améliorer la santé ou bien gérer l'argent? Dans *Les bonnes pratiques des organisations internationales* (p. 97-112). Paris : Presses de Science Po.

Kleinman, A. (2010). Four social theories for global health. *The Lancet*, *375*(9725), 1518-1519.

Luyckx, V. A., Biller-Andorno, N., Saxena, A. et Tran, N. T. (2017). Health policy and systems research: towards a better understanding and review of ethical issues. *BMJ Global Health*, *2*(2), e000314.

Navarro, V. (2007). *Neoliberalism, globalization, and inequalitie : Consequences for health and quality of life*. Amityville : Baywood Publications.

Mason, P. H., Kerridge, I. et Lipworth, W. (2017). The Global in Global Health is not a Given. *American Journal of Medicine & Hygiene*, *96*(4), 767-769.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2016). *Rapport sur le développement humain 2016*. Récupéré de http://hdr.undp.org/sites/default/files/HDR2016_FR_Overview_Web.pdf.

Olivier de Sardan, J. P. (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : APAD-Karthala.

Olivier de Sardan, J. P. (2011). Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines*, *51*(202-203), 511-528.

Olivier, C., Hunt, M. R. et Ridde, V. (2016). NGO–researcher partnerships in global health research : benefits, challenges, and approaches that promote success. *Development in Practice*, *26*(4), 444-455.

Ouattara, F. et Ridde, V. (2013). Expériences connues, vécues… mais rarement écrites: À propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, *25*(2), 231-246.

Ouattara, F., Zongo, S. et Gruénais, M. E. (2012). Une anthropologie appliquée et impliquée dans un projet de développement en santé. Expérience d'une démarche qualitative avec des professionnels de santé au Burkina Faso. *Recherches qualitatives*, *31*(1), 29-46.

Pedersen, D. (2011). Vers un paradigme unificateur en santé mondiale. Dans *La recherche en santé mondiale : perspectives socioanthropologiques - actes du colloque*, 652, 45-62.

Pluye, P., Potvin, L. et Denis, J. L. (2004). Making public health programs last: conceptualizing sustainability. *Evaluation and Program Planning*, 27, 121-133.

Programme des Nations Unies pour le développement. (2016). Récupéré de http://hdr.undp.org/sites/default/files/HDR2016_FR_Overview_Web.pdf

Ridde, V. (2004). *L'initiative de Bamako 15 ans après. Un agenda inachevé. Health, Nutrition and Population Discussion Paper*. Washington: World Bank.Récupéré de https://siteresourcesqa.worldbank.org/HEALTHNUTRITIONANDPOPULATION/Resources/281627-1095698140167/BamakoInitiativeReview.pdf

Ridde, V. (2010). Per diems undermine health interventions, systems and research in Africa: burying our heads in the sand. *Tropical Medicine & International Health*, *15*(7), 1-4.

Ridde, V. (2011). Politiques publiques de santé, logiques d'acteurs et ordre négocié au Burkina Faso. *Cahiers d'études africaines*, (201), 115-143.

Ridde, V., Haddad, S., Nikiema, B., Ouedraogo, M., Kafando, Y. et Bicaba, A. (2010a). Low coverage but few inclusion errors in Burkina Faso: a community-based targeting approach to exempt the indigent from user fees. *BMC Public Health, 10*(631). https://doi.org/10.1186/1471-2458-10-631

Ridde, V., Yaogo, M., Kafando, Y., Sanfo, O., Coulibaly, N., Nitiema, P. A. et Bicaba, A. (2010b). A community-based targeting approach to exempt the worst-off from user fees in Burkina Faso. *Journal of Epidemiology & Community Health, 64*(01), 10-15.

Ridde, V. et Capelle, F. (2011). La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud. *Canadian Journal of Public Health/ Revue canadienne de santé publique, 102*(2),152-156.

Ridde, V., Trucotte-Tremblay, A. M., Souares, A., Lohnmann, J., Zombré, D., Koulidiati, J. L., ... De Allegri, M. (2014). Protocol for the process evaluation if interventions combining performance-based financing with health equity in Burkina Faso. *Implementation Science, 9*(1). doi:10.1186/s13012-014-0149-1

Shediac-Rizkallah, M. C. et Bone, L. R. (1998). Planning for the sustainability of community-based health programs : conceptual frameworks and future directions for research, practice and policy. *Health Education Research, 13*(1), 87-108.

Steward, K. A., Keusch, G. T. et Kleinamn, A. (2010). Values and moral experience in global health : bridging the local and the global. *Global Public Health, 5*(2), 115-121.

Taylor, S. (2018). 'Global Health' : meaning what? *BMJ Global Health*, 3, 1-4. doi:10.1136/

Yamey, G. (2011). Scaling up global health interventions : A Proposed Framework for Success. *PLoS Medicine, 8*(6), 1-5. https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1001049

Yaogo, M., Ridde, V., Kafando, Y. et Kadio, K. (2012). Enjeux disciplinaires, éthiques et politiques d'une recherche-action sur l'accès aux soins de santé des indigents au Burkina Faso. Dans N. Mondain et A. E. Bologo (dir.), *La recherche en contexte de vulnérabilité: engagement du chercheur et enjeux éthiques* (p. 65-85). Paris : Harmattan.

Défis de l'engagement des acteurs dans une recherche collaborative : réflexions épistémologiques issues d'une étude qualitative en milieu HLM Familles

Roxane Meilleur
Candidate au doctorat en recherche et intervention en psychologie organisationnelle
Université de Sherbrooke

La performance organisationnelle, la gestion par résultats, l'économie des ressources et la valorisation des bonnes pratiques constituent des enjeux d'actualité pour les organisations du secteur public. Desrosières (2008) critique la place prépondérante et croissante des mécanismes de reddition de comptes dans ce secteur, où le « gouvernement par les nombres » privilégie les indicateurs quantitatifs au détriment des indicateurs qui témoignent des effets réels des services sur la qualité de vie des citoyens. Parallèlement, les rapports entre professionnels et citoyens qui prédominent dans le secteur public constituent le plus souvent des rapports de prise en charge, où le professionnel constitue l'expert de la problématique du « bénéficiaire », celui qui « sait ce qui est mieux pour lui » (Gagnier *et al.*, 2002). Ces éléments de contexte ne sont pas sans rappeler les postulats du postpositivisme en recherche, où le chercheur vise à extraire des savoirs « certains », et où les savoirs scientifiques sont considérés comme supérieurs aux savoirs des acteurs sociaux (de Sousa Santos, 2016; Guba, 1990). Or, ce positionnement épistémologique est-il conciliable avec la co-construction inhérente à la recherche collaborative, et plus largement, à la recherche partenariale? Comment favoriser l'engagement des partenaires de recherche qui, dans leur culture, valorisent l'expertise? Que faire lorsqu'il y a peu d'espace à la réflexion à partir de pistes de résultats, les acteurs s'attendant à ce que le chercheur leur présente des résultats définitifs, certains, des preuves?

Les réflexions présentées dans ce texte sont issues d'une étude qualitative au sein d'un office d'habitation (OH), réalisée dans le cadre d'un programme de doctorat en recherche et intervention en psychologie organisationnelle (Ph.D. R.I.) avec le soutien financier du Fonds de recherche québécois – Société et culture (FRQSC). Le contexte de l'étude est d'abord présenté, suivi des réflexions épistémologiques et d'illustrations concrètes pour les appuyer. Les apprentissages réalisés comme jeune chercheure en lien avec cette expérience et les implications méthodologiques qui en découlent sont ensuite discutés.

1. Présentation de l'étude

Les offices d'habitation (OH) sont des entreprises publiques mandatées par la Société d'habitation du Québec pour gérer les habitations à loyer modique (HLM), des logements sociaux publics destinés aux personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Les administrateurs et gestionnaires de ces organisations font face à différents défis. Morin, LeBlanc et Vachon (2014) exposent notamment l'enjeu de conciliation entre la gestion immobilière (attribution des logements, entretien du parc immobilier, sécurité) et la gestion sociale. Cette dernière peut prendre la forme d'activités mises sur pied pour favoriser le mieux-être et d'un soutien à la vie associative. Un autre enjeu consiste en la complexification des besoins des locataires, liés entre autres au vieillissement de la population (perte d'autonomie), à l'intégration des personnes immigrantes et à une augmentation des problématiques de santé mentale. Les gestionnaires des OH doivent également tenir compte des besoins spécifiques de leurs clientèles, que l'on sépare habituellement en deux : les personnes aînées et les familles.

Dans ce contexte, le développement de la participation citoyenne des locataires constitue une voie prometteuse pour les OH. Dans le cadre de ce projet, la participation citoyenne se définit comme un engagement individuel ou collectif volontaire visant une transformation de son milieu ou de la société (adaptation de Mercier *et al*., 2009). D'un point de vue gestionnaire, l'implication active des locataires favorise la recherche collective de solutions innovantes et l'adéquation entre les actions mises en œuvre et les besoins réels des locataires (Harrisson, 2013). D'un point de vue social, elle contribue également au bien-être des individus, au développement du pouvoir d'agir individuel et collectif et au renforcement des communautés (Bacqué et Biewener, 2013; Chevrier et Panet-Raymond, 2013). Le développement de la participation citoyenne s'avère toutefois un défi, particulièrement dans les milieux HLM Familles (Équipe de recherche en HLM, 2014). Il implique une transformation des rapports de pouvoir, que Morin et ses collaborateurs (2014) qualifient de changement culturel majeur dans ces milieux.

L'objectif de cette recherche est de comprendre les liens qui existent entre la culture organisationnelle d'un OH et le développement de la participation citoyenne dans les milieux HLM Familles. Plus précisément, elle vise à répondre à la question suivante : Par quels processus la culture organisationnelle d'un OH produit-elle des effets souhaités et non souhaités sur le développement de la participation citoyenne des locataires adultes habitant en HLM Familles?

Pour répondre à cette question, une étude de cas est réalisée dans un office d'habitation de grande taille. À l'origine, cette recherche a été définie comme une recherche collaborative (Bonny, 2017). S'appuyant sur la prémisse inhérente au travail du psychologue organisationnel selon laquelle les changements sont davantage susceptibles

de se produire si les personnes détenant le pouvoir décisionnel formel sont impliquées dans la démarche (Mintzberg, 1986), les principaux partenaires du projet sont la direction générale de l'OH et la directrice du développement communautaire et social, qui agit à titre de répondante principale.

Au niveau de la collecte de données, l'ensemble de l'organisation est concerné, qu'il s'agisse de l'équipe de direction, du service des immeubles, du service à la clientèle ou de l'équipe d'intervenants sociocommunautaires. Trois milieux HLM Familles faisant partie de cet OH sont également ciblés, associés à trois regroupements de locataires (association ou comité). Des entretiens semi-structurés (N = 21) et des entretiens de groupe (N = 8) ont été conduits auprès d'acteurs variés : locataires, gestionnaires, employés de l'OH, intervenants et partenaires de l'OH. Des observations participantes et périphériques ont aussi été réalisées (N = 40). L'ensemble du corpus est soumis à une analyse par théorisation ancrée (Glaser et Strauss, 1967), dont les étapes ont été adaptées par Paillé (1994).

Pour ce qui est de la dimension partenariale de cette étude, celle-ci avait d'abord été envisagée comme une recherche collaborative. Bonny (2017) propose une typologie des recherches partenariales en fonction de la nature de la relation entre chercheurs et partenaires. Selon cette conception, la recherche collaborative est comprise comme un type particulier de recherche partenariale. Bonny définit la relation entre les partenaires d'une recherche collaborative comme une « relation de collaboration étroite en amont et en aval du cœur de la recherche, [qui lui,] est le domaine d'expertise des chercheurs » (p. 27). Dans cette perspective, les acteurs du milieu non académique ne sont pas considérés comme des co-chercheurs à proprement parler et « la distinction est maintenue entre chercheurs et praticiens pour souligner la spécificité de l'apport de chacun » (Couture *et al*., 2007, p. 215). La collaboration entre les acteurs est plus importante à deux moments clés : 1) lors de la définition d'une problématique qui répond à des préoccupations et intérêts communs et 2) lors de la discussion et de la diffusion des résultats. Une autre caractéristique de ce type de recherche est la formation d'un comité de suivi ou de pilotage, ce qui n'a toutefois pas été réalisé ici. Un tel comité est formé d'acteurs clés qui se rencontrent à intervalles réguliers afin de réaliser un suivi et d'influencer les prises de décisions importantes du projet de recherche. Dans le cadre de cette recherche, la formation d'un comité formel n'avait pas été prévue; les partenaires principaux et d'autres acteurs clés ont plutôt été consultés de manière ponctuelle en fonction des besoins (par exemple, consultation d'une association de locataires pour déterminer les meilleurs moyens d'approcher les locataires dans leur milieu en vue des entrevues). Au moment de rédiger cet article, la diffusion des résultats n'a pas encore eu lieu.

2. Réflexions épistémologiques

Dans les écrits scientifiques, les termes paradigme, posture épistémologique, positionnement épistémologique et approche sont utilisés de manières variées et interchangeables (Guba, 1990). Patton (2002) soulève que les distinctions entre ces différentes terminologies sont le plus souvent arbitraires. Dans le cadre de cet article, l'épistémologie réfère à la « discipline qui prend la connaissance scientifique pour objet » (Épistémologie, s. d.). Alors qu'un paradigme réfère à un modèle, une posture renvoie à une attitude ou une position. Selon cette conception, une posture ou un positionnement épistémologique peuvent donc être compris comme une prise de position en regard de la science, à savoir : ce qu'elle est (et n'est pas); son rôle et ses objectifs; ce à quoi elle devrait s'intéresser; les aspects sur lesquels la recherche devrait mettre l'accent; et les stratégies et outils à privilégier pour atteindre les objectifs de recherche. Il s'agit d'une lunette à travers laquelle le chercheur appréhende son objet de recherche, de la définition d'une problématique à l'analyse des données, notamment en regard de ce qu'il considérera comme des savoirs « valides ». L'étude présentée s'appuie à la fois sur le paradigme compréhensif (Pourtois et Desmet, 2009) et sur le pragmatisme (Poupart *et al*., 1997).

Les réflexions qui suivent sont issues d'une prise de recul par rapport au processus de recherche collaborative. Il sera argumenté que la conception des savoirs et de la recherche portée ou mise de l'avant par les principaux partenaires apparaît teintée du postpositivisme. Le postpositivisme sera d'abord défini. Par la suite, la réflexion épistémologique s'articulera autour de quatre axes : 1) l'universalité du savoir, 2) la hiérarchisation des savoirs, 3) la certitude et la logique de la preuve, et 4) la linéarité du processus de recherche. Des illustrations concrètes permettront d'appuyer cet argumentaire. Ces illustrations sont principalement tirées d'une rencontre avec la direction générale et la répondante dans le milieu, qui avait pour objectif d'échanger autour de premières pistes d'analyse afin de stimuler la réflexion, de part et d'autre.

2.1 Le postpositivisme

En consultant des articles traitant du postpositivisme, on constate que ce terme est utilisé dans deux contextes fort différents. À certaines occasions, le terme « postpositivisme » est utilisé comme synonyme de « non-positivisme » pour désigner les paradigmes qui nient ou s'opposent au positivisme (Niglas, 2001; Zammito, 2004; McGregor et Murnane, 2010). À titre d'exemple, Groff (2004) note que selon le point de vue postpositiviste en sciences sociales, toute croyance est considérée comme valide; elle associe alors le postpositivisme au relativisme. Cette utilisation du mot pose toutefois problème, puisque le relativisme n'est pas caractéristique du postpositivisme (Neuman, 2011) tel qu'il est conceptualisé par les principaux auteurs qui l'ont popularisé (Clark,

1998), dont Karl Popper (Popper, 1959), Jacob Bronowski (Bronowski, 1978, 1990) et Thomas Kuhn (Kuhn, 1970). Selon cette conception du postpositivisme, au même titre que le positivisme, la science vise à s'approcher le plus près possible d'une réalité externe dite « objective ». La différence entre le positivisme et le postpositivisme réside dans le fait que les positivistes croient que la science est en mesure d'accéder à cette réalité objective (réalisme naïf), alors que les postpositivistes admettent qu'elle ne peut qu'être appréhendée de manière imparfaite (réalisme critique) par les chercheurs (Clark, 1998; Guba et Lincoln, 1994; Neuman, 2011).

Ainsi, le postpositivisme dont il est question ici constitue en quelque sorte une version « nuancée » du positivisme, ayant émergé en réaction à celui-ci (Clark, 1998). Alors que les données subjectives ou non observables – hormis les variables contrôles qui ont une valeur utilitaire – n'ont pas leur place dans le positivisme (Clark, 1998), il est tout à fait envisageable de réaliser une étude qualitative ou mixte en adoptant une posture postpositiviste (Sandu *et al*., 2012; Houghton *et al*., 2012). À titre d'exemple, la méthode de recherche qualitative proposée par Miles et Huberman (2003) se situe dans une posture postpositiviste. Ces auteurs clés cités fréquemment en psychologie proposent une approche essentiellement hypothético-déductive dans laquelle des codes d'analyse sont formulés *a priori.* Considérant l'importance de l'interprétation et la nature subjective des données analysées dans la recherche en sciences sociales, certains auteurs soutiennent que le positivisme n'existerait plus dans ce domaine de recherche (Corbetta, 2003). Même lorsque des méthodes de recherche quantitatives sont privilégiées, les données sont habituellement recueillies à partir de questionnaires auto-rapportés, ce qui correspond plutôt au paradigme postpositiviste (Bronowski, 1990).

Enfin, il convient de noter que le positivisme et le postpositivisme partagent certains principes clés tels que le raisonnement logique et hypothético-déductif, le contrôle des variables ou des observations, le principe de réplicabilité de l'étude et l'objectif de généralisation des résultats (Clark, 1998; Holton, 1993). À ces principes s'ajoute, pour le paradigme postpositiviste, l'utilisation de stratégies pour réduire les biais liés à l'implication du chercheur et aux instruments de mesure ou outils de collecte de données. L'absence de telles stratégies dans les recherches purement positivistes, associée à la croyance que le chercheur est en mesure de se détacher complètement de son objet de recherche, constitue d'ailleurs une critique du paradigme positiviste (Bronowski, 1990; Clark, 1998; Guba, 1990; Holton, 1993).

2.2 Universalité du savoir

Le principe d'universalité du savoir est central au postpositivisme; il réfère au postulat selon lequel il existe une certaine vérité valable pour tous les êtres humains. L'objectif de la science, selon cette perspective, consiste à s'approcher le plus possible de cette vérité

universelle, bien qu'il soit admis que celle-ci ne puisse être appréhendée que de manière imparfaite par les chercheurs (Corbetta, 2003; Guba, 1990).

À titre d'illustration, lors de la rencontre avec la direction générale et la répondante dans le milieu pour échanger sur les premières pistes d'analyse, une des pistes présentées concernait un changement au niveau du personnel de gestion. La documentation de ce changement récent a permis de mettre en lumière des pratiques différentes entre les deux directions, ayant des effets distincts sur la concertation entre les différents services de l'organisation. D'ailleurs, la culture organisationnelle peut être conceptualisée comme un produit de l'adaptation des organisations qui vivent des expériences de succès ou d'échecs au fil des problèmes qu'elles tentent de résoudre (Pettigrew, 1979; Schein, 1985, 2010). Ces expériences influencent la création, le maintien et la transformation d'une culture, d'où la pertinence de considérer les contextes tels que l'histoire de l'organisation et les types de leadership (Christensen *et al*., 2007; Schein, 1985, 2010). Or, la réaction d'un des partenaires à cette piste d'analyse fut plutôt de suggérer de retirer toutes les informations concernant l'ancienne direction concernée, argumentant que cela concernait « le passé » et n'était donc « plus valide ».

Le principe d'universalité du savoir va également de pair avec le celui de généralisation des résultats, bien qu'il soit plus courant de parler de transférabilité en recherche qualitative (Lincoln et Guba, 1985). Il s'agit de mettre l'accent sur ce qui est « vrai » et représentatif pour un plus grand nombre d'individus possible. Dans cette perspective, les exceptions, les cas extrêmes et les contre-exemples sont généralement perçus comme des résultats aberrants. Or, dans une recherche qualitative, le chercheur s'intéresse habituellement à ces contre-exemples et ces cas extrêmes (Patton, 2002), qui procurent des informations riches pour éclairer la compréhension du phénomène à l'étude.

Lors de la rencontre avec la direction générale et la répondante, un tel cas extrême a été utilisé pour illustrer une catégorie en émergence (Paillé, 1994), nommée « Prise en charge dévouée » à ce moment des analyses. Le résumé de l'événement va comme suit : un locataire a fait une demande téléphonique auprès d'un employé du service des immeubles afin d'avoir une pelle pour s'occuper du jardin communautaire pendant un long congé. Cet employé a fait suivre la demande auprès de l'équipe communautaire, qui était alors en rencontre pour la journée. La réponse reçue par l'employé était que l'intervenant responsable de ce projet allait évaluer la situation dès que possible pour déterminer s'il était approprié d'y répondre et, le cas échéant, de quelle façon. Toutefois, sensible aux besoins de ce locataire, cet employé a plutôt choisi de prendre l'initiative personnelle d'acheter une pelle « de sa poche » pour la remettre au locataire qui en avait fait la demande. Cette action a eu des conséquences importantes, notamment en envoyant un message contradictoire au locataire concerné et aux autres locataires qui ont eu

connaissance de la situation, puis en nuisant à la crédibilité de l'intervenant responsable du dossier. Bien que de telles situations ne se produisent pas régulièrement dans l'organisation, cet événement s'avère parlant pour comprendre les conséquences potentielles de la sensibilité et la bienveillance des employés envers les locataires, sur leur responsabilisation et sur la concertation des actions entre services. Or, la réaction d'un des partenaires face à la présentation de cette illustration fut plutôt de souligner le fait qu'elle ne soit pas « représentative de l'ensemble de l'organisation » et d'inviter la chercheure à éviter d'utiliser ces exemples.

2.3 Hiérarchisation des savoirs

Une seconde dimension importante du postpositivisme et, plus largement, de la science moderne (de Sousa Santos, 2016), consiste à considérer le savoir scientifique comme supérieur au savoir des acteurs sociaux. Si le chercheur cherche à s'approcher le plus possible de *la vérité*, cela implique que de multiples réalités ne peuvent coexister (Sandu *et al*., 2012). Le chercheur, perçu comme un expert, sera à la recherche des informateurs-clés les plus « crédibles » et cherchera à conserver une distance avec son objet de recherche, en faisant appel à un évaluateur externe par exemple.

Dans le cadre de cette étude, cette hiérarchisation des savoirs s'est traduite de différentes manières. Une première illustration concerne la crédibilité accordée à un locataire impliqué dans son milieu, mais également perçu comme un leader négatif. Ce locataire a été rencontré en entrevue et a participé à différents événements observés dans le cadre de l'étude. Un partenaire a partagé qu'il trouvait « cela dommage pour la crédibilité de mon étude » (paraphrase). La hiérarchisation des savoirs s'est également traduite à quelques occasions dans l'attitude à l'égard de l'étudiante-chercheure, tantôt abordée comme experte (« dis-nous quoi faire », « on va te suivre », « c'est toi qui sais »), tantôt comme jeune chercheure ayant peu d'expérience.

La hiérarchisation des savoirs apparaît comme une dimension difficilement compatible avec la recherche partenariale. En effet, Gillet et Tremblay (2017) identifient le processus de co-construction des connaissances comme une condition essentielle de la recherche partenariale, la distinguant d'autres types de recherche plus traditionnels. Jessop *et al*. (2013) notent également l'importance que le leadership soit distribué et partagé dans le cadre de telles recherches. Il est possible d'émettre l'hypothèse que ce partage de leadership soit plus difficile à réaliser lorsque les chercheurs adoptent une position d'expert ou lorsque les acteurs du milieu placent ces chercheurs en position d'experts, limitant d'une certaine façon l'espace disponible à leur propre contribution au processus de recherche.

2.4 Certitude et logique de la preuve

En cohérence avec la recherche d'une vérité unique et universelle, la conception postpositiviste du savoir implique également la production de savoirs « certains »; cette certitude est rendue possible par l'utilisation de différentes stratégies permettant de limiter les biais liés à la fois aux chercheurs, aux participants et à l'environnement. Bien qu'il soit admis que l'objectivité totale est impossible, le chercheur souhaite tout de même évacuer le plus possible toute subjectivité de son étude (Guba, 1990). Ce sont l'utilisation d'une méthode rigoureuse et reproductible, le contrôle des observations, puis la mise à l'épreuve d'hypothèses selon une logique de la preuve, qui permettent d'accéder à « la vérité » (Bronowski, 1990).

Lors de la rencontre visant à échanger sur des pistes d'analyse, une catégorie d'analyse en émergence a provoqué des réactions plus fortes chez les partenaires, qui se sont exprimés dans des mots semblables à ceux-ci : « Ça, c'est ta perspective à toi ». « Quelles sont tes preuves? » « Ça, c'est toi qui dis ça où les locataires? ». Ces réactions des acteurs partenaires, tout à fait légitimes, représentent bien les tensions inhérentes au processus même de la recherche partenariale (Gillet et Tremblay, 2017), mais elles peuvent aussi être abordées sous l'angle du postpositivisme. En effet, ces réactions semblent sous-tendre une remise en question de la « certitude » des résultats, et par le fait même, de la crédibilité du processus de recherche. Or, cette rencontre avec les partenaires ne visait pas à présenter des savoirs « certains », mais plutôt à échanger sur des pistes émergeant d'un processus de recherche « non abouti ».

2.5 Linéarité du processus de recherche

L'orientation adoptée pour la rencontre qui a permis de mettre en lumière différentes manifestations du postpositivisme se voulait en cohérence avec le caractère cyclique et circulaire qui caractérise habituellement les recherches partenariales. Klein (2017) soutient que « la réflexivité [qu'implique la recherche partenariale] est collective et non pas individuelle, ce qui implique l'interactivité entre la recherche et l'action » (p. 304). C'était ce qui était souhaité initialement dans le cadre de cette recherche. Or, les constats qui ont émergé suite à cette rencontre marquante ont amené l'étudiante-chercheure à questionner le réalisme de poursuivre dans la voie initialement prévue. Compte tenu des attentes et impératifs du milieu, ainsi que des impératifs académiques de l'étudiante, il a été choisi de réorienter le processus de recherche en faveur d'une démarche plus près du modèle traditionnel et linéaire de la recherche.

Par ailleurs, ces tensions pouvant exister entre les impératifs des milieux pratiques et ceux des milieux académiques sont documentées dans la littérature (Dumais, 2011). Gillet et Tremblay (2017) soutiennent également que « les acteurs ont parfois des

volontés, des intérêts, des obligations et des temporalités et des capacités différenciées pour participer aux divers moments de la recherche » (p. 312).

3. Discussion

L'expérience de recherche présentée a permis d'illustrer de quelle manière les interactions entre chercheurs et acteurs du milieu pouvaient être teintées d'une conception postpositiviste de la science, du processus de recherche et des savoirs. Ces réflexions épistémologiques sont riches en apprentissages à différents points de vue.

D'abord, considérant que l'étude présentée vise à comprendre les liens entre la culture organisationnelle d'un office d'habitation (OH) et le développement de la participation citoyenne des locataires habitant en HLM Familles, ces réflexions ont également permis de soulever des pistes intéressantes à approfondir dans la poursuite des analyses. À titre d'exemple, la hiérarchisation des savoirs dans le postpositivisme peut être mise en lien avec la reconnaissance des savoirs d'usage dans les HLM Familles (Morin *et al*., 2017). En effet, l'adoption d'une posture où les savoirs scientifiques sont considérés comme supérieurs à ceux des acteurs sociaux semble a priori peu compatible avec la reconnaissance des savoirs des locataires liés au fait d'habiter en HLM, au même titre que les savoirs professionnels, par exemple. De plus, la hiérarchisation des savoirs s'est traduite à quelques occasions dans l'attitude adoptée à l'égard de l'étudiante-chercheure, tantôt abordée comme experte, tantôt comme jeune chercheure ayant peu d'expérience. On peut émettre l'hypothèse que les relations de collaboration entre acteurs de l'OH et locataires puissent être teintées d'une dynamique similaire à la relation de collaboration s'étant établie dans le cadre de la recherche.

Par la suite, cette expérience de recherche a favorisé des apprentissages d'un point de vue plus personnel, en tant que jeune chercheure. Mandel et Tetlock (2016) soulignent que le processus de recherche interpelle nécessairement les valeurs du chercheur, notamment dans ses choix méthodologiques. Dans le cas présent, l'abandon du processus de recherche collaborative pour un processus plus près de la recherche traditionnelle aura été vécu comme un deuil. Ce choix méthodologique s'appuyait non seulement sur la volonté de co-produire des connaissances (Gillet et Tremblay, 2017), mais également sur des valeurs de mobilisation, d'utilité et de changement social. En effet, l'implication active des acteurs concernés dans la démarche de recherche et la co-construction qui en découle sont favorables au réinvestissement des résultats de recherche dans le milieu et à de véritables transformations sociales (Gillet et Tremblay, 2017; Tremblay et Rochman, 2017). Néanmoins, cette expérience a permis de consolider son identité professionnelle en favorisant l'identification de valeurs orientant sa pratique de recherche.

Toujours d'un point de vue de jeune chercheure, cette expérience a permis de s'outiller afin d'être plus à même de déterminer le réalisme d'un projet de recherche collaborative. Les conditions de succès d'une telle recherche sont également beaucoup plus claires; elles vont bien au-delà de l'entente formelle et des conditions de base à mettre en place au début du partenariat lorsque l'ensemble des acteurs s'engagent dans la démarche.

Par exemple, cette expérience rappelle l'importance de l'investissement de ressources pour favoriser le bon déroulement de l'étude et le maintien de l'engagement des acteurs. Notamment, Lyet (2017) souligne l'importance que le projet de recherche se déroule sur une période de temps suffisamment longue pour « permettre une acculturation réciproque » des chercheurs et des acteurs du milieu. L'animation d'un comité par une fonction d'interface entre les différents acteurs est également de plus en plus reconnue comme une condition de succès à la recherche partenariale (Bernier, 2014). Dans le cas présenté, l'étude est portée par une seule étudiante, soutenue par ses directeurs, et ce, en parallèle à une formation professionnelle incluant des cours et des stages d'intervention. Ce contexte semble contribuer à créer un écart entre les impératifs du milieu et les impératifs académiques. Conséquemment, il apparaît moins favorable au maintien de l'intérêt et de l'engagement des partenaires.

Une seconde condition de succès relevée consiste à aborder les questionnements d'ordre épistémologique en amont avec les partenaires du milieu, tout en considérant le fait que les acteurs pourront s'interinfluencer tout au long du processus de recherche (Lyet, 2017). En effet, si les postulats qui sous-tendent le processus de recherche ont été discutés à maintes reprises, un échange explicite sur ce qui est considéré comme « valide » comme savoir pour chacun des acteurs aurait certainement pu éviter quelques surprises. D'ailleurs, Bussières (2018) identifie l'« entente épistémologique » comme une des conditions clés pour la réussite d'une recherche partenariale. Conséquemment, il apparaît essentiel que les jeunes chercheurs soient outillés tôt dans leur parcours afin d'être en mesure de poser des questionnements épistémologiques en lien avec les recherches qu'ils entreprennent.

Enfin, il y a lieu de se demander si certains positionnements épistémologiques sont plus « compatibles » avec la recherche partenariale que d'autres. Klein (2017) soutient « que la recherche partenariale [se situe] au centre d'un processus de co-construction des connaissances, contribuant ainsi à la démocratisation de la société du savoir » (p. 291), qualifiant cette façon de concevoir les relations entre les différents types de savoirs de « véritable révolution épistémologique » (p. 292). Or, cette co-construction semble a priori opposée à la hiérarchisation des savoirs qui caractérise le postpositivisme, mais qu'en est-il des autres positionnements épistémologiques? À titre d'exemple, le socio-constructivisme, qui postule que les réalités sont multiples, relatives et construites par des

acteurs sociaux (Patton, 2002), pourrait constituer un positionnement plus adéquat. Dans le même ordre d'idées, se pourrait-il que des variations soient possibles en fonction du degré d'implication des différents acteurs? Par exemple, il est plausible de penser qu'une recherche-action coopérative « visant une symétrie poussée entre les partenaires et les positionnant à la fois comme co-chercheurs et co-sujets » (Bonny, 2017, p. 28) n'ait pas les mêmes implications qu'une recherche-intervention, où le chercheur agit à titre d'intervenant professionnel portant un regard sur l'action (Bonny, 2017). Dans la seconde, la posture de chercheur et d'intervenant n'apparaît pas forcément incompatible avec un rôle de chercheur-expert. Pourrait-on envisager une typologie des types de recherches partenariales en fonction de leur comptabilité avec certains positionnements épistémologiques? Il y a certainement là quelques pistes intéressantes pour des recherches futures.

Références

Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales, 2013/3*(173), 25-32. doi : 10.3917/idee.173.0025

Bernier, J. (2014). La recherche partenariale comme espace de soutien à l'innovation. *Global Health Promotion, 21*(1), 58-63.

Bonny, Y. (2017). Les recherches partenariales participatives : éléments d'analyse et de typologie. Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (p. 25-44). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bronowski, J. (1978). *The Common Sense of Science*. Londres : Harvard University Press.

Bronowski, J. (1990). *Science and Human Values.* Londres, NY : Harper Perrenial.

Bussières, D. (2018). *La recherche partenariale : d'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances.* (Thèse de doctorat non publiée). Université du Québec à Montréal.

Chevrier, E.-I. et Panet-Raymond, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier. *Nouvelles pratiques sociales, 26*(1), 67-83.

Christensen, T., Laegreid, P., Roness, P. G. et Rovik, K. A. (2007). *Organization theory and the public sector : Instrument, culture and myth*. London, NY : Routledge.

Clark, A. M. (1998). The qualitative-quantitative debate: Moving from positivism and confrontation to post-positivism and reconciliation. *Journal of Advanced Nursing, 27*, 1242-1249.

Corbetta. P. (2003). *Social Research : Theory, Methods and Techniques*. London, Thousand Oaks, New Delhi : SAGE Publications.

Couture, C., Bednarz, N. et Barry, S. (2007). Multiples regards sur la recherche participative : une lecture transversale. Dans M. Anadón (dir.), *La recherche participative : Multiples regards* (p. 205-221). Québec : Presses universitaires du Québec.

Desrosières, A. (2008). *L'argument statistique : pour une sociologie historique de la quantification*, tome I. Paris : Presses des Mines.

Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS*. Récupéré de http://sociologies.revues.org/3747

Épistémologie. (s. d.). *Dictionnaire Larousse en ligne*. Récupéré de https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/épistémologie/30520

Équipe de recherche en HLM. (2014). Les réalités des adolescents en milieu HLM : Favoriser leur participation. *Habitation à loyer modique : Enjeux et résultats de recherche*, (4). Sherbrooke : Centre affilié universitaire du Centre de santé et services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

Gagnier, J.-P., Proulx, R. et Lachapelle, R. (2002). Participation et changements de rapport en déficience intellectuelle. Dans J.-P. Gagnier et R. Lachapelle (dir.), *Pratiques émergentes en déficience intellectuelle : participation plurielle et nouveaux rapports* (p. 1-8), coll. Pratiques et politiques sociales. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gillet, A. et Tremblay, D.-G. (2017). *Les recherches partenariales et collaboratives*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Glaser, B. G. et Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory : strategies for qualitative research.* Chicago : Aldine.

Groff, R. (2004). *Critical realism, post-positivism and the possibility of knowledge.* London, NY : Routledge.

Guba, E. G. (1990). The alternative paradigm dialog. Dans E. G. Guba (dir.), *The paradigm dialog* (p. 17-27). Thousand Oaks : Sage Publications Inc.

Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N. K., Denzin et Y. S. Lincoln, *Handbook of Qualitative Research* (p. 105-117). Thousand Oaks: Sage Publications, Inc.

Harrisson, D. (2013). Réceptivité et contraintes de l'innovation dans l'administration publique. *Télescope, 19*(2), 71-86.

Holton, G. (1993). *Science and Anti-Science.* London, UK : Harvard University Press.

Houghton, C., Hunter, A. et Meskell, P. (2012). Linking aims, paradigm and method in nursing research. *Nurse Researcher, 20*(2), 34-39.

Jessop, B., Moulaert, F., Hulgard, L. et Hamdouch, A. (2013). Social innovation research: A new stage in innovation analysis? Dans F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood et A. Hamdouch (dir.), *International handbook of social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research* (p. 110-130). Cheltenham : Edward Elgar.

Klein, J.-L. (2017). Recherches partenariales, innovations sociales et co-construction des connaissances : une voie pour la transformation sociale? Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (p. 289-309). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Kuhn, T. (1970). *The structure of scientific revolutions* (2e éd.). Chicago : University of Chicago Press.

Lincoln, Y. S. et Guba, E. (1985). *Naturalistic Inquiry*. Beverly Hills, Californie : SAGE.

Lyet, P. (2017). Les recherches conjointes entre « chercheurs en continu » et « chercheurs en occasionnels ». Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (p. 257-272). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Mandel, D. R. et Tetlock, P. E. (2016). Debunking the myth of value-neutral virginity: Toward truth in scientific advertising. *Frontiers in Psychology*, 7, 1-5. doi : https://doi.org/10.3389/fpsyg.2016.00451.

McGregor, S. L. T. et Murnane, J. A. (2010). Paradigm, methodology and method : Intellectual integrity in consumer scholarship. *International Journal of Consumer Studies, 34*, 419-427. doi : 10.1111/j.1470-6431.2010.00883.x

Mercier, C., Bourque, D. et St-Germain, L. (2009, janvier). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation* (Série Documentation et diffusion, no. 8). Gatineau : Université du Québec en Outaouais, Alliance de recherche Université-Communauté – Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC).

Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. Paris, France : De Boeck.

Mintzberg, H. (1986). *Le pouvoir dans les organisations*. Paris, France : Éditions d'organisation.

Morin, P., Lagueux, F. et Demoulin, J. (2017). *Nos savoirs, notre milieu de vie : le savoir d'usage des locataires HLM Familles*. Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Morin, P., LeBlanc, J. et Vachon, J.-F. (2014). *Pratiques innovantes de gestion dans les offices d'habitation : De la poignée de porte à la poignée de main*. Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Neuman, L. W. (2011). The Meanings of Methodology. Dans L. W. Neuman (dir.), *Social Research Methods: Qualitative and Quantitative Approaches*. Harlow, UK : Pearson.

Niglas, K. (2001, septembre). *Paradigms and methodology in educational research.* Communication orale présentée à l'European conference on educational research, Lille, France. Récupéré de http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00001840.htm

Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique, 23,* 147-181. doi : 10.7202/1002253ar

Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods* (3e éd). Thousand Oaks : SAGE.

Pettigrew, A. M. (1979). On studying organizational cultures. *Administrative Science Quaterly, 24*, 570-581.

Popper, K. (1959). *The Logic of Scientific Discovery*. Londres : Hutchinson.

Poupart, J., Deslauriers, J. P., Groulx, L. H., Laperrière, A., Mayer, P. et Pires, A. P. (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaétan Morin éditeur.

Pourtois, J. P. et Desmet, H. (2009). Compréhensif (paradigme). Dans *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* [Format Kindle]. Paris: A. Colin.

Sandu, A., Alexa, E. et Ponea, S. (2012). New directions in social epistemology. *Sociology & Social Work*, *5*(1), 59-75.

Schein, E. H. (1985). *Organizational culture and leadership : A dynamic view*. San Francisco : Jossey-Bass.

Schein, E. H. (2010). *Organizational culture and leadership* (4e éd.). San Francisco : Jossey-Bass.

De Sousa Santos, B. (2016). *Épistémologies du Sud : mouvements citoyens et polémique sur la science*, coll. Solidarité et société. Paris : Desclée de Brouwer.

Tremblay, D. G. et Rochman, J. (2017). Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté de pratique. Dans A. Gillet et D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (p. 101-127). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Zammito, J. H. (2004). *A nice derangement of epistemes: Post-positivism in the study of science from Quine to Latour*. Chicago, IL : The University of Chicago Press.

Réaliser une recherche-action provinciale en collaboration avec des partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation : enjeux et défis rencontrés

Danaël Lambert[6]
Étudiant au doctorat en administration (DBA)
Université de Sherbrooke
Auxiliaire de recherche pour Louise Lemay
École de travail social, Université de Sherbrooke

Louise Lemay
Professeure titulaire, École de travail social
Université de Sherbrooke

1. Introduction

Le présent texte vise à soulever quelques enjeux et défis associés à la réalisation d'un projet de recherche-action[7] de portée provinciale, réalisé en collaboration avec des partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Le projet s'intitule « Analyse et promotion des pratiques de médiation partenariale novatrices dans le champ de l'action intersectorielle auprès des jeunes en besoins multiples et vivant des situations complexes : évolution et transformation des pratiques des Équipes d'intervention jeunesse (ÉIJ) au Québec » (Lemay *et al*., 2014). Il constitue la phase 2 du projet de recherche dirigé par la professeure Louise Lemay, dont la première phase s'est déroulée entre 2008 et 2011 (Lemay, 2012).

Le texte aborde les éléments suivants : une brève description du projet de recherche et de son contexte de réalisation, quelques enjeux spécifiques associés à la mobilisation et à la collaboration avec les partenaires et enfin, quelques recommandations pratiques, issues de l'expérience vécue par les membres de l'équipe de recherche-action.

2. Le projet de recherche-action

2.1 Le contexte de réalisation de la recherche : Les ÉIJ et les acteurs clés qui en assurent la coordination

Les ÉIJ, implantées au Québec en 2003 par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), constituent un mécanisme intersectoriel de coordination et de

[6] Son doctorat est financé par les Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).
[7] Cette recherche est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

concertation dont l'objectif est d'assurer l'accessibilité, la continuité et la complémentarité des services aux jeunes qui vivent des problématiques multiples et complexes (Québec. MSSS, 2007). Dans le cadre de ses nouvelles orientations, le MSSS réitère l'importance de mettre en place un tel mécanisme intersectoriel et reconnait que les ÉIJ ont fait leurs preuves au Québec (Québec. MSSS, 2017). À l'heure actuelle, 25 ÉIJ sont implantées dans 9 centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ou centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Québec. Ces équipes intersectorielles mobilisent des partenaires œuvrant dans une diversité de secteurs : santé et services sociaux, éducation, centres de la petite enfance, organismes communautaires, etc. La coordination de ces mécanismes est sous la responsabilité de coordonnatrices-médiatrices et de coordonnateurs-médiateurs ÉIJ qui exercent plusieurs rôles (Lemay *et al.*, 2017). Notamment, ils coordonnent l'action en partenariat entourant les situations complexes de jeunes, en privilégiant une démarche rigoureuse de plan de services individualisé (PSI) ou de plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) (Lemay *et coll.*, 2007). Ils jouent également un rôle de conseil et de liaison auprès des acteurs du réseau, soutiennent le développement ou la consolidation d'une culture de travail en partenariat ou contribuent à la mise en place de structures de coordination/concertation dédiées au traitement de cas complexes, etc. (Lemay *et al.*, 2017). Agissant comme des agents neutres (Lemay et Lambert, 2015), ils soutiennent la résolution des complexités en jeu rencontrées, tant sur le plan des problématiques des jeunes (individuelles, familiales et sociales) que des problématiques inhérentes au réseau (organisation des services, partenariat) dans un contexte marqué par la multiplicité des acteurs impliqués dans la situation de ces jeunes.

Ces coordonnatrices-médiatrices et coordonnateurs-médiateurs ÉIJ du Québec ainsi que des partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont les principaux participants impliqués dans le cadre du projet de recherche-action dont l'objet central porte sur l'analyse des pratiques partenariales. La recherche inclut les quatre volets ou objectifs généraux suivants :

1) « Documenter et soutenir la transformation du rôle des coordonnateurs-médiateurs des ÉIJ, consistant à promouvoir dans les réseaux locaux de services une culture et des pratiques partenariales intersectorielles efficaces »;
2) « Documenter et soutenir les pratiques de pointe entourant la démarche d'action en partenariat privilégiées dans les ÉIJ (démarche PSI et PSII) »;
3) « Documenter et analyser les pratiques interréseaux (MSSS-MEES) dans les situations d'élèves à problématiques multiples et complexes »;
4) « Soutenir, à travers la conception de supports techniques ou professionnels divers, le développement et le rayonnement de la communauté de pratique professionnelle et la diffusion des pratiques de pointe développées » (Lemay, Jasmin et Ricard, 2014).

Le devis de cette recherche-action est qualitatif et a été réalisé selon une approche inductive (Blais et Martineau, 2006), marquée par une collaboration étroite avec un terrain en changement constant. Des méthodes de collecte mixtes sont employées (Robson et McCartan, 2016), bien que le volet qualitatif domine. La majorité des données collectées proviennent d'entretiens de groupe ou de questionnaires incluant principalement des questions ouvertes. Les données quantitatives sont plus limitées : elles sont principalement issues d'un outil d'autocollecte de données spécifiques visant à établir un portrait des activités professionnelles réalisées par les coordonnatrices et coordonnateurs ÉIJ.

L'analyse de contenu pour le traitement des données qualitatives respecte les étapes d'analyse qualitative généralement admises (Creswell, 1998; Miles et Huberman, 2003) et inclut une procédure de validation inter-juges. Le cadre d'analyse utilisé est interdisciplinaire et puise à diverses sources (Lemay *et al*., 2014) : 1) la théorie de la structuration de l'action et la conception du pouvoir (Giddens, 1987; Hindess, 1982), 2) le modèle d'action en partenariat (Bilodeau *et al*., 2010), 3) la démarche de plan de services individualisé (Lemay et coll., 2007; Brière *et al.*, 2007), et enfin, 4) l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (Lemay, 2007; Le Bossé, 2012).

La stratégie de recherche-action adoptée dans le cadre de ce projet est basée, selon les recommandations de Lavoie, Marquis et Laurin (2003), sur un objectif de « coconstruction des savoirs pertinents au champ de l'action intersectorielle auprès des jeunes en besoins multiples » (Lemay *et al.*, 2014). En accord avec les principes de la recherche-action (Lavoie *et al*., 2003), le présent projet est marqué par une intention de collaborer de manière étroite avec le terrain dans l'objectif de maximiser la portée des résultats. La réalisation des quatre volets implique la contribution des partenaires aux diverses étapes du processus de recherche. Une démarche continue de rétroaction permet de vérifier la clarté des résultats et de valider le modèle auprès des acteurs du terrain (Blais et Martineau, 2006; Lincoln et Guba, 1985).

Enfin, il convient de rappeler qu'en 2015, l'appel aux partenaires du terrain à collaborer à la recherche s'inscrit dans un contexte socioéconomique et politique peu favorable. Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) comme celui de l'éducation sont marqués par des réformes impliquant des restrictions budgétaires ou des restructurations majeures. Alors que les compressions budgétaires associées aux mesures d'austérité affectent, notamment, le réseau scolaire, la loi 10, associée à la création des CISSS-CIUSSS (Gouvernement du Québec, 2018), a grandement modifié le fonctionnement du RSSS (Lemay, 2016). Il en résulte un contexte marqué par l'instabilité, la mouvance du personnel et la surcharge de travail, ce qui n'est pas sans complexifier les démarches pour

favoriser la mobilisation et l'implication des partenaires du terrain visés par le projet de recherche-action.

3. Enjeux liés à l'implication des partenaires

Solliciter avec succès les partenaires dans un tel contexte est un enjeu majeur. Par ailleurs, leur implication formelle dans la recherche présente à leurs yeux des avantages concrets et clairs. Rappelons d'emblée qu'une longue histoire d'association caractérise les rapports entre la chercheuse principale et les coordonnatrices et coordonnateurs ÉIJ du Québec. La continuité de ces liens au fil des différents projets de recherche-action, depuis plus de 10 ans (2006 à ce jour), agit sans contredit comme un facteur favorable en dépit des conditions adverses. De plus, les différents projets de recherche-action menés dans le contexte des ÉIJ du Québec ont toujours été co-élaborés avec ces partenaires en fonction de leurs préoccupations au regard du développement des pratiques partenariales et de leur contexte d'évolution. C'est le cas aussi du projet de recherche-action en cours (2015-2019), dont les objectifs généraux ont été co-construits avec cette communauté de pratique.

Dans l'esprit de recherche-action qui anime ce partenariat en recherche, les participants bénéficient de retours constants quant aux résultats de la recherche, lesquels sont toujours bien ancrés dans leur réalité. En s'impliquant dans le projet de recherche, les partenaires ont accès à des résultats leur permettant d'évoluer et d'optimiser leurs pratiques de médiation partenariale.

Des moyens ont aussi été mis en place pour augmenter la portée de ces résultats et maintenir une collaboration continue avec les principaux partenaires du terrain. Par exemple, la chercheuse principale est reconnue en tant que membre associée au sein de la structure de gouvernance des ÉIJ du Québec : le Regroupement des Équipes d'intervention jeunesse du Québec (RÉIJQ). Cette instance est légitimée par le MSSS et bénéficie d'une reconnaissance et crédibilité provinciale. Par le biais d'une participation continue au sein du comité de coordination du RÉIJQ, l'équipe de recherche a un accès plus direct au terrain. Elle bénéficie davantage d'opportunités tant pour réaliser la recherche-action que pour en diffuser les résultats. Notamment, l'une de ces opportunités correspond aux journées provinciales annuelles du RÉIJQ. Ces journées, organisées en étroite collaboration avec l'équipe de recherche, regroupent des membres du RÉIJQ, coordonnatrices et coordonnateurs ÉIJ et gestionnaires responsables d'ÉIJ, ainsi que des membres collaborateurs intéressés aux pratiques partenariales déployées dans ce contexte. Les participants à ces journées ont accès à une diversité d'activités, dont certaines sont animées par l'équipe de recherche. La participation de l'équipe de recherche a trois visées principales :

1) Collecter des données de manière continue en lien avec les quatre volets de la recherche-action, principalement par le biais d'entretiens de groupe;
2) Restituer différents résultats saillants de la recherche-action, choisis avec les membres du RÉIJQ en fonction de leurs intérêts et priorités dans le contexte sociopolitique actuel, et enfin;
3) Soutenir la réflexion des participants dans le cadre d'ateliers d'échanges portant sur des thématiques pertinentes eu égard au développement des pratiques partenariales.

D'autres opportunités de participation ont été offertes aux partenaires du terrain intéressés à s'impliquer de manière plus marquée. Au-delà de leur participation aux diverses collectes de données, des comités ont été formés, regroupant autant des membres du milieu académique que professionnel. En plus de permettre aux partenaires de contribuer aux orientations de la recherche, ces comités permettent à l'équipe de recherche de se tenir à jour quant aux enjeux du terrain. Pour faciliter la collaboration des partenaires à l'échelle provinciale, et contrer les obstacles reliés à la distance géographique, le recours aux visioconférences permet de regrouper l'ensemble des représentants de divers milieux répartis partout dans la province.

Cette collaboration est donc avantageuse pour toutes les parties impliquées. L'information partagée de manière continue permet à l'équipe de recherche de mieux réagir quant aux évènements importants, et de prioriser les analyses et la restitution des résultats en fonction des intérêts des partenaires du terrain.

Outre les enjeux associés à l'implication des membres du terrain dans les orientations de la recherche-action, il convient aussi d'examiner les sujets abordés par le biais des diverses méthodes de collectes de données. La grande portée de la recherche, appuyée par les quatre volets et la mobilisation d'une diversité de participants, met en lumière la nécessité d'innover quant aux outils de collecte de données utilisés. Dans l'esprit qui anime la recherche-action, les différents outils ont été élaborés en collaboration étroite avec des partenaires du terrain. La coconstruction des outils devait permettre d'aller chercher un maximum de données sur des sujets identifiés comme étant pertinents. De la même manière, le format des outils a été déterminé pour contrer les enjeux géographiques et ainsi maximiser le taux de participation. Un format informatique a donc été adopté pour les différents outils, que ce soit par le logiciel de sondage en ligne Limesurvey (2018) ou à partir d'Excel. Malgré le format en ligne des questionnaires, ceux-ci sont majoritairement composés de questions ouvertes, en accord avec la perspective qualitative et inductive de la recherche (Robson et McCartan, 2016). Outre mesure, quelques questions quantitatives sont aussi incluses dans les questionnaires pour couvrir des éléments plus factuels ou aider à mettre en contexte les réponses qualitatives plus

poussées, par exemple : demander de statuer sur le niveau de satisfaction (données quantitatives) avant d'élaborer sur les éléments satisfaisants et insatisfaisants (données qualitatives). Évidemment, un tel format a aussi nécessité que l'équipe de recherche soit activement impliquée dans le processus de collectes de données et tienne les participants informés par rapport au déroulement et aux étapes des différentes collectes. L'équipe de recherche s'est aussi montrée disponible pour du soutien téléphonique auprès des participants moins à l'aise avec les technologies employées.

Ainsi, à l'heure actuelle, des outils de collecte de données ont été élaborés pour répondre aux objectifs des Volets 1 et 3 de la recherche. Pour le volet 1, trois outils ont été élaborés : deux questionnaires en ligne et un outil Excel. Les deux questionnaires ont été construits en parallèle, une version étant réservée aux participants de 9 centres intégrés du Québec possédant une ÉIJ et l'autre étant réservé à 10 autres centres intégrés participants et n'ayant plus ou pas de mécanisme intersectoriel ÉIJ. Au total, 34 personnes de 19 centres intégrés ont participé à cette collecte provinciale. Puisque ces deux questionnaires explorent les mêmes thématiques, une analyse commune peut être réalisée de manière à comparer les ressemblances et différences entre les régions, en fonction de leur situation eu égard aux ÉIJ. Ces deux questionnaires visent essentiellement à « établir un portrait provincial de la situation des Équipes d'intervention jeunesse (ÉIJ) et, plus largement, des différentes structures de concertation implantées pour résoudre ces situations complexes, que ce soit au sein même des CISSS / CIUSSS (mécanismes intra établissement) ou avec les partenaires externes (mécanismes intersectoriels) » (Lemay et Lambert, 2017).

Le troisième outil associé à la réalisation du volet 1 de la recherche, l'outil Excel, est entièrement orienté dans une perspective quantitative. L'objectif de l'outil est de permettre l'élaboration d'un portrait de la diversité des activités professionnelles réalisées par les coordonnatrices et coordonnateurs de la province. Les possibilités du logiciel Excel par rapport aux calculs automatisés de totaux et de ratios sont la principale raison derrière le choix d'adopter un tel format pour cet outil. Pour remplir l'objectif mentionné, les participants ont été invités à recenser chaque semaine les heures qu'ils avaient réalisées en lien avec 66 activités professionnelles proposées et réparties en 11 catégories. Cet éventail d'activités potentielles a été construit en étroite collaboration avec des partenaires du terrain. Les activités n'étant pas déjà recensées dans l'outil ont aussi pu être inscrites par les participants, de manière à avoir un portrait global de la diversité des activités réalisées.

Finalement, pour documenter le volet 3 de la recherche-action, le questionnaire en ligne portait plus spécifiquement sur les enjeux, défis et réalités des pratiques partenariales entre le réseau scolaire et celui de la santé et des services sociaux. Une diversité de partenaires de ces deux réseaux, associés à deux ÉIJ du Québec (Estrie, Saguenay-Lac-

Saint-Jean) ont été ciblés : représentants de la commission scolaire, des directions d'écoles, professionnels et enseignants du milieu scolaire, les coordonnateurs de ces ÉIJ ainsi que des gestionnaires du RSSS membres de ces ÉIJ.

4. Avantages, limites et enjeux éthiques associés à l'implication des partenaires

En somme, une collaboration très étroite a été établie avec le terrain tout au long des différentes étapes reliées aux collectes de données. En effet, du début à la fin de la collecte, des représentants du milieu pratique ont été sollicités et se sont impliqués dans le processus : élaboration des outils, pré-expérimentations, validation des formats adoptés, participation formelle aux collectes. Cette collaboration étroite comportait plusieurs avantages, dont un taux de réponse atteignant parfois 90 %, ce qui est particulièrement élevé dans le domaine des sciences sociales (Robson et McCartan, 2016). Les outils développés en collaboration avec le terrain sont, selon les commentaires des participants, plus pertinents et aptes à saisir les subtilités de leur réalité. De la même manière, l'implication avec le terrain et l'établissement d'un partenariat gagnant-gagnant avec ce dernier a permis d'augmenter la portée de la recherche. Finalement, d'un côté plus académique, les publications issues de la recherche-action ont l'avantage d'être fortement ancrées dans la réalité du terrain et d'utiliser un format, des *Feuillets des faits saillants de la recherche*, facilitant l'accès rapide et l'appropriation continue des résultats.

Par contre, des limites et enjeux éthiques sont à noter par rapport au processus de recherche-action. Premièrement, le contexte de transformations et de surcharge de travail qui caractérise le RSSS affecte sans contredit la disponibilité des participants. Ainsi, pour garantir un maximum de participation, la coconstruction d'outils en ligne offrait beaucoup de flexibilité aux participants eu égard au moment consacré à la collecte (Robson et McCartan, 2016). Outre la surcharge de travail des participants, un autre enjeu renvoie au fort roulement du personnel des centres intégrés au cours de la mise en œuvre de la loi 10. Pour faciliter la réalisation de la recherche-action, l'équipe doit s'assurer d'une mise à jour continue et rigoureuse de tous les participants potentiels. En conséquence, la gestion d'une telle liste est complexe et des pertes et changements de participants sont à noter dans les collectes se déroulant à plus long terme.

Enfin, la diffusion des résultats de la recherche-action mérite une attention particulière. Considérant l'envergure provinciale d'une recherche qui mobilise des participants de divers réseaux, il importe de bien déterminer les cibles de diffusion (par exemple, gestionnaires ou membres du terrain, participants d'un réseau ou d'un autre) et d'adapter

le contenu pour qu'il soit intéressant pour ceux-ci. Il s'agit donc de présenter des données à la fois utiles aux participants et qui respectent la confidentialité.

Finalement, différentes réalités ont posé un défi sur le plan de l'éthique. Par exemple, l'équipe de recherche a mobilisé beaucoup d'énergie à réaliser les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations requises pour mener ses travaux dans le nouveau contexte des centres intégrés. Outre la complexité accrue de telles démarches à réaliser auprès des nouveaux acteurs stratégiques en poste dans les CISSS et CIUSSS du Québec, le caractère « multicentrique » de la recherche-action, réalisée dans divers centres intégrés de la province, n'est pas sans simplifier la tâche des chercheurs.

Un autre enjeu et défi pour l'équipe consiste à assurer la confidentialité dans un contexte de collaboration très étroite et continue avec les partenaires du terrain. Le nombre restreint d'ÉIJ dans la province, leurs situations uniques et les collaborations sur le terrain viennent aussi complexifier le tout. En conséquence, une attention toute particulière doit être portée au contenu des publications pour que celles-ci permettent de conserver l'anonymat des participants.

5. Recommandations pratiques

Cette section aborde quelques recommandations issues des constats réalisés par l'équipe de recherche-action en regard des conditions susceptibles de favoriser le déroulement du projet. Tout d'abord, tout au long de la réalisation de la recherche-action, l'équipe a clairement ressenti les avantages associés au fait de demeurer à l'écoute des besoins du terrain. Parfois, cette écoute a nécessité de sortir des sentiers battus et d'innover, par exemple dans le format des outils, ce qui a été des plus avantageux pour assurer le succès de la démarche.

De la même manière, impliquer au maximum les acteurs du terrain dans la recherche-action a été des plus avantageux. Cependant, cette implication repose sur une communication à grande échelle avec les partenaires participants, et ce, sur différents sujets : collectes à venir, participation attendue, résultats obtenus et évènements à venir. Le présent projet de recherche met en lumière la pertinence de diversifier les possibilités d'implication pour les participants, où certains se sont limités aux collectes de données alors que d'autres se sont joints à des comités de travail, centrés, par exemple, sur la coconstruction des outils de collecte. Ces associations plus étroites dans la recherche ont été des plus bénéfiques. Finalement, il a été possible de renforcer la présence de la recherche-action sur le terrain en misant, notamment, sur sa participation et sa collaboration continue au sein du RÉIJQ, une structure de gouvernance déjà établie et

crédible au plan provincial, ainsi que sur la mobilisation de ressources déjà présentes au sein de cette instance.

Du côté des chercheurs, des recommandations sont aussi à apporter. Dans un contexte de recherche-action, il est possible de s'impliquer à une diversité de niveaux. Par exemple, dans le cas du présent projet, les impacts ont pu être maximisés en diffusant des résultats utiles et adaptés à divers auditoires : aux professionnels du terrain et à leurs gestionnaires immédiats, aux acteurs stratégiques des centres intégrés, et enfin, aux acteurs politiques (par exemple, du MSSS).

6. Conclusion

Ce texte a permis de présenter sommairement le projet de recherche-action ayant pour contexte les pratiques partenariales des ÉIJ du Québec, dédiées à la résolution des complexités en jeu entourant la réponse aux besoins des jeunes qui vivent des problématiques multiples et complexes. Par la suite, les enjeux et défis associés à la mobilisation et implication des partenaires ont été mis de l'avant. Finalement, le texte a soulevé quelques recommandations pratiques issues d'une expérience de cette recherche-action.

Tout au long du texte, les avantages associés au fait de conserver un lien étroit entre le milieu universitaire et celui de la pratique ont été explicités. Comme mentionné, les impacts de ce partenariat ont été présents à toutes les étapes du processus. D'une part, le succès de la démarche de recherche-action a reposé sur la possibilité pour l'équipe de mettre à profit toute l'expertise des acteurs du terrain et de mieux situer en contexte la production et la diffusion continue des résultats. D'autre part, les partenaires du terrain reconnaissaient les avantages associés au fait de participer à la recherche. En résumé, l'établissement d'un partenariat gagnant-gagnant avec le terrain a grandement contribué au succès de la recherche-action et a aussi permis d'en augmenter la portée.

Bibliographie

Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*. *26*(2), 1-18.

Bilodeau, A., Galarneau, M., Fournier, M. et Potvin, L. (2010). *Outil de l'action en partenariat : pertinent pour les actions de réduction des inégalités*. Dans L. Potvin, M.-J. Moquet et C. M. Jones (dir.), *Réduire les inégalités sociales en santé* (p. 334-346). Saint-Denis : INPES, coll. Santé en action, 2010.

Brière, F., Dagenais, C. et Larivière, C. (2007). Relever le défi des plans de services individualisés (PSI) au Québec : leçons tirées de l'expérience des équipes d'intervention jeunesse (ÉIJ). *Revue canadienne de santé mentale communautaire, 26*(1), 97-112.

Creswell, J. W. (1998). *Five qualitative traditions of inquiry*. Dans *Qualitative inquiry and research design* (p. 47-72). Thousand Oaks : Sage.

Giddens, A. (1987). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.

Gouvernement du Québec (2018). *Réorganisation du réseau.* Récupéré le 26 avril 2018 de http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/reorganisation/

Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. Montréal-Paris : Harmattan.

Hindess, B. (1982). Power, Interests and the outcomes of struggles. *Sociology*, *16*(4), 499-511.

Lavoie, L., Marquis, D. et Laurin, P. (2003). *La recherche-action. Théorie et Pratique. Manuel d'autoformation.* Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels.* Québec : Association de Recherches et de Développement sur les Initiatives Sociales (ARDIS).

Lemay, L. (2007). L'intervention en soutien à l'*empowerment* : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide. *Nouvelles pratiques sociales, 20*(1), 165-180. Récupéré de http://www.erudit.org/revue/nps/2007/v20/n1/016983ar.pdf

Lemay, Louise et collaborateurs (2007). *Ensemble vers un même horizon : Manuel de référence pour la réalisation des Plans de services individualisés (PSI) et intersectoriels (PSII) à Laval-Volet jeunesse.* Laval (Québec) : Agence de la santé et de services sociaux de Laval. Récupéré de http://www.sssslaval.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Manuel_reference_PSI_-Ensemble_vers_un_meme_horizon.pdf

Lemay, L. (2009). Le pouvoir et le développement du pouvoir d'agir (empowerment) : un cadre d'intervention auprès des familles en situation de vulnérabilité. Dans C. Lacharité et M. H. Gagnier (dir.), *Les familles en action. Réalités plurielles, repères conceptuels et logiques d'action* (p. 101-127). Québec : Éditions Chenelière.

Lemay, L. (2012). *Analyse des pratiques de partenariat et de médiation intersectorielle entourant les services aux jeunes et aux familles présentant des problématiques multiples : le cas des équipes d'intervention jeunesse au Québec.* Rapport final de recherche déposé au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Lemay, L., Jasmin, E. et Ricard, N. (2014). *Projet de recherche-action (2015-2019) : Analyse et promotion des pratiques de médiation partenariale novatrices dans le champ de l'action intersectorielle auprès des jeunes en besoins multiples et vivant des situations complexes.* Protocole de recherche.

Lemay, L. et Lambert, D. (2015). *La neutralité : un atout du coordonnateur en contexte de médiation partenariale* (2e éd.). Sherbrooke : Université de Sherbrooke.

Lemay, L. (2016). *Les premiers impacts perçus de la mise en œuvre de la Loi 10 sur les organisations, le partenariat et les jeunes et familles en besoins multiples et complexes : le point de vue des coordonnatrices et coordonnateurs ÉIJ à l'automne 2015*. Présentation des résultats de la recherche-action (2015) lors des journées annuelles du Regroupement provincial des coordonnatrices et coordonnateurs ÉIJ du Québec (RÉIJQ). Sherbrooke : Université de Sherbrooke, 19 octobre 2016.

Lemay, L., Lambert, H., Bouchard, A. et Lamontagne, M. (2017). *Ensemble pour le développement et le bien-être des jeunes en besoins multiples et complexes. Guide de soutien à l'implantation ou consolidation des mécanismes de coordination intersectorielle ou des Équipes d'Intervention Jeunesse (ÉIJ), et à la réalisation des démarches de plan de services individualisé (PSI) et de plan de services individualisé et intersectoriel (PSII).* Sherbrooke (Québec) : Université de Sherbrooke.

Lemay, L. et Lambert, D. (2017). *Volet 1 : Questionnaire Portrait 1 et Questionnaire Portrait 2 – Questionnaire en ligne, information et déclaration de consentement virtuelle*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, 30 mai 2017.

Limesurvey (2018). *Sondages professionnels en ligne avec Limesurvey*. Récupéré le 26 avril 2018 de https://www.limesurvey.org/fr/

Lincoln, Y. S. et Guba, E. G. (1985). *Establishing trustworthiness*. Dans *Naturalistic inquiry* (p. 289-331). Newbury Park, CA : Sage.

Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives (2e éd.)*. Paris : De Boeck Université.

Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2007). Fiche 6 : Équipes d'intervention jeunesse pour des jeunes présentant des problèmes multiples et complexes. Dans *Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience. Programme-services jeunes en difficulté, Offre*

de service 2007-2012 (p. 35-36). Québec : Le MSSS, Direction des communications.

Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017). *Vers une meilleure intégration des services aux jeunes en difficulté et leur famille : Orientations ministérielles relatives au programme-services destinés aux jeunes en difficulté 2017-2022.* Québec : Le MSSS, Direction des communications. Récupéré de http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001955/

Robson, C. et McCartan, K. (2016). *Real World Research* (4e éd.). West Sussex : Wiley.

Le projet Volet 2-B – Besoins décisionnels et prise de décision partagée interprofessionnelle, un projet démonstration sur la recherche axée sur le patient[8]

Marie-Ève Poitras
Professeure, département des sciences de la santé
Université du Québec à Chicoutimi

Isabelle Godbout
Étudiante à la maîtrise en sociologie
Université du Québec à Montréal
Coordonnatrice de recherche
Unité de Soutien sur la recherche axée sur le patient (SRAP) du Québec
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Béatrice Débarges
Patiente partenaire
Réseau universitaire intégré de santé de l'Université de Sherbrooke

Karina Prévost
Patiente partenaire
Réseau universitaire intégré de santé de l'Université de Montréal

Annie Poirier
Claude Spence
Patient.e.s partenaires
Réseau universitaire intégré de santé de l'Université Laval

1. Introduction

Au Québec (Canada), l'approche du partenariat patient a été initiée en 2010 par la Direction collaboration et partenariat patient (DCPP) de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Elle souhaitait améliorer la santé de la population et la qualité des soins offerts aux patients grâce à l'engagement des patients et la formation offerte aux professionnels de la santé. Pour ce faire, le modèle du partenariat patient, basé sur la complémentarité du savoir expérientiel des patients, du savoir des professionnels de la santé et du savoir scientifique a été implanté (Pomey *et al*., 2015a; Pomey *et al*., 2015b).

[8] Le projet a reçu le financement de l'Unité de soutien sur la recherche axée sur le patient (SRAP) du Québec.

Depuis 2013, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) soutiennent les équipes qui souhaitent intégrer l'approche du partenariat patient à leurs travaux de recherche. Cette stratégie, appelée Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) est un continuum scientifique qui engage des patients et des partenaires afin de s'assurer que les patients reçoivent les services de santé adéquats aux moments opportuns (Canadian Institutes of Health Research, 2017).

Les équipes de recherche qui adoptent les principes de la recherche axée sur le patient (RAP) souhaitent appliquer les connaissances issues de leur collaboration avec des patients partenaires afin d'améliorer les pratiques professionnelles et l'organisation du système de santé. Les IRSC ont mandaté les unités de soutien sur la recherche axée sur le patient (Unité de Soutien SRAP) de fournir le soutien nécessaire aux équipes de recherche qui souhaitent adopter cette approche et de contribuer à guider les réformes en santé selon les besoins exprimés à l'échelle locale (Canadian Institutes of Health Research, 2017).

2. Le projet Volet 2-B – Besoins décisionnels et prise de décision partagée interprofessionnelle

Le projet Volet 2-B est un sous-volet du projet de Démonstration de l'Unité de Soutien SRAP du Québec. Le projet de Démonstration a pour objectifs d'améliorer la santé des patients ayant des besoins de soins complexes et étant de grands utilisateurs de services et de réduire les coûts associés à une surutilisation des services de santé. Il vise également à démontrer l'impact de la RAP grâce à la mobilisation de patients dans la gouvernance et les processus décisionnels des structures de la SRAP et la démarche de recherche.

Le projet Volet 2-B : Besoins décisionnels et prise de décision partagée interprofessionnelle se divise en trois phases qui correspondent aux objectifs suivants :

- Identifier les besoins décisionnels des patients ayant des besoins de soins complexes et étant de grands utilisateurs de services selon la perspective des parties prenantes;
- Créer un outil d'aide à la décision pour cette clientèle;
- Identifier une stratégie d'implantation de l'outil d'aide à la décision.

Les besoins des patients ayant des besoins de soins complexes et étant de grands utilisateurs de services sont en effet nombreux, diversifiés et engendrent des dépenses annuelles importantes pour le réseau de la santé et des services sociaux. Ces patients visitent fréquemment l'urgence, sont souvent hospitalisés et consultent davantage leur médecin ou autres services professionnels (Hayes *et al*., 2016). Plus de 80 % d'entre eux seraient atteints de conditions chroniques propices aux soins ambulatoires comme

l'asthme, les maladies pulmonaires, le diabète, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque, etc. Pour certains d'entre eux, la multimorbidité (Billings et Raven, 2013) et la présence simultanée de problèmes psychosociaux complexifient leur état de santé, ce qui interfère avec les soins usuels et entraîne des besoins de santé et de services sociaux non comblés (de Jonge *et al*., 2006).

La prise de décision partagée (PDP) consiste en la collaboration entre des professionnels de la santé ou des services sociaux et un patient afin d'identifier les besoins du patient en matière de santé et de services sociaux, en fonction de ses valeurs, de ses besoins et de ses préoccupations. Cette approche permet au patient de prendre les meilleures décisions possibles, basées sur les évidences scientifiques, selon sa condition de santé et sa situation personnelle (Elwyn *et al*., 2000). Créer et implanter un outil d'aide à la décision (OAD) qui adopte une approche interprofessionnelle pourraient se révéler une option efficace pour répondre adéquatement aux besoins de cette clientèle.

Dans la cadre de ce projet, l'équipe de recherche a privilégié l'approche de la conception centrée sur l'utilisateur (Coulter *et al*., 2013; Witteman *et al*., 2015) pour les trois phases du projet. La première phase consistait en une étude qualitative multicentrique réalisée dans quatre établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Les établissements de santé sélectionnés sont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Montérégie-Est et le Groupe de médecine de famille universitaire (GMF‑U) St-Mary's.

L'équipe de recherche a réalisé 36 entrevues semi-dirigées avec des patients (N=17), des gestionnaires de cas (N=6) et des décideurs (N=14) et sept groupes de discussion avec 38 professionnels de la santé et des services sociaux (infirmières, infirmières praticiennes spécialisées, travailleurs sociaux, gestionnaires de cas, médecins de famille et d'urgence, psychologues, inhalothérapeutes et ergothérapeutes). Ces entrevues visaient à identifier les contextes de prise de décision des patients, les décisions les plus fréquentes et les plus difficiles auxquelles ils sont confrontés, les sources d'information utilisées pour prendre des décisions, les facteurs qui rendent les décisions difficiles et ceux susceptibles de faciliter la prise de décision, le rôle actuel et souhaité des patients, des professionnels de la santé et des services sociaux et des décideurs dans le processus de prise de décision, le format de l'outil d'aide à la décision et les stratégies d'implantation de l'outil (O'Connor *et al*., 1998). La première phase du projet est complétée et les deux phases subséquentes sont en cours de réalisation.

3. La vision de l'équipe de recherche sur la RAP

Selon le continuum d'engagement du patient (Carman *et al.*, 2013), les patients qui choisissent de s'engager dans une démarche de partenariat patient peuvent être impliqués de différentes façons et à divers degrés. Ils peuvent être impliqués dans les soins directs aux patients, dans l'organisation des services de santé et la gouvernance, dans l'élaboration de politiques publiques, dans l'enseignement et dans la recherche. Quant à la contribution des patients partenaires, ils peuvent simplement fournir de l'information, être consultés, collaborer à différents comités ou projets ou encore être impliqués à titre de partenaires.

L'équipe de recherche a sélectionné quatre patients partenaires selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quatre réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Ils ont également été sélectionnés en raison du fait que leur condition de santé correspondait à celle de la population à l'étude et qu'ils possédaient des connaissances et compétences recherchées par l'équipe de recherche. Ils ont suivi une formation d'initiation à la recherche en partenariat avec des patients, au cours de laquelle ils ont été formés, entre autres, sur leurs capacités réflexives, la transmission de leur savoir expérientiel, l'altruisme, la résilience et leur capacité à assumer un leadership au sein d'une équipe de recherche.

Les patients partenaires ont participé à la gouvernance et ont été impliqués dans toutes les étapes du processus de recherche, tels des cochercheurs. L'équipe souhaitait encourager la coconstruction, le tout en innovant dans sa façon d'intégrer les patients partenaires au projet de recherche afin que la démarche soit cohérente pour les utilisateurs des connaissances. De manière plus précise, ils ont révisé le protocole de recherche, les guides d'entrevues et la liste des codes utilisée pour l'analyse des résultats. Ils ont également animé des entrevues avec des patients et ont participé à diverses rencontres dont des groupes de discussion avec des cliniciens rencontrés dans le cadre du projet et des rencontres avec les cochercheurs du projet. Ils ont finalement participé à l'interprétation des résultats et à diverses activités de transfert de connaissances.

4. Les défis de la RAP

L'équipe de recherche a d'abord identifié comme défis de la RAP, l'éloignement et les difficultés de communications qui peuvent lui être associés. Le projet de recherche a en effet été réalisé sur un vaste territoire; 450 km séparaient l'équipe de recherche de certains patients partenaires. La distance a exigé d'établir des stratégies de communication pour améliorer la collaboration et l'implication de chaque membre de l'équipe (rencontres en visioconférence, échanges téléphoniques et par courriels, création de documents

d'information, rédaction de rapports, etc.). L'équipe de recherche a dû s'adapter à cette réalité et soutenir certains patients partenaires dans l'utilisation des technologies de l'information. Mentionnons finalement que malgré l'utilité et les nombreux avantages que comportent ces nouvelles technologies, dont les systèmes de visioconférence, leur utilisation peut tout de même conduire à des difficultés de communication, de participation active et à de l'incompréhension quant aux tâches et au degré d'implication qui leur sont demandés.

La RAP exige également un investissement de temps plus important et des dépenses supplémentaires par rapport à un projet de recherche dit traditionnel. Pour chaque activité réalisée, l'équipe de recherche a dû consacrer du temps et de l'énergie à la préparation de documents vulgarisés et à la planification de rencontres de travail pour que les patients partenaires soient en mesure de réaliser les tâches qui leur étaient confiées. Certains patients partenaires demandaient ponctuellement des rencontres individuelles pour clarifier des points. Toutes ces étapes requièrent un investissement de temps plus important et des dépenses supplémentaires qui doivent être prises en considération dans le budget et l'organisation du travail.

En outre, certains patients partenaires ont eu de la difficulté à réaliser quelques tâches et elles n'ont pas toutes donné les résultats escomptés. À titre d'exemple, lorsque les patients partenaires ont réalisé l'exercice de codification, seulement deux d'entre eux ont été en mesure de compléter l'exercice selon les attentes de l'équipe de recherche. Les patients partenaires ont tous mentionné la difficulté à réaliser l'exercice bien qu'ils l'aient trouvé intéressant. L'ensemble des commentaires formulés par les patients partenaires a été discuté en équipe, mais seulement quelques-uns d'entre eux ont pu être intégrés à la section discussion des résultats.

La RAP requiert également du recul de la part des patients partenaires ainsi que de l'adaptation et de la créativité de la part de l'équipe de recherche. En effet, chaque patient partenaire a vécu une situation particulière lors de l'étape des entrevues avec les patients. Animer des entretiens a causé chez certains patients partenaires qui ont réalisé cette activité de la tristesse et un sentiment de culpabilité lors de la rencontre de participants (patients) et de l'anxiété lors de la rencontre de difficultés techniques.

Ce contexte a poussé l'équipe de recherche à entreprendre une réflexion sur les façons adéquates de former et d'intégrer les patients partenaires au processus de recherche. L'équipe croyait en effet avoir fourni assez d'information aux patients partenaires pour qu'ils soient à l'aise de réaliser les entrevues. Elle avait toutefois omis l'impact émotionnel que peut entraîner la condition des participants de l'étude et minimisé le stress que peut occasionner la rencontre de difficultés techniques. L'équipe de recherche

a convenu de l'importance d'accompagner les patients partenaires lorsqu'ils réalisent ce type d'activité et de tenter de mieux les préparer à la rencontre de clientèles fragiles et vulnérables.

Il y a finalement un risque de confusion entre les rôles joués par les patients partenaires et les membres de l'équipe de recherche. Comme mentionné précédemment, les patients partenaires peuvent jouer différents rôles à l'intérieur du continuum d'engagement du patient et ils peuvent être impliqués à divers degrés. Ces rôles mériteraient d'être clarifiés sans les confondre à ceux des chercheurs et des assistants de recherche. Quant aux attentes des patients partenaires à l'égard de la RAP, notamment en ce qui concerne leur implication et les compensations financières qui leur sont consenties en contrepartie de leur collaboration à un projet de recherche, elles semblent varier d'un patient partenaire à l'autre. Cette question interpelle également l'équipe de recherche qui doit composer avec cette réalité.

5. Les retombées de la RAP

La RAP a d'abord permis à l'équipe de recherche d'élaborer un projet basé sur les besoins et préoccupations des patients. Les commentaires et les réponses fournis au cours du processus par les patients partenaires ont ensuite permis de valider les résultats de recherche et les orientations que l'équipe souhaitait donner au projet. L'inclusion de patients partenaires a finalement favorisé la coconstruction et par le fait même la qualité du projet de recherche, et ce, au cours de l'ensemble du processus.

La RAP a également eu des retombées importantes sur les patients partenaires. Elle leur a permis d'approfondir leurs connaissances et compétences ainsi que de partager leur savoir expérientiel, académique et professionnel et leur connaissance de l'utilisation des services de santé. Ils expriment le sentiment d'être utiles et que leur collaboration a un impact sur le système de santé et l'organisation des soins.

Finalement, l'équipe de recherche a la chance de compter sur une équipe de patients partenaires qui ont des compétences personnelles et professionnelles diversifiées et des compétences expérientielles enrichissantes. Elle ressent un fort engagement des patients partenaires à l'égard du projet et la dynamique du groupe est agréable.

6. Réflexions sur la RAP

La RAP comporte de nombreux avantages et bénéfices sur la qualité des projets de recherche réalisés dans le domaine de la santé et sur les patients partenaires qui collaborent au projet. Cette expérience de collaboration a toutefois permis d'identifier des

pistes de réflexion qui permettraient de mieux soutenir les équipes de recherche et les patients partenaires qui choisissent de s'inscrire dans ce type de démarche.

Tout d'abord, il importe d'entreprendre une réflexion sur les tâches qui sont confiées aux patients partenaires et les résultats attendus par la réalisation de ces tâches. En effet, malgré la pertinence des commentaires fournis par les patients partenaires lors de la réalisation d'activités liées au projet, nombre d'entre eux n'ont pas pu être pris en compte en raison du fait qu'ils s'écartaient du protocole de recherche et du cadre conceptuel du projet. L'équipe doit donc s'assurer de diriger les patients partenaires vers les activités où leurs connaissances et compétences sont les plus utiles, comme la validation de la question de recherche et des guides d'entrevues, les rencontres de travail avec les cochercheurs et l'interprétation des résultats.

Une réflexion doit également être entreprise sur la formation offerte aux patients partenaires et aux équipes de recherche, l'information qu'ils reçoivent et leurs attentes envers la RAP. Il y a en effet un risque de confusion entre les rôles de chacun et les attentes à l'égard de la RAP semblent différer d'une équipe de recherche à l'autre et d'un patient partenaire à l'autre. Une réunion de démarrage et des discussions fréquentes sur les rôles des patients partenaires et leur implication ainsi que sur les modalités de compensations en fonction des ressources humaines et financières disponibles se révèlent également nécessaires.

Finalement, à ce jour, aucun processus formel n'a été mis en place afin d'évaluer les pratiques de la RAP au Québec. La mise en place d'une démarche d'évaluation, basée sur des indicateurs reconnus (Evans *et al*., 2014; Kreindler et Struthers, 2016; Wilson *et al*., 2015) permettrait d'identifier les forces, les faiblesses et l'impact de la RAP par rapport à la recherche dite traditionnelle, et de fournir des pistes de solutions aux équipes de recherche afin de répondre aux défis auxquels elles sont confrontées. Ce processus permettrait également d'évaluer la qualité et la cohérence du soutien et de la formation offerte aux patients partenaires et aux équipes de recherche, ainsi que leur concordance avec les lacunes et les besoins exprimés.

> La recherche axée sur le patient met vraiment le patient au cœur même des préoccupations et de la collaboration. Il [le patient partenaire] est à la fois sujet de recherche et collaborateur, ceci amène une meilleure probabilité que les recherches menées en viennent à réellement aider le patient directement. (Patient partenaire 1)[9]

[9] Ces citations proviennent des réponses fournies par un patient partenaire dans le cadre d'un sondage réalisé à la suite de la première phase du projet. Elles témoignent de la satisfaction de ce patient partenaire envers la RAP et de son appréciation à l'égard de sa collaboration au présent projet de recherche.

> Une équipe pionnière dans l'intégration des patients partenaires; très équitable, à l'écoute, respectueuse et très bonne compréhension des rôles de chacun. [L'équipe] comprend très bien ce qu'un patient partenaire peut apporter (le savoir expérientiel) de la vie avec la maladie […] (Patient partenaire 1)

Références

Billings, J. et Raven, M. C. (2013). Dispelling an urban legend: frequent emergency department users have substantial burden of disease. *Health Affairs*, *32*(12), 2099-2108.

Canadian Institutes of Health Research. (2017). *Strategy for Patient-Oriented Research. Canada : Government of Canada*. Récupéré de http://www.cihr-irsc.gc.ca/e/41204.html.

Carman, K. L., Dardess, P., Maurer, M., Sofaer, S., Adams, K., Bechtel, C. et Sweeney, J. (2013). Patient and family engagement: a framework for understanding the elements and developing interventions and policies. *Health Affairs*, *32*(2), 223-231.

Coulter, A., Stilwell, D., Kryworuchko, J., Mullen, P. D., Ng, C. J. et van der Weijden, T. (2013). A systematic development process for patient decision aids. *BMC medical informatics and decision making*, *13*(2), S2.

de Jonge, P., Huyse, F. J. et Stiefel, F. C. (2006). Case and care complexity in the medically ill. *Medical Clinics*, *90*(4), 679-692.

Elwyn, G., Edwards, A., Kinnersley, P., et Grol, R. (2000). Shared decision making and the concept of equipoise : the competences of involving patients in healthcare choices. *British Journal of General Practice*, *50*(460), 892-899.

Evans, D., Coad, J., Cottrell, K., Dalrymple, J., Davies, R., Donald, C., … Sayers, R. (2014). Public involvement in research : assessing impact through a realist evaluation. *Health Services Delivery Research*, *2*(36). doi: 10.3310/hsdr02360

Hayes, S., Salzberg, C., McCarthy, D., Radley, D. C., Abrams, M. K., Shah, T. et Anderson, G. F. (2016). High-need, high-cost patients: Who are they and how do they use health care. A population-based comparison of demographics, health care use, and expenditures. *Issue Brief*, *26*, 1-14.

Kreindler, S. A. et Struthers, A. (2016). Assessing the organizational impact of patient involvement : a first STEPP. *International journal of health care quality assurance*, *29*(4), 441-453.

O'Connor, A. M., Tugwell, P., Wells, G. A., Elmslie T., Jolly, E., Hollingworth G., … Drake, E. (1998). A decision aid for women considering hormone therapy after

menopause : decision support framework and evaluation. *Patient Education and Counseling*, *33*(3), 267-279.

Pomey, M.-P., Flora, L., Karazivan, P., Dumez, V., Lebel, P., Vanier, M.-C., … Jouet, E. (2015). Le « Montreal model » : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé. *Santé Publique*, *S1*(HS), 41-50. doi : 10.3917/spub.150.0041.

Pomey, M.-P., Hihat, H., Khalifa, M., Lebel, P., Néron, A. et Dumez, V. (2015). Patient partnership in quality improvement of healthcare services : Patients' inputs and challenges faced. *Patient Experience Journal*, *2*(1), 29-42.

Wilson, P., Mathie, E., Keenan, J., McNeilly, E., Goodman, C., Howe, A., … Peckham, S. (2015). ReseArch with Patient and Public invOlvement: a realisT evaluation: the RAPPORT study. *Health Services and Delivery Research*, *3*(38). doi : 10.3310/hsdr03380.

Witteman, H. O., Dansokho, S. C., Colquhoun, H., Coulter, A., Dugas, M., Fagerlin, A., … Witteman, W. (2015). User-centered design and the development of patient decision aids : protocol for a systematic review. *Systematic Reviews*, *4*(1). doi : 10.1186/2046-4053-4-11.

Co-curating Queer Stories: An autoethnography on the creation of the exhibition *Témoigner pour agir*

Jamie Wilson Goodyear
Étudiant au doctorat en études et pratiques des arts
Université du Québec à Montréal

This paper presents my doctoral research-intervention project with the exhibition *Témoigner pour agir*. The project focuses on its participatory development of the exhibition and how the processes of exhibition development can be more inclusive in the representation of marginalized communities. Through this experience, I have witnessed first hand how communities, given a chance, can create a high-quality exhibition that, through personal testimonials, highlights non-normative experience as a powerful tool and a source of significant knowledge that can be used toward positive social change.

1. How did I get here?

Before looking at the exhibition, a bit of background on how I came to this project. First and foremost, I am an artist and craftsperson who is most at home in the studio making and playing with ideas through the media of clay and glass. I have a contemporary practice that irrefutably links itself to tradition, the past and technique, and the history of what we call craft. Though also and more importantly, it is a practice that is concerned with and expresses my history and experiences.

When I first came to the Ph.D. program at UQAM, it was to do a research-creation project. Being interested in the social and conceptual divisions between craft and art, I early on recognized identity as a fertile field for research. So, when it came time to select a course, I was delighted to take Professor Thérèse St-Gelais course, Art & Identities (904D Arts, cultures et sociétés, UQAM, Fall 2013), as a perfect fit for my interests. The course content re-familiarized myself with the fields of Cultural Studies, Queer Theory, and the bravery of artists that have used artmaking to stimulate positive social change. In this class, I was attracted to Queer Theory, and its usefulness as a tool to describe and understand the marginalized and also my own experience in the world. As I advanced, the more personal my reflections became. By the end of this course, and in my end of session presentation, I came out as HIV positive. I decided that from this point forward I would set out to undertake an autoethnographic study of my practice and the integration of this new work that was sourcing my experience as someone with HIV as a catalyst for artmaking.

However, over the course of the following year, I came to realize the complications in this creative self-orientated research. As things advanced, it was clear that I was not able to make such intimate work about myself, and life, under the pressures and scrutiny of a Ph.D. program. In the end, I no longer had any critical distance from my studio work and thus became unable to advance.

Fortunately, I have been working with the Testimonial Cultures research group, which is directed by Professor Maria Nengeh Mensah. For nearly two years I worked as a research assistant and then the curator for the exhibition project *Témoigner pour agir*. In January 2016, and at a critical point of deciding whether to end my studies or change my research orientation, Professor Mensah and I began to consider the exhibition project as a possible place for a research-intervention. By mid-February, we had defined the parameters of this current project. This new project would follow the participatory nature (the co-curation) and development of *Témoigner pour agir*.

2. What does curator mean?

Before I get too ahead of myself, what does curator mean? The term curator is a derivative of the Latin curare, with the meaning of overseer, manager, or guardian. Since the 1660s, in English, it has the sense of "officer in charge of a museum, library, or similar institutional collection of objects or artifacts" (Harper, 2016). This origin is easily visible in the traditional description of an institutional curator as a 'caretaker of objects', working within, for example, a museum, as a person that would usually be assigned to 'the overseeing and the interpretation' (Acord, 2010; Gaskill, 2011; Muller, 2012; Puwar et Sharma, 2012) of a particular collection, and is likely to be a subject specialist with an in-depth knowledge of the collection in their care. They can decide what is important to discuss about our beliefs, values, history, or not – they are a kind of gatekeeper of culture.

In bringing artwork, objects and ideas together, the curator forms their interpretation of the works, and the inter-relationships on display through the grouping of objects by way of communicating those associations through non-verbally visual, contextual, or relational dialogues. Thus, exhibition-making (curating) becomes a space for learning, questioning, provoking, and dialogue. It is an authoritative and influential system of symbolic interaction that generates dialogues between the curator and objects, then objects and publics.

3. The twist

Though in a relatively recent move, that is exterior to the museum, curatorial practice is no longer only just about collections, but it now also encompasses other preoccupations. To borrow the term from Stuart Hall (1990), the practice of curating has taken a 'twist,'

and has moved outside of the traditional definition and now emerges into a much broader range of activities and practices (Filipovic, 2014; Gaskill, 2011; Jeanpierre, 2013; Muller, 2012; Preston, 2015; Puwar et Sharma, 2012; Sevova et Roth, 2016; Swan et Jordan, 2015; Unruh, 2015) that are often grounded on ideas of social conflict and identity politics to drive forward movements of positive social change.

Moving away from official voices and allowing under-represented communities creative control over how they are represented, gives them the power to act independently in the creation of those representations. It changes the role of the curator from determining unilaterally how communities are to taking on the responsibility to go out and seek out how communities see themselves (from artists to the community at large).

Epistemologically, we are in the territory of Standpoint Theory. That is, where "marginalized groups are socially situated in ways that make it more possible for them to be aware of things and ask questions better than the non-marginalized" (Bowell). From this standpoint, hidden communities can be revealed in a just and genuine way.

As such, the practice of curating could be considered as a reflective process between actors with reflective practitioners who can produce new knowledge – a co-curatorial practice. This new knowledge includes a deferral from the authority of hegemonic narratives of art history and official discourse. Reflective development around the processes of curatorial practice can lead to innovations and opportunities. As that practice becomes more open, a more self-conscious activity permits "new forms of social relations between social groups" (Preston, 2015) that enables hidden or silenced voices to be heard.

4. Co-curating

To ground the approach of co-curating one must take into account histories and cultures of communities. This includes the stories and knowledge of multiple experiences, including those from inside of the (under)represented community (participants) and as well as outside of communities and publics that come to exhibitions (audience). It requires an openness to the curatorial process that embraces collaboration where the exhibition building is process-based (how the expo is developed) rather than solely output-based (what is in the gallery). It requires going beyond objects, to that of a process, focusing on the exhibition as a space for sharing knowledge and memory and where counter stories can emerge.

Co-curating as a method then becomes a form of Action-Research, as "a reflective process of progressive problem solving led by individuals working with others in teams

or as part of a community of practice to improve the way they address issues and solve problems" (Keengwe, 2015, p. 101). It is teamwork formed around developing sustainable relationships and consensus building on issues, ideas and decision making.

5. *Témoigner pour agir*

Témoigner pour agir used a co-curating as a participatory approach. This involved taking an idea from a research body and the transformation of that idea, through dialogue with community actors, into a cultural action in society.

- What measures are required for the exhibition development to be inclusive?
- How can an artist-curator gather and activate the struggles, beliefs, and desires of a community?
- How does one validate the direction of the exhibition development?

These are some of the questions that were raised during the co-curating of the exhibition of *Témoigner pour agir*.

6. The Exhibition's Objectives and Actors

First, what were the exhibition's goals? We wished to:

1) Promote empowerment, civic participation, and social inclusion of a diversity of persons represented by the community partners;
2) Raise awareness among the general public about the plurality of our experiences and stories;
3) Establish an ethical discourse that highlights the aesthetic, historical, and political issues, and challenges, that arise when we deliver a testimonial about sexuality, gender expression, sex work and HIV-positive status;
4) Pool together the expertise and knowledge of professional and non-professional artists, academics and community-based organizations with regards to public testimonials as a tool for social and cultural change (Cultures-du-témoignage, 2016).

The community partners involved in the co-production of the exhibition were:

- Centre for Gender Advocacy, Concordia University;
- Coalition des organismes communautaires Québécois de lutte contre le sida [COCQ-SIDA];
- Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal [GRIS-Montréal];
- and, Stella, l'amie de Maimie;
- supported by Service aux collectivités, UQAM;
- and led by Cultures du témoignage, IREF/UQAM.

With representatives of these community organizations, Testimonial Cultures, Service aux collectivités and myself, together we formed the organizing committee (*Le comite d'encadrement*, or CE) for the exhibition. As well, there was an advisory committee (*Le comité des Sages*, or CS) made up of members of these organizations, who were involved extensively in the decision making processes.

7. My research-intervention

As a research-intervention, this project is concerned with the practice of curating, where *Témoigner pour agir* is a case study for research. This kind of intervention is important as there are few examples of projects based on curatorial practice in the growing field of practice-based research, despite the changing role of the curator (Filipovic, 2014; Gaskill, 2011; Jeanpierre, 2013; Muller, 2012; Mygind *et al.*, 2015; Puwar et Sharma, 2012). *Témoigner pour agir* was an excellent opportunity to investigate, through a practice-based research-intervention, the process of co-curating with researchers and community partners. The outcomes of which has the potential to offer new insights and tools to practitioners in the field as well as others who have the aspiration to attempt participatory projects.

My role, for three of the five years of the project's duration, within the research group's exhibition project, was as an artist-curator co-facilitating the production of the exhibition both conceptually and logistically. As such, I am interested in my embodied experience of co-producing the exhibition. To that end, I am taking an autoethnographic standpoint to develop my thesis. By using a self-reflective writing that explores my personal experience, which is linked to my autobiographical story, I hope to connect to the broader cultural, political, and social meanings and understandings that show people in the process of figuring out what to do, how they live, and through the telling of their stories, to find meaning of their struggles. Because of my personal history, the communities I was working with, and the focus on personal testimonials, the project's conceptual framework is based in the telling of queer stories through visual art – a telling of non-normative stories that redirect, subvert, or disidentify with a 'normal' life. While using the power of public testimonials, and notions of identity formation, the intersections of identity are engaged for the development of a shared social space. For that reason, combined queer and intersectional theory is being used, to confront stereotypes and stigmas, as tools for raising consciousness and reforming relationships through the representations of self and experience.

8. Understanding Changing Roles

Turning back to the exhibition and looking at how this is practically implicated, I have selected a critical period in the exhibition's development, where I had twinges of cognitive dissonance. This was when we began to organize ourselves by creating an organigram and started to define the roles of those who were involved. A particularly interesting thing happened when we set out to establish my position as an artist-curator.

I first was brought to the project as a research assistant who has experience with putting an exhibition together. First, I was put to work to produce a review of the literature and to begin to define a budget. Though rather quickly, I was being called the Curator, as the expert on art and exhibition development. My tasks expanded to defining a call to artists and seeking out an exhibition space for the project, for example.

Though as we began to meet with *Le comité des Sages* (CS) and started to gather their opinions and directions, I was starting to feel uncomfortable with the 'title' of Curator. I was recognizing that my experience as an exhibition creator did not match up with what was happening with this project. More and more of the control of creative content and decisions were being assumed by the CS. Ultimately, this made complete sense with our position of giving communities a substantial place in the project and asking them how they wished to be represented. I came to understand that the curating of ideas and artwork was the CS's job – it was their exhibition. I shifted, and I began to call myself the Exhibition Coordinator. Though, that wasn't quite right either.

As we were in the process of choosing the works for the exhibition, I was, in fact, doing more than coordinating. I still had to employ my abilities to present work to the CS, to defend of specific works that I felt passionate about having in the exhibition, as well as managing the relationship with the artists, and communicating information between the CS, CE and the artists. It was suggested to me that I was a co-curator too. Queer, HIV+, and present in the CS, I took my place, and for the first time, understood myself as a full member of the committee.

Now as a Researcher that is documenting the exhibition development, I find the reflection on the role of Curator to be quite poignant and important in the history of this project. The nature of the project determined how we would structure ourselves and how we would make our decisions. The evolution and my understanding of the curatorial role underlined a vital part of our posture of consensus building and letting communities tell their own stories. It was an opportunity for me to experience that evolution of role firsthand and experience the rewards of sharing authority.

The participatory method was our model for producing our creative content – the selection of artists, the production of the exhibition catalogue, our program of events, our guided visits of the exhibition, and even our approach to our communications and media relations. The more input we had from our partners and community participants the more 'sure' we were with the direction the project was taking.

9. What are some of the downsides to this way of working?

It takes time… consensuses building is hard. With people of different backgrounds, levels of involvement, and political concerns, and with organizations that have their objectives it can be hard to have everyone moving forward in the same direction and at the same pace. As well, if you ask many voices, you have to be ready to take the time to hear them, acknowledge what is being said, and then integrate those desires, knowledges and experiences into the project.

10. What are the benefits?

The benefit of working this way was that marginal groups had the opportunity to express themselves, and not be put into a box, or dictated to, or seeing assumption made about their lives.

It also gives the marginalized visibility, and to be seen in a just and fair way. By putting our stories out there in the public sphere, it demystifies the experience of the 'other' that can produce solidarity between communities, including the marginalized.

11. What makes the art we have chosen make our point?

Témoigner pour Agir has brought together artists' who use testimonials to drive their creative work in addressing a wide variety of experiences that offer insights into how these artists are processing their world as they express themselves through personal testimonial.

With these artists sharing their experience, we can begin to know other ways of being in the world – peoples' struggles and triumphs, their preoccupations and shared aims and what propels this community of artists to create, what story they wish to tell about themselves, and their social relationships.

And when you look at the work (and I hope you do take a look at the catalogue at www.culturesdutemoignage.ca), you will see diverse representations from people of different socio-economic, racial, and cultural backgrounds who are living with HIV, who are sex workers, intersex, trans, bi, lesbian, gay, non-binary, and/or queer people. It is a

project that brought communities together and highlighted how they have common interests, struggles and politics. It is the coming together of these different experiences, these different voices to say, “Through the strength of testimonials, our experiences, our expertise, our differences, our voices change the world” (Mensah et Goodyear, 2017).

Bibliography

Acord, S. K. (2010). Beyond the Head : The Practical Work of Curating Contemporary Art. *Qualitative Sociology*, *33*(4), 447-467.

Bowell, T. (s. d.). Feminist Standpoint Theory. *The Internet Encyclopedia of Philosophy*. Récupéré de http://www.iep.utm.edu/

Cultures-du-témoignage. (2016). *The Project*. Récupéré de http://www.culturesdutemoignage.ca/en/exhibition-project/the-project

Filipovic, E. (2014). *When Exhibitions Become Form : On the History of the Artist as Curator*. Milan: Mousse Publishing.

Gaskill, K. (2011). Curatorial cultures : considering dynamic curatorial practice. Dans *The 17th International Symposium on Electronic Art*. Istanbul, Turkey, 14- 21 September 2011.

Hall, S. (1990). Cultural identity and diaspora. *Colonial discourse and post-colonial theory : a reader Identity : community, culture, difference*.

Harper, D. (dir.) (2016). *Online Etymology Dictionary*. Récupéré de https://www.etymonline.com/

Jeanpierre, L. (2013). *Curators Editos*. Récupéré de www.fondation-entreprise-ricard.com/CuratorsEditos/view/4

Keengwe, J. (2015). *Promoting active learning through the integration of mobile and ubiquitous technologies*. Hershey, PA: IGI Global. doi : 10.4018/978-1-4666-6343-5

Mensah, M. N. et Goodyear, J. W. (2017). *Témoigner pour Agir*. Montréal: École de travail sociale de l'Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://www.culturesdutemoignage.ca/images/ExpoTPA/Catalogue-Tpa-1-17.pdf

Muller, L. (2012). Learning from experience: a reflective curatorial practice. Dans L. Candy et E. Edmonds (dir.), *Interacting : art, research and the creative practitioner* (p. 94-106). Faringdon, Oxfordshire: Libri Publishing.

Mygind, L., Hällman, A. K. et Bentsen, P. (2015). Bridging gaps between intentions and realities : a review of participatory exhibition development in museums. *Museum Management and Curatorship, 30*(2), 117-137.

Preston, V. (2015). Curating Performance: Artist as Curator, Curation as Act. *Canadian Theatre Review, 162*(spring), 76-77.

Puwar, N. et Sharma, S. (2012). Curating sociology. *Sociological review, 60*(Supp.1), 40-63.

Sevova, D. et Roth, A. (2016). *The Artist as The Curator as The Artist*. Paper presented at the New Series: Curatorial Concept, Corner College.

Swan, D. C. et Jordan, M. P. (2015). Contingent Collaborations: Patterns of Reciprocity in Museum-Community Partnerships. *Journal of Folklore Research, 52*(1), 39-84.

Unruh, L. (2015). Dialogical Curating: Towards Aboriginal Self-Representation in Museums. *Curator, 58*(1), 77-89. doi :10.1111/cura.12099

De la théorie à la mise en place de recherches partenariales : Quatre exemples de projet de recherche en psychologie communautaire

François Lauzier-Jobin
Coralie Mercerat
Stephanie Radziszewski
Kadia Saint-Onge
Candidat.e.s au doctorat en psychologie communautaire
Université du Québec à Montréal

1. Introduction

Les différentes présentations ayant eu lieu dans le cadre de ce colloque ont permis de souligner la diversité des projets de recherche partenariale. Par contre, un point central réunissant ces différents projets est leur grande complexité. Ce constat constitue le fil d'Ariane de notre présentation.

Dans son dernier livre, Pawson (2013) consacre un chapitre entier à détailler différentes dimensions de la complexité d'un objet d'étude, dans son cas, il s'agit des programmes ou des interventions à évaluer. Pawson en vient à définir sept dimensions marquant la complexité qu'il regroupe sous l'acronyme V.I.C.T.O.R.E. pour :

- **V**olition : à l'intérieur des programmes, différents acteurs font différents choix;
- **I**mplementation : de l'idée à sa mise en place effective, une intervention passera par une série d'étapes et de modifications.
- **C**ontexts : les circonstances et l'environnement entourant une intervention sont source de complexité.
- **T**ime : tout projet, toute intervention a une histoire, un rythme et une temporalité
- **O**utcomes : une intervention produit de multiples effets, intentionnels ou non anticipés, à court ou à long terme.
- **R**ivalry : une intervention cohabite avec d'autres interventions.
- **E**mergence : un programme produit de nouvelles composantes qui l'amènent à se modifier (Pawson, 2013; Wong, 2018).

À l'origine, l'objectif de notre symposium était de réunir quatre présentations individuelles et d'analyser chacune en fonction de l'une des dimensions ressorties par Pawson. Le symposium et le présent texte représentent l'aboutissement de nos discussions autour de ces enjeux. Cette mise en commun nous semblait naturelle puisque nous sommes tous collègues et candidats au doctorat en psychologie communautaire

(voir la section suivante pour plus de détails à ce sujet). Nous partageons une certaine approche due à notre bagage académique commun. Par contre, la mise en application de chacun des projets diffère grandement. L'analyse de dimensions transversales au travers de quatre projets différents nous a permis d'approfondir la réflexion sur la complexité dans nos quatre projets. Cette mise en commun représentait une volonté de nous rassembler pour que cette présentation devienne un moment de réflexivité. Enfin, la mise en parallèle des multiples projets nous a permis de mettre en relief chacune des dimensions transversales.

Le présent texte reprendra la même structure que notre symposium. Nous commencerons par définir la spécificité de la psychologie communautaire et la place de la recherche partenariale dans celle-ci. Ensuite, nous présenterons chacun des quatre projets avec la dimension d'analyse qui lui fût attribuée :

- L'importance du **contexte** dans le projet Savoirs partagés (François Lauzier-Jobin)
- La **temporalité** dans le projet Flash sur mon quartier! (Stephanie Radziszewski)
- La **pérennité** du partenariat dans le projet l'Activité physique des aînés en HLM (Kadia Saint-Onge)
- La notion de **négociation** dans un projet sur la parentalité et le handicap physique (Coralie Mercerat)

Nous terminerons avec une synthèse de nos réflexions appuyée sur la comparaison entre les quatre projets ainsi que sur les échanges ayant eu lieu lors du colloque.

2. La psychologie communautaire et les approches « participative » et « partenariale »

La psychologie communautaire est une spécialité appliquée de la psychologie qui s'intéresse à l'interaction entre l'individu et son environnement, que ce soit ses relations, son groupe, son milieu de vie, sa communauté ou la société. La psychologie communautaire se distingue de la psychologie traditionnelle par son angle d'analyse (individu dans son environnement) et par sa souscription à un ensemble de valeurs, comme la justice sociale, l'empowerment, la collaboration et la solidarité. Ces valeurs s'incarnent dans des principes et guident la pratique, que ce soit l'intervention, la recherche ou l'enseignement. Pour plus d'informations sur la psychologie communautaire, le lecteur est invité à consulter les livres de Saïas (2011) et de Nelson et Prilleltensky (2010).

Ainsi, la recherche en psychologie communautaire se distingue elle aussi par son niveau d'analyse (individu-environnement) et son adhésion à certaines valeurs. Plus spécifiquement, la recherche en psychologie communautaire est habituellement une

recherche appliquée, orientée vers l'action et ayant un ancrage sur le terrain. Elle vise plus ou moins explicitement à produire du changement social (Nelson et Prilleltensky, 2010; Marcoux et Austin, 2011).

Depuis ses débuts, la psychologie communautaire s'est intéressée aux modalités de participation des populations plus vulnérables ou marginalisées (Orford, 2008; Nelson et Prilleltensky, 2010; Churchman *et al*., 2017) ainsi qu'aux approches « participatives » et « partenariales » (Kagan, 2012 ; Lykes, 2017). Ainsi, pour la psychologie communautaire, la « participation » fut à la fois un objet d'étude (le quoi) et une approche de recherche et d'intervention (le comment).

Les approches « participatives » et « partenariales » se prêtent particulièrement bien à la psychologie communautaire parce qu'elles partagent certains présupposés ou volontés, soit une volonté de travailler de concert avec les différents acteurs, la reconnaissance de la diversité de savoirs, une attention portée aux enjeux de partage des pouvoirs ainsi qu'une volonté de développement du pouvoir d'agir (Nelson et Prilleltensky, 2010; Kagan, 2012 ; Patton, 2015; Lykes, 2017).

3. L'importance du contexte dans le projet Savoirs partagés (François Lauzier-Jobin)

3.1 Description du projet Savoirs partagés

Le projet Savoirs partagés se fait en collaboration avec le Centre national d'excellence en santé mentale, les gestionnaires et les professionnels des équipes de 1re ligne en santé mentale adulte (SMA) de trois CLSC ainsi que les usagers. Professeure en psychologie communautaire à l'UQAM, Janie Houle est la chercheure principale du projet qui regroupe aussi des chercheurs provenant de quatre autres universités canadiennes.

Dans le cadre de ce texte, je concevrai le projet Savoirs partagés comme une évaluation de programme participative qui se base sur le croisement des savoirs expérientiels, professionnels et académiques. Le projet a pour objectifs de décrire les pratiques mises en place dans trois équipes SMA ainsi que d'évaluer l'efficacité de ces interventions de courte durée offertes aux personnes atteintes de trouble anxieux ou dépressif par les équipes de 1re ligne en santé mentale adulte.

Le projet est composé de trois volets qui s'imbriquent. Le premier volet visait à l'intégration des pairs-chercheurs. L'expression « pairs-chercheurs » (peer researchers ; Guta *et al*., 2010) renvoie ici à la dénomination de « pairs » qui souligne l'expertise des personnes utilisatrices de services ainsi que « chercheurs » pour souligner leur rôle comme membres à part entière de l'équipe de recherche. Ainsi, dans cette étape,

d'anciens usagers des services ont été recrutés et formés à la recherche durant une journée, puis soutenus dans leur participation à la deuxième phase.

Dans le deuxième volet, des équipes de recherche locales ont été mises en place sur chacun des trois sites. Celles-ci étaient composées chacune de dix personnes : quatre pairs-chercheurs, quatre professionnels/gestionnaires et deux chercheurs universitaires. Le but de ces rencontres de croisement des savoirs était de décrire et de modéliser les pratiques et les expériences des acteurs à l'intérieur des équipes de SMA en CLSC.

Le troisième volet est une étude longitudinale mixte. Elle vise à recruter une cohorte de 120 usagers (40 par sites) qui seront évalués à quatre reprises à l'aide de questionnaires standardisés ainsi que de questions ouvertes. Le recrutement pour ce volet est en cours actuellement. Les sections suivantes aborderont l'influence des variables contextuelles lors de la deuxième phase du projet.

3.2 La notion de contexte

Le contexte est reconnu comme ayant une importance capitale dans l'efficacité d'une intervention (Pfadenhauer *et al.*, 2015). La notion de « contexte » est à la fois simple et très complexe. D'usage courant, le contexte renvoie à tout ce qui est extérieur à l'objet d'étude, tout en ayant une influence sur celui-ci (inspiré de Chen, 2015). Par contre, le contexte peut être difficile à cerner et à opérationnaliser (Pfadenhauer *et al.*, 2015), notamment parce que la quantité de variables contextuelles peut être infinie (Linney, 2000). Il est donc important de mieux définir et opérationnaliser cette notion.

Deux questions serviront à opérationnaliser la notion de contexte. D'abord, quel est le point focal, de quel objet d'étude examine-t-on le contexte? Ensuite, à quel niveau logique peut-on situer les variables contextuelles.

Ainsi, Poland et ses collaborateurs (2008) nous donnent une première piste en distinguant trois objets d'étude ayant un contexte : (1) le contexte du phénomène d'intérêt; (2) le contexte de l'intervention; (3) le contexte de l'évaluation. Différentes variables contextuelles ayant une influence potentielle sur la santé mentale des usagers auraient pu être identifiées. Deuxièmement, avec une centration sur l'intervention, différents éléments contextuels de l'intervention peuvent être identifiés. Finalement, le projet en lui-même ne se déroule pas dans le vide; le contexte du projet d'évaluation peut lui aussi être analysé. Dans ce texte, c'est ce troisième type de contexte qui sera analysé, soit spécifiquement le rôle du contexte dans la mise en place d'une approche participative.

Ensuite, différentes manières ont été suggérées pour structurer les divers éléments contextuels (Pfadenhauer *et al.*, 2015). L'approche réaliste est une approche pertinente

pour opérationnaliser le contexte puisqu'il s'agit d'une approche qui explicite les liens entre le contexte et les effets (Wong, 2018).

Le courant du réalisme critique propose une certaine stratification de la réalité et des connaissances (Vandenberghe, 2007; Pawson, 2013). Quatre niveaux de variables contextuelles sont distingués :

- Variables individuelles (caractéristiques des individus impliqués);
- Variables interpersonnelles (caractéristiques des relations entre les individus, des interactions entre les individus);
- Variables institutionnelles (« ensemble normé d'actions et d'interactions répétées et récursives » (Vandenberghe, 2007, p. 505), comme les variables au niveau des organisations);
- Variables infrastructurelles (variables plus « macros » incluant les caractéristiques sociales, culturelles et économiques).

3.3 Le contexte dans le projet Savoirs partagés

La présente section propose d'analyser le contexte du projet Savoirs Partagés, notamment en ce qui a trait à son côté « participatif ». En effet, comme le soulignent Poland et ses collaborateurs (2008): *« the evidence that context matters is increasingly difficult to ignore »* (p. 300). L'analyse qui suit s'appuie d'abord sur les réflexions personnelles des membres de l'équipe, mais aussi sur la documentation opérationnalisant la notion de contexte (e.g., May *et al*., 2016) ainsi que celle sur l'implication des pairs-chercheurs (e.g., Guta *et al*., 2010). Pour chacune des quatre dimensions, quelques exemples de variables contextuelles seront exposés.

Au niveau des ***variables individuelles***, on retrouve les caractéristiques des différents types d'acteurs. D'abord, les pairs-chercheurs ont été sélectionnés en fonction de certains critères prédéfinis. Par exemple, les pairs-chercheurs devaient avoir eu « un diagnostic de troubles anxieux ou dépressifs », mais avoir suffisamment progressé dans leur rétablissement pour pouvoir utiliser cette expérience. Ensuite, les professionnels ont été sélectionnés d'abord en fonction de leur intérêt à participer, de leur bagage professionnel (expérience). De plus, une attention a été portée à la diversité des personnes d'un même groupe de manière à ce qu'il y ait des intervenants de différentes professions. La présélection des individus participant aux rencontres d'équipe en fonction de critères prédéterminés a permis de s'assurer de la présence des variables individuelles qui favoriseraient, selon nous, la participation.

Du côté des ***variables interpersonnelles***, les préparations des individus participant aux rencontres d'équipe ont permis de diminuer les craintes quant au partage des différentes expertises et de favoriser la cohésion des équipes. D'abord, la préparation des pairs-

chercheurs visait à leur apprendre à mobiliser leurs savoirs liés à leur expérience. De leur côté, les équipes de professionnels ont aussi été rencontrées par deux chercheurs et une paire-chercheure sénior. Le but de cette préparation était de leur présenter leur rôle dans le projet, mais aussi d'expliciter leurs appréhensions face au partage qui aurait lieu avec les pairs-chercheurs. La présence d'une paire-chercheure sénior lors des rencontres de préparation est une condition de réussite importante.

Pour des raisons éthiques, une attention a été portée lors de la composition des équipes pour qu'aucun intervenant ne soit assis à la même table qu'un ancien usager. Malheureusement, une telle situation s'est présentée et l'intervenante a dû être remplacée au pied levé quelques semaines avant la première rencontre. Selon nous, cette situation a probablement nui à l'établissement d'un climat de confiance dans cette équipe.

Au **niveau institutionnel**, le projet a reçu l'aval des institutions concernées ce qui a donné une certaine légitimité au projet et a permis de dégager les professionnels impliqués. Ensuite, le lieu physique apparaît comme un aspect essentiel et trop souvent pris pour acquis. En effet, les rencontres eurent lieu dans les CLSC. Certains de ceux-ci sont conviviaux et les locaux sont faciles d'accès. Sur l'un des sites, les portes et les ascenseurs nécessitaient des clés ou des codes pour pouvoir les déverrouiller. Le lieu physique où se déroule la rencontre des acteurs semble primordial et a eu une influence indéniable dans notre projet. Comme le souligne Churchman, Wiesenfeld et Sada (2017, p. 330) : *« Place matters. Those who initiate participation processes must be sensitive to the role of the physical environment within which they take place »*.

Enfin, au niveau des **variables infrastructurelles**, il est important de souligner l'impact du contexte politique. D'abord, il y a au Québec en ce moment un mouvement et une volonté claire d'impliquer les « patients » dans la recherche et dans l'organisation des services. Par contre, notre projet se produit dans un contexte de réorganisation des services de santé et des services sociaux initiée par le ministre Barrette. Enfin, au niveau socioéconomique, nous avons rencontré certains enjeux quant à la rémunération des pairs-chercheurs et à un manque de services à coûts restreints pour ceux-ci.

4. La temporalité dans le projet Flash sur mon quartier! (Stephanie Radziszewski)

4.1 Description du projet Flash sur mon quartier!

Flash sur mon quartier! est un projet de recherche-action ancré dans la communauté déployé dans six sites d'Habitation à loyer modique (HLM) au Québec. Cette recherche s'opère sous la supervision de Janie Houle, professeure en psychologie communautaire à l'UQAM. Ce projet vise à 1) documenter la perspective des locataires en HLM

concernant les caractéristiques de leur environnement résidentiel qui influencent positivement ou négativement leur bien-être; et 2) à développer le pouvoir d'agir de ces locataires afin qu'ils puissent accroître leur bien-être individuel et collectif par des actions visant à améliorer leur environnement résidentiel.

Lorsque les inégalités sociales de santé se cumulent, elles ont tendance à se décupler, créant des groupes très vulnérables en matière de santé (Paquet, 1994). Non seulement les locataires en HLM vivent avec un faible revenu, mais ils sont également plus à risque que la population générale de rapporter des difficultés psychologiques (ex. symptômes dépressifs ou anxieux; Black *et al*., 1998; Shin *et al*., 2013; Simning *et al*., 2011) et des difficultés sociales (ex. monoparentalité ou exclusion du marché du travail; Rivest, 2006).

Les locataires en HLM présentent aussi un énorme potentiel négligé. En effet, ils ont plusieurs talents, forces et expériences qui peuvent être mis à profit. C'est pourquoi dans le projet Flash sur mon quartier! les participants ont un rôle de pairs-chercheurs, ou dans ce cas-ci de locataires-chercheurs. Nous visons à impliquer les locataires dans toutes les phases de la recherche, de l'élaboration de devis de recherche, à la diffusion des résultats, en passant par la collecte de données.

Flash sur mon quartier! est un projet qui se déroule sur quatre ans et qui comprend : 1) une étude des forces et des besoins de l'environnement résidentiel; 2) la formulation d'un plan d'action local; et 3) la mise en œuvre du plan d'action local. Les six sites de la recherche présentent des caractéristiques variées (ex. grande ville ou communauté rurale; familles, aînés, ou personnes vivant seules), ce qui permettra de comparer les similitudes et contrastes émergeant des résultats.

4.2 La temporalité en recherche partenariale

Une intervention est un processus qui se déroule dans le temps (Robert et Ridde, 2013; Westhorp, 2014). Au-delà de sa dimension physique, le temps représente une « réalité complexe, feuilletée et pluridimensionnelle » (Dubar et Rolle, 2008, *s.p.*). C'est-à-dire que chaque partie impliquée dans l'intervention évalue le temps de manière différente, selon ses objectifs et son contexte.

Dans le cadre du projet Flash sur mon quartier!, les locataires-chercheurs investissent près de 150 heures de travail. Ces heures se répartissent dans une succession de périodes intenses et de périodes d'attente. Lorsque l'équipe de recherche est sur le site pour une étape de la recherche, les locataires-chercheurs sont impliqués dans des démarches structurées avec des objectifs clairs. Par contre, entre ces étapes, quelques mois passent où l'équipe de recherche analyse une partie des résultats et organise l'étape suivante. Bien que ces moments de flottement représentent une réalité assez commune en

recherche, les locataires-chercheurs n'y sont pas habitués et peuvent trouver que le projet n'évolue pas assez rapidement. Quelques-uns ont d'ailleurs cessé leur participation pour cette raison.

De plus, le projet de recherche est déployé en parallèle dans six sites, mais chacun se trouve à des étapes différentes dans la démarche. Cela représente un défi considérable en termes de coordination afin de s'assurer que le projet se déroule de manière homogène (pour permettre la comparaison des résultats), mais adaptée à la réalité locale. Le déploiement asynchrone permet toutefois à l'équipe de recherche d'opérer un processus d'amélioration continue où les résultats d'un site informent le déroulement dans les sites subséquents. C'est ainsi que la méthode de recherche s'améliore progressivement, ce qui ajoute à l'influence de la temporalité dans le projet. Deux tensions temporelles ont été mises en lumière dans le cadre de la présentation : le rôle du locataire-chercheur, et le rythme du projet.

4.3 Rôle du locataire-chercheur

Plusieurs observations et témoignages soulignent que le rôle de locataire-chercheur semble contribuer à l'*empowerment* individuel des locataires en HLM. Une des locataires-chercheuses a d'ailleurs exprimé que : « Dans un autre projet où j'étais impliquée, le chercheur était le professeur d'université, nous étions les participants. Mais avoir le titre de locataire-chercheur ça me rend fière. » D'un autre côté, ce rôle semble mettre de la pression liée à la performance. En effet, dans une volonté de transmission de pouvoir, l'équipe de recherche a progressivement confié de plus en plus de responsabilités aux locataires-chercheurs. Il s'est parfois avéré impossible pour certains de remplir ces responsabilités, ce qui pouvait entraîner un sentiment d'échec. L'équipe de recherche a donc amorcé une réflexion à savoir : *comment négocier la frontière entre autonomie créative et mise en échec?*

4.4 Rythme du projet

Comme mentionné précédemment, Flash sur mon quartier! est un projet de longue durée, qui s'effectue principalement dans le milieu et avec les locataires-chercheurs. Comme toute recherche, il y a une certaine lourdeur administrative. Par exemple, les locataires-chercheurs devaient non seulement comprendre et signer leur propre formulaire de consentement éclairé, mais également expliquer et faire signer le même formulaire à d'autres personnes lors d'une étape de la collecte de données. De plus, la phase d'évaluation des forces et des besoins s'est déroulée sur plus d'un an et demi, ce qui retardait la mise en action. Le fait de mener le projet sur six sites en parallèle a ajouté à cette lourdeur administrative et a ralenti le rythme général de la recherche. Cela a toutefois permis de bonifier progressivement les méthodes employées dans l'intervention.

L'équipe de recherche se questionne à savoir : *comment mener une étude d'aussi grande envergure en respectant le rythme des partenaires sur le terrain?*

5. La pérennité du partenariat dans le projet l'Activité physique des aînés en HLM (Kadia Saint-Onge)

5.1 Description de l'étude

Ce projet doctoral s'inscrit dans une approche en psychologie communautaire visant à promouvoir le bien-être de sous-groupes de la population les plus marginalisés. Plus spécifiquement, il s'intéresse à la promotion de l'activité physique ajustée aux aînés locataires d'Habitation à loyer modique (HLM).

On observe que les aînés et les personnes ayant un faible revenu tels que les locataires en HLM représentent les tranches démographiques les moins actives du Québec (INSPQ, 2013 ; Le Blanc *et al*., 2011). Il y a lieu de se demander si les recommandations de l'activité physique et la définition promues sont adaptées à leurs perceptions, leurs contextes de vie. Cette étude doctorale a donc comme objectif de connaître les perceptions des aînés locataires en HLM de l'activité physique et les recommandations de la santé publique en plus de leur permettre d'être actifs dans leur environnement résidentiel (logement, immeuble et quartier). Pour éclairer nos choix méthodologiques, nous avions la volonté de créer un comité aviseur (qui sera décrit ci-dessous).

5.2 La notion de volonté

L'élaboration d'un devis de recherche demande aux chercheurs de prendre de nombreux choix méthodologiques. Leurs choix et leur capacité de prendre des choix représentent leur *volonté*. En recherche partenariale, ces choix dépendent aussi de la volonté (des choix) des partenaires. Par exemple, les chercheurs dépendent du degré d'engagement et de priorisation que les partenaires accordent au projet en plus du mandat qui guide leurs choix. Bien que cela exige une certaine négociation des choix à prendre et des options envisagées, l'implication de partenaires peut éclairer des angles morts méthodologiques que les chercheurs ne pourraient pas voir s'ils n'ont pas fait l'expérience du phénomène à l'étude.

5.3 La volonté de participer à un comité aviseur

Durant la phase d'élaboration du protocole de recherche, des acteurs à la Direction régionale de santé publique de Montréal et à l'Office municipal d'habitation de Montréal ont été approchés et se sont montrés très intéressés à participer au comité aviseur de l'étude. Cependant, un rassemblement et une réelle constitution du comité n'ont pas été réussis, bien que l'apport de chaque partenaire fût considérable. Un exercice réflexif m'a

permis d'identifier trois barrières-clés à la formation du comité aviseur, soit : le temps, l'espace et le leadership.

Les retombées d'interventions sociales dépendraient grandement du temps et de l'espace physique, car les choix individuels sont motivés notamment par ces variables (Evans, 2016; Pawson, 2013). Par exemple, un individu pourrait quitter une intervention par faute de temps. Ce constat apparaît aussi vrai dans la réalisation de la recherche partenariale. Concernant l'espace, l'engagement au comité aviseur a pu être réduit par les déplacements impliqués. Aussi, il est d'autant plus difficile de fixer un moment de rencontre s'il est prolongé par le temps de déplacement. En effet, les plages horaires où tous les acteurs sont disponibles sont souvent rares.

Ensuite, de conjuguer l'agenda universitaire d'un projet de recherche doctoral avec les agendas des partenaires fut un défi. Des étapes administratives et des obligations académiques ont étalé les communications avec les partenaires sur de longues périodes. Ces délais ont certainement nui au développement de rapports partenariaux et possiblement à l'engagement des participants. Un contact régulier avec les partenaires, tel que mentionné dans la présentation précédente, aurait pu faciliter leur capacité à choisir de s'impliquer. Ainsi, les choix que j'ai pris pour avancer dans mon parcours académique ont distancé mes contacts avec les partenaires et ont nui au développement de liens avec ces derniers.

Il nous apparaît que le contact régulier avec les partenaires du projet est à prescrire, même en absence de nouvelles informations. Si les contacts avec les partenaires étaient éloignés dans le temps, c'est que nous ne disposions pas de nouvelles informations ou développements à partager avec eux. Cependant, un rappel périodique tel qu'un courriel mensuel qui réitère 1) les étapes à venir, 2) l'importance du rôle actif et de l'expertise de chacun des partenaires et 3) les retombées potentielles pour eux en plus de la communauté aurait pu favoriser un engagement plus actif de leur part qui dépasse le rôle usuel d'utilisateur de connaissances. En somme, une forme de leadership plus proactive et ponctuelle aurait pu favoriser le passage d'un rôle d'utilisateur de connaissances à celui de producteur de connaissances.

5.4 Comment rattraper et pérenniser le partenariat pour améliorer l'utilisation des connaissances?

Tel que mentionné plus haut, la recherche en psychologie communautaire vise une action, un changement, une amélioration de la situation étudiée. L'objectif de ce projet doctoral est d'améliorer la promotion de l'activité physique pour favoriser la santé mentale des aînés locataires en HLM. L'analyse thématique d'entrevues individuelles est actuellement en cours. Les partenaires de l'étude demeurent intéressés à connaître les résultats de

l'étude. Cependant, il est souhaitable de leur conférer un rôle plus grand que celui d'utilisateurs de connaissances. Leur implication dans l'interprétation des résultats rehausserait la validité et la richesse des données. Cela pourrait aussi donner lieu à l'élaboration de recommandations réalistes et souhaitables.

En somme, je crois que la réalisation d'un comité aviseur aurait été facilitée par un encadrement plus étroit, incluant des contacts fréquents, la promotion d'un sentiment d'engagement et surtout la mise en exergue des retombées possibles pour l'étude globalement et chaque partenaire individuellement. Je me questionne actuellement à savoir comment puis-je faciliter leur engagement à l'étape actuelle pour les inclure dans la discussion des résultats et la formulation des interprétations que nous en tirerons.

6. La notion de négociation dans un projet sur la parentalité et le handicap physique (Coralie Mercerat)

Cette partie se concentre sur la notion de négociation et d'exigences parallèles dans un projet de recherche sur la parentalité et le handicap physique. Ce projet de thèse vise à analyser l'adéquation entre les besoins des parents aux prises avec des limitations physiques et les services publics en périnatalité.

Il s'appuie sur divers constats. On note tout d'abord qu'un nombre croissant de personnes vivant avec des incapacités (tous types d'incapacités confondus) deviennent parents (Blackford *et al*., 2000). Cependant, les personnes avec incapacités restent moins susceptibles d'avoir des enfants : on compte 26% de parents avec incapacités versus 40% de parents dans la population générale (Barker et Maralani, 1997). Au Québec, 4,8% des familles sont composées d'au moins un parent ayant une incapacité, et dans plus de la moitié des cas (58%), on rapporte une incapacité motrice (Camirand *et al*., 2004).

Malgré cet état de fait, on manque d'informations par rapport à la situation, aux besoins et à l'accès aux services des parents avec incapacités (National Council on Disability, 2012). Le *National Council on Disability* (2012) relève même le caractère « persistant, systémique et omniprésent » (p. 2) des discriminations à l'égard de ces parents, malgré la volonté de la Convention relative aux droits de la personne handicapée (2006) de développer des mesures pour éliminer ces discriminations (Nations Unies, 2006). La littérature scientifique met en évidence qu'il existe divers facteurs dissuadant les personnes avec incapacités de devenir parents et d'accéder aux services dans le système public : préjugés négatifs, scepticisme des professionnels, manque de considération pour la sexualité, stérilisation, retrait de la garde des enfants (voir notamment Morin, 2013; O'Toole, 2002).

La finalité de la recherche de doctorat ici présentée réside dans la promotion de l'accessibilité aux services de soutien à la parentalité pour tous parents et futurs parents en situation de handicap. Afin que ce projet s'inscrive dans une démarche communautaire appliquée, collaborative, et que les livrables issus d'un tel travail puissent être assimilables dans le système public et répondent au mieux aux problématiques du terrain, nous avons décidé de mettre en place un comité de suivi. Ce comité de suivi en tant que tel est composé de la chercheure principale, du directeur de thèse, d'une personne-lien (une étudiante au doctorat, elle-même en situation de handicap et mère), et de représentant.e.s d'organismes luttant pour les droits des personnes handicapées. À la fin de la recherche, ce comité – qui se réunit environ 4 fois par année pour toute la durée de la recherche – s'ouvrira à d'autres acteurs provenant d'instances gouvernementales pour créer ensemble des livrables, à partir des résultats de ce travail.

Le rôle du comité de suivi est principalement consultatif. En effet, les membres de ce comité se réunissent régulièrement, aux différentes étapes de la recherche (présentation de la démarche de recherche, recrutement, présentation des résultats préliminaires…), pour assurer que la recherche soit alignée sur les besoins du terrain et réponde au mieux aux questionnements et problématiques soulevés.

6.1 La notion de négociation et d'exigences parallèles

Durant tout le suivi de cette démarche de recherche (actuellement en cours), la notion de « négociation » a été déterminante. En travaillant avec un tel groupe, nous avons été confrontés à diverses exigences de différents ordres : académique, éthique, communautaire. Tout d'abord, les exigences académiques font référence notamment aux contraintes temporelles imposées pour la réalisation d'un doctorat ou les exigences institutionnelles pour l'obtention d'un tel titre. Ensuite, les impératifs éthiques concernent les règles entourant la bonne pratique de la recherche et les accords passés entre le chercheur et le comité éthique qui a évalué le projet. Finalement, les exigences communautaires, dans le cadre de ce projet, concernent les intérêts des organismes impliqués dans le comité de suivi ainsi que les causes qu'ils soutiennent. On voit ainsi apparaître, dans les discussions en comité, des intérêts divergents que le chercheur doit prendre en compte, respecter, tout en se conformant aux exigences provenant de l'institution pour laquelle il travaille.

Ces constats et ces réflexions nous ont ainsi amenés aux questions suivantes, discutées pendant le colloque : comment favoriser la pleine participation des personnes autour de la table? Comment créer un protocole de recherche qui couvre les intérêts de toutes les personnes concernées ?

En guise de réflexion, les divers rôles du psychologue communautaire et les valeurs de cette discipline, telles que la justice sociale, l'*empowerment*, la collaboration ainsi que la solidarité (Saïas, 2011) apparaissent comme des bases solides pour naviguer dans un tel contexte de négociation.

6.2 Discussion et conclusion

Notre objectif lors de ce symposium était de présenter quatre projets de recherche partenariale sous l'angle de la complexité proposée par Pawson (2013). Nous voulions utiliser ce cadre comme tremplin pour une réflexion individuelle et collective sur nos projets, mais également sur la recherche partenariale plus globalement. C'est pourquoi nous avons soulevé des questionnements à partir de chacune de nos présentations afin d'amorcer la discussion à la fin du symposium. Les participants pouvaient donc s'inspirer des questions proposées pour partager leur opinion et leurs propres expériences.

La majorité des participants ont ainsi rapporté s'être reconnus dans nos propos, en soulignant le caractère effectivement complexe des projets de recherche partenariale. Plusieurs suggestions ont été émises afin de naviguer à travers cette complexité comme : une connaissance approfondie du milieu (pour tenir compte du contexte); des échanges plus fréquents entre les parties impliquées (pour diminuer les effets de la temporalité); mettre l'accent sur les retombées possibles (pour favoriser la volonté); ou encore l'élaboration d'intérêts communs (pour faciliter la négociation).

Notre participation à ce colloque nous a permis à la fois de partager les particularités de la psychologie communautaire, mais également d'apprécier les similarités avec la recherche partenariale effectuée dans d'autres domaines. La recherche partenariale est une approche complexe certes, mais également d'une grande richesse et qui a le potentiel de s'adapter à une grande variété de milieux et de thématiques de recherche.

Références

Barker, L. T. et Maralani, V. (1997). *Challenges and Strategies of Disabled Parents: Findings from a National Survey of Parents with Disabilities*. Oakland, CA: Berkeley Planning Associates.

Black, B. S., Rabins, P. V., German, P., Roca, R., McGuire, M. et Brant, L. J. (1998). Use of formal and informal sources of mental health care among older African-American public housing residents. *Psychological Medicine*, *28*, 519-530.

Blackford, K. A., Richardson, H. et Grieve, S. (2000). Prenatal education for mothers with disabilities. *Journal of Advanced Nursing*, *32*(4), 898‑904.

Camirand, J., Aubin, C. et Robitaille, C. (2004). *L'incapacité dans les familles québécoises : composition et conditions de vie des familles, santé et bien-être des proches*. Québec : Institut de la statistique du Québec.

Chen, H. T. (2015). *Practical Program Evaluation: Theory-Driven Evaluation and the Integrated Evaluation Perspective.* Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Churchman, A., Wiesenfeld, E. et Sada, E. (2017). On participation and participatory practices. Dans M. A. Bond, I. Serrano-García and C. B. Keys (dir.), *APA Handbook of Community Psychology: Vol. 1. Theoretical Foundations, Core Concepts, and Emerging Challenges*. Washington, DC, US: American Psychological Association.

Dubar, C. et Rolle, C. (2008). Les temporalités dans les sciences sociales : Introduction. *Temporalités*, 8. doi : 10.4000/temporalites.57

Evans, R. (2016, septembre). *Process evaluation and implementation science research*. Communication présentée à Implementation Science Research Network, Galway, Irelande.

Guta, A., Flicker, S. et Roche, B. (2010). *Peer Research in Action III: Management, support and supervision.* Toronto: The Wellesley Institute.

INSPQ. (2013). *Habitudes de vie, poids corporel et participation sociale chez les aînés du Québec*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.

Kagan, C. (2012). *Participatory Action Research and Community Psychology*. Récupéré de http://compsy.org.uk/ PAR%20kagan%20final%20for%20web.pdf

Le Blanc, M. F., Raynault, M. F. et Lessard, R. (2011). *Rapport du directeur de santé publique 2011 : Les inégalités sociales de santé à Montréal – Le chemin parcouru.* Montréal, Québec: Direction de santé publique de Montréal.

Linney, J. A. (2000). Assessing ecological constructs and community context. Dans J. Rappaport et E. Seidman (dir.), *Handbook of community psychology* (p. 647-668). New York : Kluwer Academic / Plenum Publishers.

Lykes, B. M. (2017). Community-based and participatory action research: Community psychology collaborations within and across borders. Dans M. A. Bond, I. Serrano-García et C. B. Keys (dir.), *APA Handbook of Community Psychology: Vol. 1. Theoretical Foundations, Core Concepts, and Emerging Challenges*. Washington, DC: American Psychological Association .

Marcoux, I. et Austin, S. (2011). La recherche en psychologie communautaire: fondements et applications. Dans T. Saïas (dir.), *Introduction à la psychologie communautaire*. (p. 171-186). Paris: Dunod.

May, C. R., Johnson, M. et Finch, T. (2016). Implementation, context and complexity. *Implementation Science*, *11*(1), 141.

Morin, B. (2013). *Accompagner vers la parentalité les personnes en situation de handicap : parents comme tout le monde?, Paris : Chronique Sociale.*

National Council on Disability. (2012). *Rocking the Cradle: Ensuring the Rights of Parents with Disabilities and Their Children* (p. 450). Washington: National Council on Disability.

Nations Unies. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. Lieu : Organisation des Nations Unies.

Nelson, G. et Prilleltensky, I. (2010). *Community psychology: In Pursuit of Liberation and Well-being*. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.

O'Toole, C. (2002). Sex, Disability And Motherhood: Access To Sexuality For Disabled Mothers. *Disability Studies Quarterly*, *22*(4). Récupéré de http://dsq-sds.org/article/view/374

Orford, J. (2008). *Community psychology: Challenges, controversies and emerging consensus*. Chichester, Royaume-Uni: John Wiley & Sons.

Paquet, G. (1994). Facteurs sociaux de la santé, de la maladie et de la mort. Dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux* (p. 223-244). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Patton, M. Q. (2015). *Qualitative Research & Evaluation Methods (4^{e} édition)*. Thousand Oaks, CA : Sage.

Pawson, R. (2013). *The science of evaluation: A realist manifesto*. London, UK: Sage Publications.

Pfadenhauer, L. M., Mozygemba, K., Gerhardus, A., Hofmann, B., Booth, A., Lysdahl, K. B., ... Rehfuess, E. A. (2015). Context and implementation: a concept analysis towards conceptual maturity. *Zeitschrift für Evidenz, Fortbildung und Qualität im Gesundheitswesen*, *109*(2), 103-114.

Poland, B., Frohlich, K. L. et Cargo, M. (2008). Context as a fundamental dimension of health promotion program evaluation. Dans L. Potvin et M. Hall (dir.), *Health promotion evaluation practices in the Americas* (p. 299-317). New York, NY : Springer.

Rivest, F. (2006). La santé des résidents de HLM. *Analyse comparative de données provenant de l'Enquête sociale et de santé 1998*. Société d'habitation du Québec: Québec.

Rivest, F. et Beauvais, B. (2015). *La santé des résidents de HLM: analyse comparative de la santé de la population à faible revenu selon le mode d'occupation*. Québec (Québec): Société d'habitation du Québec.

Robert, É. et Ridde, V. (2013). L'approche réaliste pour l'évaluation de programmes et la revue systématique : De la théorie à la pratique. *Mesure et évaluation en éducation, 36*(3), 79-108.

Saïas, T. (2011). *Introduction à la psychologie communautaire*. Paris: Dunod.

Shin, J. Y., Sims, R. C., Bradley, D. L., Pohlig, R. T. et Harrison, B. E. (2014). Prevalence of depressive symptoms and associated factors in older adult public housing residents. *Research in Gerontological Nursing, 7*, 249-255.

Simning, A., van Wijngaarden, E. et Conwell, Y. (2011). Anxiety, mood, and substance use disorders in United States African-American public housing residents. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology, 46*, 983-992.

Vandenberghe, F. (2007). Une ontologie réaliste pour la sociologie: système, morphogenèse et collectifs. *Social Science Information, 46*(3), 487-542.

Westhorp, G. (2014). *Realist impact evaluation: An introduction*. Overseas Development Institute Methods Laboratory Report. Récupéré de https://www.odi.org/publications/8716-methods-lab-realist-impact-evaluation-introduction.

Wong, G. (2018). Getting to grips with context and complexity− the case for realist approaches. *Gaceta sanitaria, 32*(2), 109-110. doi: 10.1016/j.gaceta.2017.05.010

Titre du document
Actes du colloque étudiant 2018 sur la recherche partenariale

Éditeur
Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale

Conception graphique
Marlène Pominville-Racette

Contact
Jean-Marc Fontan
fontan.jean-marc@uqam.ca
514-987-3000, poste 0240
Université du Québec à Montréal
Montréal (Québec) H3C 3P8

Accès Internet
https://chairerp.uqam.ca

Date de parution
Mars 2019

Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale